

**'MIEUX SAVOIR
POUR MIEUX SERVIR'**

III^e SÉRIE

L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE



DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

**Volume 13, Numéro 8 — QUÉBEC
AVRIL 1954**

L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

(III^e série)

revue pédagogique du

DEPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Paraissant chaque mois, excepté en juillet et en août.

IMPORTANT

RECLAMATION DE LA REVUE « L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE »

A qui s'adresse au bureau de « L'Enseignement Primaire » pour des réclamations, on demande de tenir compte de ce qui suit :

- 1 — L'édition étant épuisée, il est inutile de faire de demandes pour les revues parues depuis septembre 1947.
- 2 — Demander des informations au bureau de poste s'il y a retard dans la réception de la revue avant d'écrire à notre bureau, qui maintenant porte l'adresse suivante :

Département de l'Instruction publique,

Edifice Jeanne Hardy,

369-A, RUE ST-JEAN . . . QUEBEC

Tél. : 4-8411 — locaux : 896-3204

L'Enseignement Primaire est imprimé par L'Action Sociale, Limitée
Place Jean-Talon, Québec.

Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa.

Semaine de la Survivance Française



DU 20 AU 26 MAI
1954



THÈME:

**Notre langue française,
source de fierté nationale.**

L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

Vol. XIII N° 8,
avril 1954,
QUÉBEC.

SOMMAIRE

La semaine de la Survivance française (20 au 26 mai). Thème: « Notre langue française, source de fierté nationale ».

ÉDUCATION ET FORMATION

Message du Surintendant, OMER-JULES DÉSAULNIERS, p. 495 — *Allocution, La Vierge Marie et le Canada français*, Monseigneur MAURICE ROY, p. 496 — *La langue française, Son caractère officiel au Canada*, Monseigneur GEORGES CABANA, p. 499 — *L'Universalité de la langue française*, FRANÇOIS DE VIAL, p. 503 — *Le Sou de la Survivance française*, MICHEL SAVARD, p. 508 — *Aperçu de ce qui se fait dans la province de Québec, pour améliorer le langage dans les écoles publiques*, ANDRÉ RAYMOND, p. 510 — *Quelques chefs-d'œuvre de la littérature française*, TREFFLÉ BOULANGER, p. 512 — *Aimons-nous vraiment notre langue ?* Monseigneur ALBERT TESSIER, p. 518 — *Présence de la langue française*, JEAN BRUCHÉSI, p. 521 — *Hommage à la langue française*, PAUL-ÉMILE GOSSELIN, ptre, p. 525 — *Les qualités de notre langue*, REINE MALOUIN, p. 529 — *Discours de réception à la Société Royale du Canada*, JEAN-MARIE LAURENCE, p. 532.

LEÇONS-TYPES

Religion:

4^e, 5^e, 6^e et 7^e années, p. 537; 7^e à la 12^e années, p. 541.

Langue française:

1^{re} année, p. 545; 2^e année, p. 546; 3^e année, p. 548; 4^e et 5^e années, p. 549; 6^e et 7^e années, p. 554; 8^e et 9^e années, p. 558; 10^e, 11^e et 12^e années, p. 561 — *Je suis fier de ma langue, Est-elle fière de moi ?* Bulletin No 7, p. 565.

Mathématiques:

1^{re} année, p. 566; 2^e année, p. 567; 3^e année, p. 568; 4^e et 5^e années, p. 569; 6^e et 7^e années, p. 570; 8^e et 9^e années, p. 572.

Histoire du Canada et Géographie:

1^{re}, 2^e et 3^e années, p. 575; 4^e, 5^e et 6^e années, p. 577; 7^e, 8^e et 9^e années, p. 579.

RENSEIGNEMENTS ET DIRECTIVES

Cours de vacances pour le personnel enseignant, OMER-JULES DÉSAULNIERS, p. 584 — *Communiqué du Service des Examens officiels*, ANDRÉ RAYMOND, p. 586 — *Examens de promotion*, 3^e, 4^e, 5^e, 6^e et 8^e années, ANDRÉ RAYMOND, p. 587 — *Rectifications concernant les examens du C.E.P.*, ANDRÉ RAYMOND, p. 587 — *Canadian Passenger Association, Vacances scolaires, Pâques, 1954*, J. A. BRASS, p. 588 — *Chronique de Pédagogie, Publications du Conseil de la Vie française en Amérique*, MAURICE LABEL, 3^e et 4^e pages de la couverture.

Message du Surintendant

C'EST une coutume, maintenant établie pour la revue pédagogique du Département de l'Instruction publique, de traiter chaque année d'un sujet patriotique à l'occasion de la semaine de la Survivance. Depuis sept ou huit ans en effet, on a publié annuellement des numéros spéciaux portant sur divers aspects de notre vie culturelle. Dans ces textes, une place prépondérante a toujours été accordée à la langue française. Nous y revenons encore cette année en raison de l'importance et des avantages qu'il y a pour nous de bien parler notre langue.

La présente édition a pour thème: *Notre langue française, source de fierté nationale*. Elle contient plusieurs articles fort intéressants dus à la plume de personnalités marquantes du monde religieux, littéraire ou pédagogique. Il m'est très agréable de remercier cordialement les auteurs de leur bienveillante collaboration.

D'aucun se diront peut-être: « *Pourquoi revenir si souvent et avec tant d'insistance sur le même sujet ?* » C'est que notre parler est la pierre angulaire de notre culture et tout fléchissement dans ce domaine aurait pour nous des conséquences funestes. L'âme d'un peuple se traduit dans sa langue et toute atteinte au langage a sa résonance dans la personnalité profonde. Il est donc très important de tonifier notre vie française en saisissant toutes les occasions d'éveiller et d'intensifier chez notre peuple l'amour du beau langage. Nous devons tous avoir le souci de l'expression juste et élégante. La langue a d'ailleurs une influence directe sur la pensée. Si le parler s'améliore, la pensée elle-même s'embellit.

En outre, la province de Québec a à cet égard un impérieux devoir. Parce qu'elle est le principal foyer de culture française en Amérique du Nord, tous les groupes ethniques d'expression française du Canada et des États-Unis ont les yeux fixés sur elle. Elle ne peut donc se permettre la moindre défaillance.

Il y a là d'ailleurs pour chacun de nous un devoir de fidélité: fidélité à nos origines et aussi fidélité à nous-mêmes qui sommes nés canadiens-français catholiques et qui avons l'obligation de le demeurer. C'est notre responsabilité à tous, non seulement de conserver la culture française, mais aussi de la faire rayonner. Et cette responsabilité incombe plus particulièrement aux éducateurs dont la tâche est de préparer la jeunesse à remplir au mieux son rôle dans la société. Le troisième congrès de la langue française, dont ce numéro de « *L'Enseignement primaire* » est en quelque sorte le prolongement, a d'ailleurs attiré l'attention de l'école sur sa mission de servante de la pensée et de la langue française.

J'invite donc tous les membres du personnel enseignant à lire attentivement ces textes afin de pouvoir les transposer dans leur vie quotidienne. Ce sera pour eux un enrichissement personnel dont ils pourront faire bénéficier leurs élèves.

Puisse enfin ce numéro intensifier dans l'âme de tous les lecteurs le respect et l'amour de notre belle langue française.

Le Surintendant de l'Instruction publique,
OMER-JULES DESAULNIERS.

Allocution

prononcée par

*Son Excellence Monseigneur Maurice Roy,
Archevêque de Québec.*

*sur le réseau français de la Société Radio-Canada
le dimanche, 10 janvier, 1954.*

LA VIERGE MARIE ET LE CANADA FRANÇAIS

Mesdames et Messieurs,

Nous avons tous présent à la mémoire, pour l'avoir appris quand nous étions tout jeunes, le récit du pénible hivernement de Jacques-Cartier à Québec. A bord des navires qui ont trouvé refuge dans la Rivière Lairet, l'équipage souffre de plus en plus de l'isolement, du froid et de tous les malaises que peut causer une mauvaise alimentation. Le scorbut commence ses ravages, les hommes meurent les uns après les autres et Jacques Cartier commence à se demander s'il en restera encore quelques-uns pour retourner en France au printemps. Alors le bon Malouin a l'inspiration de s'adresser à sa Mère du Ciel. Il fixe sur un arbre, à quelques pas des vaisseaux une image de la Sainte Vierge. Puis il réunit autour de lui tous ceux qui peuvent encore se tenir debout et la petite troupe se rend humblement vers le sanctuaire improvisé en récitant des prières. Quelques jours plus tard, un sauvage venait enseigner à Jacques Cartier comment faire une infusion d'épinette qui rendit la santé à ses malades. A la suite du premier pèlerinage fait en terre canadienne, la Vierge Marie venait d'exercer sa maternelle protection envers la colonie naissante.

Le fait que je viens de vous raconter n'est qu'un élément d'une longue série d'événements remarquables dans lesquels apparaissent à la fois la tendre et forte dévotion de nos ancêtres, et la prédilection de Notre-Dame pour la Nouvelle France.

Comme Sa Sainteté le Pape Pie XII nous invite à célébrer par une année mariale le centenaire de la proclamation du dogme de l'Immaculée Conception, permettez-moi de vous rappeler en quelques mots comment s'est fondée chez nous une tradition de piété mariale dont nous avons droit d'être fiers, et à laquelle nous avons le devoir de rester fidèles.

Samuel de Champlain, qui arrive en Acadie en 1603 et à Québec en 1608, avait également une ardente dévotion envers la Très Sainte Vierge Marie. C'est sous sa protection

qu'il place son œuvre. Lorsque, en 1629, les Anglais menacent de tout ruiner, il promet à la Vierge Marie d'ériger un sanctuaire en son honneur si la Nouvelle France est délivrée. Après avoir été exaucé, en 1633, il construit la chapelle de Notre-Dame de Recouvrance. A la même époque, les Récollets placent sous la protection de Notre-Dame des Anges la maison et la chapelle qu'ils bâtissent sur les bords de la Rivière Saint-Charles, là où s'élève aujourd'hui l'Hôpital Général. La colonie ayant été deux fois protégée contre l'invasion, la petite église de la basse-ville deviendra Notre-Dame des Victoires, lieu de pèlerinage toujours vénéré. Deux cents ans avant la proclamation du dogme, la première église paroissiale de Québec aura comme titulaire l'Immaculée Conception de la Vierge Marie.

Quand ils s'établissent au pays des Hurons, au bord de la Baie Georgienne, dans la région où plusieurs d'entre eux subiront bientôt le martyre, les Pères Jésuites construisent la grande résidence fortifiée dont on voit encore les ruines aujourd'hui: ils l'appellent le « *Fort Sainte-Marie* ».

Mais c'est tout particulièrement dans la vocation de Marie de l'Incarnation qu'apparaît la protection de la Très Sainte Vierge Marie. Dans la première révélation que Dieu lui donne de sa vocation missionnaire, Marie de l'Incarnation voit la Vierge Marie portant dans ses bras l'Enfant-Jésus et regardant « *un grand et vaste pays, plein de montagnes, de vallées et de brouillards épais qui remplissaient tout, excepté une petite maisonnette, qui était l'église de ce pays-là que j'entrevis, dit-elle, quasi tout enfoncée dans ces ténèbres inaccessibles et affreuses.* »

Bientôt, Dieu lui manifeste clairement ce qu'il attend d'elle: « *Un jour que j'étais en oraison devant le Très Saint Sacrement, . . . mon esprit fut en un moment ravi en Dieu et ce grand pays qui m'avait été montré en la façon que j'ai décrite ci-devant me fut de nouveau représenté avec toutes les mêmes circonstances. Lors cette adorable Majesté me dit ces paroles: « C'est le Canada que je t'ai fait voir: il faut que tu y ailles faire une maison à Jésus et à Marie. »* Cette maison, Marie de l'Incarnation commencera à l'établir quand elle arrivera à Québec, avec le premier groupe d'Ursulines et d'Hospitalières, en 1639.

Dès l'année 1634, on bâtit à Trois-Rivières, une petite église dédiée à l'Immaculée Conception. Tout à côté, au Cap-de-la-Madeleine, la chapelle des missionnaires est aussi un centre de piété mariale; plus tard, les foules y viendront de plus en plus nombreuses prier Notre-Dame du Cap.

La fondation de Montréal en 1642 est une véritable épopée mariale. La plus intense dévotion envers notre Mère du Ciel anime Monsieur de la Dauversière quand il s'ingénie à trouver les bienfaiteurs et les apôtres nécessaires à cette nouvelle mission. Enfin, Maisonneuve et Jeanne Mance avec un premier groupe de colons débarquent au pied du Mont Royal: le nouvel établissement s'appellera Ville-Marie.

Et c'est la Vierge elle-même qui dirigera l'une des plus belles âmes qui aient rayonné sur la Nouvelle France. En 1640, Marguerite Bourgeoys est touchée d'une grâce puissante au moment où elle regarde la statue de la Sainte Vierge: dès ce jour, elle renonce au monde et se consacre à Dieu. Quand, après s'être offerte pour aller à Montréal, elle se sent troublée par toutes les difficultés de cette entreprise, c'est la Vierge Marie qui lui dit: « *Va, je ne te délaisserai point* ». Arrivée à Montréal, Marguerite Bourgeoys surmontera tous les obstacles pour construire la chapelle de Notre-Dame du Bon Secours. Enfin elle dotera la Nouvelle France de la Congrégation de Notre-Dame, dont les religieuses, selon l'expression de leur fondatrice « *imiteront la Vierge Marie en sa vie voyageuse* » en allant enseigner dans les écoles de campagne.

Monseigneur de Laval demande de recevoir la consécration épiscopale le 8 décembre pour honorer l'Immaculée Conception, à qui il porte une dévotion toute particulière et qu'il choisit comme patronne de son diocèse. Dès 1665, il établit à Québec la confrérie du Scapulaire du Mont-Carmel et la même année, cinq cents soldats reçoivent le scapulaire avant d'aller combattre les Iroquois. Quand la nouvelle maison du Séminaire est achevée en 1877, c'est en la fête de l'Immaculée Conception que les élèves y entrent, après s'être confessés et avoir communié.

Monseigneur de Laval répand également la dévotion à la Sainte Famille, qui honore Marie en même temps que son divin Fils et son époux.

En 1678, le premier évêque de Québec érige la paroisse de Port Royal et la place sous la protection de Notre-Dame de l'Assomption. La dévotion des Acadiens ne se démentira jamais; elle les soutiendra pendant les années de guerre, à travers les souffrances du « *grand dérangement* » et sur les chemins de l'exil. N'est-ce pas Marie qui les a gardés fidèles à la foi catholique et qui les a guidés dans leur retour vers la terre ancestrale? Le peuple acadien a noblement répondu à la sollicitude de Notre-Dame de l'Assomption en plaçant l'étoile de Marie sur son drapeau et en adoptant l'Ave Maris Stella pour hymne national.

Ne trouvons-nous pas également un hommage à Marie dans la dévotion que notre peuple rend depuis trois siècles à sa mère, la Bonne Sainte Anne? En 1665, Marie de l'Incarnation écrivait dans une lettre à son fils: « *A sept lieues d'ici il y a un bourg appelé le petit Cap, où il y a une Église de sainte Anne dans laquelle Notre Seigneur fait de grandes merveilles en faveur de cette sainte Mère de la Très Sainte Vierge. On y voit marcher les paralytiques, les aveugles recevoir la vue, et les malades de quelque maladie que ce soit recevoir la santé.* » Cette dévotion des premiers Canadiens est aujourd'hui celle de toute l'Amérique du Nord.

Et comment ne pas signaler ici tous ces gracieux témoignages que sont les madones que l'on voit dans toutes nos églises, et dont plusieurs sont très anciennes: statues de bois poli, peint ou doré, apportées de France ou sculptées ici par d'humbles artisans. Telle est la statue de Notre-Dame de Recouvrance, déjà deux fois centenaire, devant laquelle nous récitons le chapelet chaque soir avec nos diocésains. Telles sont: la statue de Notre-Dame de Protection, qui, pendant plus de deux siècles, a préservé l'Hôpital Général de Québec de tout incendie; Notre-Dame de Toutes Grâces, à l'Hôtel-Dieu du Précieux-Sang; Notre-Dame du Grand Pouvoir, chez les Ursulines, et tant d'autres, devant lesquelles nos ancêtres se sont succédé pour redire, avec la même filiale confiance, la prière qui ne change pas.

Cette prière, dont les premiers mots sont venus du ciel, prière de l'Ange Gabriel et de la pieuse Élisabeth, prière de tous les siècles et de tous les chrétiens, ne doit-elle pas être particulièrement fervente quand elle passe sur les lèvres des Canadiens français? Elle évoque en effet la protection si maternelle que Marie a donnée à notre peuple, le gardant des guerres désastreuses et des persécutions qui ont si cruellement éprouvé d'autres pays. Elle doit surtout exprimer et rendre de plus en plus sincère et active la douce et très ancienne alliance de notre peuple avec la Reine du ciel. Alliance faite de respect, de fidélité et d'amour, qui doit être renouvelée aujourd'hui par chacun de nous.

De cette manière, l'année mariale nous rendra plus dignes de celle que nous appelons notre Reine et notre Mère: dans chaque cœur et dans chaque foyer, elle nous aidera, suivant la belle expression de Marie de l'Incarnation à « *faire une maison à Jésus et à Marie* ».

Mgr MAURICE ROY,
Archevêque de Québec.

La Langue française

SON CARACTÈRE OFFICIEL AU CANADA

par

*Son Excellence Mgr Georges Cabana,
Archevêque de Sherbrooke.*

Monseigneur Paquet, le chanoine Groulx, Henri Bourassa, les sénateurs Landry et Belcourt et beaucoup d'autres ont déjà mis en lumière le caractère officiel de la langue française au Canada. Ils prouvent leur thèse par des arguments étayés sur l'histoire du pays et sur la foi des traités. On pourrait la renforcer d'arguments tirés des faits, à savoir que nombre de personnalités en dehors du Québec reconnaissent le caractère officiel du français dans tout le Canada. Un aperçu rapide du problème nous procurera des raisons d'espérer pour l'avenir, et de prodiguer notre secours à nos frères des autres provinces.

I

Les Français ont apporté dans notre pays le bienfait de la civilisation chrétienne, au prix même du martyre des premiers missionnaires. Ils ont acquis un droit à leurs coutumes, à leur religion et à leur langue, un droit naturel que personne ne peut leur contester. Les pionniers ont parcouru le pays de l'est à l'ouest, du nord au sud. Quantité de voyageurs fondèrent un foyer dans les pays d'en haut et donnèrent naissance à la race des métis, qui ont préparé la venue du missionnaire et qui ont fait résonner le verbe français dans ces immenses plaines de l'Ouest. On trouve des découvreurs français un peu partout au Canada, et même aux États-Unis. Le droit historique, dans le code des peuples civilisés, ne peut être un vain mot. Il équivaut, pour ces peuples, à la prescription, sur laquelle se basent certains titres irrécusables de la propriété privée.

Le sénateur Belcourt, ancien président de l'Association d'Éducation en Ontario a écrit que le droit de parler le français partout au Canada repose sur le droit international, sur les statuts impériaux et sur l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord.

L'article 2 (Capitulation de Québec) concédé par les vainqueurs de 1759 porte que « les habitants seront conservés dans la possession de leurs maisons, biens, effets et privilèges. »

Il est dit dans l'Acte de Québec de 1774 que les sujets de Sa Majesté pourront jouir de leurs propriétés et de leurs biens avec les coutumes et les usages qui s'y attachent, et de tous les autres droits civils.

« La constitution de 1791, écrit monsieur Bourassa, tout en séparant le Haut-Canada du Bas-Canada, laissa intacts L'Acte de 1774 et le principe duquel

il s'inspire: la conservation des usages et des coutumes et de tous les droits civils des Canadiens français dans toute l'étendue du territoire conquis sur la France. »

L'oligarchie sectaire implantée au Canada, opposée à notre religion et à notre race, essaya d'enrayer l'expansion française et machina la constitution de 1841. Lafontaine posa l'acte sauveur qui finit par abroger la clause 41 de l'Acte d'Union qui restreignait les droits de la langue française.

« La constitution de 1867, écrit Jean Bruchési, ne change rien au statut de l'Église catholique, qui demeure libre de s'administrer et de s'étendre à sa guise. Quant à la langue française, voici ce que proclame la loi. L'usage des deux langues, la française et l'anglaise, est obligatoire dans la rédaction des archives, procès-verbaux, journaux et actes des Parlements du Canada et du Québec. N'est-ce pas reconnaître à la langue française un caractère officiel réclamé depuis la conquête ? C'est ce qu'affirmait Sir John MacDonal. C'est aussi l'interprétation qu'en donnent des Anglais protestants cultivés. Je ne citerai qu'un auteur entre plusieurs: A.-R.-M. Lower, professeur à l'université Queen, Kingston. Il appuyait la requête faite aux Gouverneurs de Radio-Canada pour obtenir un poste de radio française à Edmonton en ces termes: il me semblerait que la section de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord qui a trait à la langue et qui donne au français un statut égal à l'anglais dans les débats du Parlement, de la Législature de Québec et les cours de Justice, ne devait jamais, dans l'intention de ses auteurs, être appliquée de façon étroite. Si les représentants du peuple français au Canada avaient pensé, en 1867, que les droits de leur langue auraient été interprétés étroitement et avec un esprit captieux, dans la nouvelle structure que l'on édifiait: la confédération, je ne peux pas croire qu'ils auraient accepté cette clause de l'acte qui devait être leur sauvegarde, ni la Confédération elle-même . . . »

« Le Canada a commencé sa course franchement comme un état bi-racial, avec toutes les implications contenues dans un tel état. La plus importante de ces implications, c'est que le biethnisme entraîne la bi-culture et le bilinguisme . . . »

« La persécution de la langue est à la base des mouvements persécuteurs partout . . . »

Les Anglais qui pensent ainsi sont de plus en plus nombreux au Canada et contre-carrent fortement l'influence de ceux qui considèrent le français simplement comme une langue étrangère.

L'histoire du pays et la foi des traités assurent au français son caractère de langue officielle.

Une revue rapide de la situation juridique du français nous montrera qu'en dehors du Québec, on ne reconnaît pas ou à peu près pas le caractère officiel de notre langue. Nous pourrions distinguer la juridiction fédérale et la juridiction provinciale.

De droit, l'on reconnaît à Ottawa le bilinguisme dans l'administration, par des timbres bilingues, des formules et des publications fédérales bilingues . . . quand elles existent; par la nomination aussi de maîtres de postes bilingues. L'apathie d'un grand nombre de citoyens constitue un prétexte facile pour priver souvent de justice l'élément français.

La Province de Québec est la seule à reconnaître le français comme langue officielle dans tous les domaines, et la seule à traiter loyalement sa minorité qui est de langue anglaise. Tous admettent le soin méticuleux que l'on prend pour suivre non seulement la lettre mais aussi l'esprit de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord.

On ne peut pas malheureusement, en dire autant quand on sort du Québec. Le français fut, à l'origine, dans plusieurs provinces, la seule langue parlée, ou elle fut à l'égal de l'anglais. Dans les domaines législatifs, judiciaires ou administratifs, tout est anglais. Quelques députés prononcent, par exemple, au Manitoba un discours français chaque année afin de revendiquer les droits que l'on n'accorde plus en Chambre.

Quant au domaine scolaire, il faudrait étudier les lois et la coutume de chaque province. Qu'il nous suffise de donner un bref résumé; pour plus ample information, nous renvoyons le lecteur aux volumes du chanoine Groulx, aux mémoires des Congrès de la langue française . . . etc.

Le Manitoba et la Colombie canadienne (*ou britannique*) sont les deux seules provinces où l'on ne reconnaît pas les écoles séparées. Dans les autres provinces, le gouvernement provincial approuve ou tolère ces écoles. L'histoire des écoles dans les provinces autres que le Québec ternit l'honneur de la majorité qui est non-catholique. Les politiciens se sont souvent trop servis de cette question comme d'un tremplin pour se hisser au pouvoir, et ils ont oublié ensuite leurs engagements les plus solennels.

Terreneuve, l'Île du Prince-Édouard et la Nouvelle-Écosse ne reconnaissent pas officiellement le français à l'école comme langue maternelle. Il y a cependant des paroisses exclusivement françaises où l'on parvient à donner aux écoliers un enseignement français. Le Nouveau-Brunswick accorde une meilleure situation juridique à l'élément français, qui forme actuellement près de la moitié de la population. On y enseigne le français dans les paroisses françaises. On y a même une école normale pour les frères et une pour les religieuses. On y compte trois collèges classiques français qui possèdent chacun une charte d'université.

En Ontario, les écoles séparées ont fourni des occasions de luttes homériques. Leurs défenseurs ont fini par obtenir l'abolition du fameux règlement XVII. A Ottawa, une école normale bilingue permet de préparer des instituteurs et des institutrices pour les écoles bilingues. L'Université d'Ottawa a rendu d'inappréciables services à l'élément français de la province de l'Ontario et d'ailleurs. Le français est bien enseigné en général dans les écoles primaires.

Le Manitoba et la Colombie canadienne (*ou britannique*) ne reconnaissent aucun droit de cité au français comme langue maternelle. Ce n'est que depuis une quinzaine d'années que la population française a atteint plus de 40,000 âmes en Colombie. Les Français sont dispersés à travers toute la ville de Vancouver et toute la province. Ce n'est qu'à Maillerville (*New-Westminster*) qu'on en trouve un groupement homogène très nombreux. Ne pouvant compter obtenir des écoles séparées, on y a construit des écoles paroissiales; on paie double taxe; et on accorde un salaire de famine aux religieuses qui s'y dévouent. Ces catholiques français, qui veulent subsister comme groupe ethnique, méritent que nous leur aidions encore pendant de longues années.

C'est le Manitoba qui compte le plus grand nombre de Canadiens français, parmi les provinces des prairies. Ils forment des paroisses homogènes dans deux secteurs de cette province. Les commissaires de ces paroisses engagent des maîtresses et des maîtres catholiques et français. Plusieurs communautés religieuses leur fournissent de précieux et nombreux sujets. Avant ou après les heures officielles des classes, quand on ne tolère pas que ce soit durant les heures régulières, on enseigne du français aux petits Canadiens français. Le Bureau d'Éducation est plutôt sympathique, grâce au travail de l'Association d'Éducation. Mention honorable à l'un des membres de cette Association, monsieur Marion, qui vient de mourir à l'âge de 90 ans, après avoir été commissaire 50 ans dans la

ville de Saint-Boniface. L'Université du Manitoba lui a décerné, en 1951, un doctorat en droit, pour l'œuvre qu'il a accomplie dans le domaine de l'éducation.

En Saskatchewan, on permet d'enseigner du français une heure par jour dans les écoles séparées. La loi scolaire est plus large dans l'Alberta. La situation démographique des Canadiens français de cette dernière province a permis l'érection de paroisses homogènes où l'on peut obtenir un plus grand nombre d'écoles séparées.

En ces dernières années, les gouvernements de la Saskatchewan et de l'Alberta ont adopté ce que l'on appelle les Grandes Unités. Plusieurs municipalités n'ont qu'une commission scolaire pour l'administration de leurs écoles. Les Canadiens français s'inquiètent de cette modalité, car dans ces commissions où ils deviennent une minorité, ils craignent de perdre leur influence.

Si l'on compare la situation juridique actuelle avec ce qu'elle était il y a une vingtaine d'années, on doit constater en général un progrès réel et constant. Le fonctionnement de quatre postes de radio françaises dans l'Ouest et de un dans les provinces maritimes remplit l'air du verbe français pendant 16 ou 18 heures par jour. On y a organisé des cours de français pour les Anglais qui veulent apprendre cette langue. Au Manitoba, plus de 1500 personnes de langue anglaise sollicitent chaque année une copie des cours donnés hebdomadairement sur les ondes de C.K.S.B. Nombreux sont ceux qui captent ces émissions, bien qu'ils ne comprennent pas tous le français. Quelques uns les écoutent pour perfectionner leurs connaissances de la langue française, d'autres, pour entendre un meilleur programme de musique.

L'Anglo-Saxon, par esprit et par tempérament, éprouve quelque peine à admettre les implications d'un principe, tandis qu'il se soumet volontiers devant un fait. C'est ce que l'on a compris en bâtissant ces postes de radio française. C'est ce qu'affirmait le cher cardinal Villeneuve dans le dernier discours qu'il prononça avant sa mort, au poste de Saint-Boniface: « *Radio Saint-Boniface n'est pas un fait, c'est un des grands événements manito-bains, l'un des grands événements du Canada français, comme le traité de Paris; c'est le triomphe de l'une des maximes les plus précieuses de la démocratie; c'est l'une des grandes victoires catholiques et françaises de notre pays, l'un des plus efficaces moyens d'éducation nationale, l'un des meilleurs accords qui pouvaient faire fleurir au Canada l'union nationale dans la justice et l'équité.* »

Nous pouvons donc affirmer que le français est officiel de l'Atlantique au Pacifique. Il l'est devenu davantage par la radio dont les ondes couvrent notre pays presque toute la journée, grâce aux différents fuseaux d'heures. Mieux nous comprendrons la mentalité anglo-saxonne, plus nous voudrions poser des faits. Les précédents finissent par faire loi. L'Anglais, disait le juge Prendergast à Saint-Boniface, lors d'une réunion de 800 délégués de toute la province venus pour organiser la défense française en 1916, sait respecter celui qui se tient debout et qui se respecte. Et l'on comprend la phrase lapidaire mais si importante de Son Excellence Mgr Béliveau: Si nous voulons du français, c'est à nous d'en mettre. Dans nos actes quotidiens, sachons aider nos frères des provinces minoritaires. Imitons leur persistance à tenir et à recommencer chaque jour sans jamais se décourager. Prions la Vierge Marie, en cette année mariale, de hâter la victoire complète.

GEORGES CABANA.

“L’Université de la Langue Française”

par

François de Vial
Consul de France, à Québec

NUL mieux que Rivarol dans son célèbre discours sur l’Universalité de la Langue Française n’a su découvrir et mettre en valeur les qualités essentielles du français.

« D’autres langues, écrit-il, sont plus harmonieuses, plus riches en mots et en tours de phrases: elles se plient mieux aux caprices de la sensibilité, aux hardiesses de l’imagination et conviennent peut-être davantage à la poésie. Mais l’inversion à laquelle elles ont souvent recours, sème l’obscurité et parfois l’équivoque. Ce qui distingue notre langue, c’est l’ordre et la construction des phrases. Le français nomme d’abord le sujet, ensuite le verbe qui est l’action et enfin l’objet de cette action. . . Par un privilège unique il est seul resté fidèle à l’ordre direct. . . C’est de là que résulte cette admirable clarté, base éternelle de notre langue. Rien n’est comparable à la prose française. » Après avoir ajouté que la prononciation du français est douce et sonore sans excès, il conclut ainsi: « Sûre, sociale, raisonnable, ce n’est plus la langue française, c’est la langue humaine ! »

De fait, à l’époque où Rivarol écrivait son discours, la langue française avait acquis une incontestable primauté. Elle pouvait, dans une très large mesure, être considérée comme la langue universelle en ce sens qu’elle servait de trait d’union entre les élites européennes. . . Mais cela tenait à un concours exceptionnel de circonstances. Le français atteignit la perfection au moment où la France était encore l’arbitre de l’Europe.

On saisit mal aujourd’hui l’étendue de la puissance française à la fin du XVIII^e siècle. Certes, le royaume avait connu sous le règne de Louis XV de graves revers: quelques-uns étaient lourds de conséquences. La perte de l’Inde et du Canada devait modifier profondément l’équilibre des forces dans le monde au profit de l’Angleterre et au détriment de la France. Mais l’indépendance des 13 colonies anglaises d’Amérique, reconnue le 3 septembre 1783, par le Traité de Versailles, constituait pour la politique française une éclatante revanche. D’autre part, sur le continent la France demeurait sans contestation possible la grande puissance. Elle était la plus forte parce que son armature était la plus solide mais aussi parce que sa population était la plus homogène et la plus nombreuse.

Quelques années plus tard, en 1801, au moment où fut organisé sur notre territoire national le premier recensement, on dénombra 27,000,000 de Français alors que la Grande Bretagne, notre principale rivale, ne comptait pas encore 9,000,000 d’habitants et que l’Allemagne, profondément divisée et morcelée politiquement, n’atteignait pas 25,000,000. Ce n’est pas un simple hasard si l’apogée de l’influence française coïncide avec la prépondérance politique et militaire de la France dans le monde.

Une considération aussi essentielle ne pouvait échapper à la perspicacité de Rivarol. Il l’aperçoit, il la souligne, il lui consacre même toute la première partie de son fameux discours. Avec raison il insiste sur le XVII^e siècle et sur le prestige extraordinaire que confère à la France de Louis XIV l’éclat de ses écrivains et de ses artistes. Il y attache plus d’importance qu’aux victoires du Roi Soleil et à la paix de Nimègue. Il admet pourtant que l’heureuse conjonction du prestige de nos Lettres et du prestige de nos Armes explique, pour une large part, la fortune et l’universalité de notre langue. Mais visiblement l’explication, selon lui, demeure insuffisante. Rivarol revient sans cesse à son thème favori. Ce qui le frappe ce sont les qualités intrinsèques du langage, les caractères distinctifs et privilégiés de notre peuple jouissant de conditions géographiques et climatiques presque uniques au monde. Il croit à une sorte d’harmonie pré-établie.

C'est peut-être là l'aspect le plus faible de son œuvre. Rivarol a découvert en quelque sorte après coup que la langue française ne pouvait pas ne pas être la première des langues vivantes. Malgré la beauté de la forme, pareille démonstration demeure nécessairement artificielle.

Cela n'empêche pas beaucoup d'observation dues à la plume de Rivarol d'avoir conservé leur force et leur justesse. Il est tout à fait exact que le français est une langue élégante et claire. Faire de cette clarté une exclusivité, un monopole... c'est édifier un mythe. D'autres idiomes que le nôtre peuvent y prétendre. Mais la reconnaître et en tirer de la fierté est tout à fait légitime.

« Construite par une société qui se construisait elle-même, notre langue n'a pas de temps à perdre, et va droit au but, écrit Étienne Lamy dans le remarquable discours qu'il prononça à Québec en 1912. Elle forme son vocabulaire avec ce concept nouveau que la multitude des mots ne fait pas leur efficacité, tout comme le verbiage ne fait pas l'éloquence... Cette pauvreté consciente du vocabulaire est la richesse originale de notre langue. Et de cette richesse rien ne se perd et tout est mis en valeur grâce à la manière de l'employer. Notre langue assigne à chaque mot, dans chaque phrase, et à chaque phrase dans le discours une place obligatoire. Sa construction met aussitôt en évidence ce dont on parle et ce qu'on en veut dire. Elle exprime les idées dans l'ordre même où les idées apparaissent à l'esprit. »

Mais le français a bien d'autres mérites. Pour exprimer le stable, le durable, l'abstrait, il n'a pas son pareil. Il est la langue du droit. Il a été et il demeure encore celle des relations internationales ce qui ne l'empêche pas de constituer un incomparable instrument littéraire. Enfin sans avoir la sonorité de l'espagnol ou la mélodie de l'italien, notre langage a une harmonie qui lui est très particulière.

« Raccourcis, simplifiés, sobres jusque dans leur sonorité, les mots français sont beaux de cette beauté raisonnable que donne aux choses un exact rapport entre leurs formes et leur objet. L'art de prononcer qui modifie l'air des mots d'après l'intention avec laquelle ils sont employés, substitue aux harmonies toutes physiques et toujours les mêmes de la sonorité, les dissemblances innombrables et volontaires de l'expression. » (Lamy).

Or, toutes ces belles qualités, la langue française ne les a point perdues. Au cours du XIX^e et du XX^e siècle, elle les a encore accrues et développées. Jamais les œuvres qu'elle a produites n'ont été plus abondantes ni plus répandues. Pourtant, elle n'occupe certainement pas aujourd'hui dans le monde la place qu'elle occupait au temps de Rivarol. Comment s'en étonner ? Les causes de cette transformation et, il faut bien dire le mot, de cette dépossession partielle du français sont nombreuses.

Notre pays qui comptait 25,000,000 d'habitants en 1801 a atteint 43,000,000 en 1954, mais pendant cette même période la plupart des autres grandes nations européennes doublaient, triplaient ou quadruplaient le chiffre de leur population. Le bloc anglais faisait à lui seul un bond prodigieux. Grâce à l'extraordinaire expansion des États-Unis, les anglophones qui étaient moins de 15,000,000 à la fin du XVIII^e siècle comptent aujourd'hui 200,000,000 d'individus.

L'espagnol partage désormais avec le portugais un immense empire linguistique qui part de la frontière des États-Unis et se termine à la Terre de Feu.

L'allemand et l'italien, avant la dernière guerre, avaient tendance à déborder largement leur frontière. La défaite de 1944 n'a fait que retarder un mouvement d'expansion qui peut reprendre.

D'autre part, la conception du sentiment national s'est partout transformée. La notion de langue se confond désormais avec celle de nation.

« L'après guerre, écrit F. Schoell dans un intéressant ouvrage, a marqué la revanche des petites langues sur les grandes. Vers 1880 un étudiant bulgare de médecine ou un étudiant turc de droit ne se sentait nullement diminué dans son amour propre national s'il utilisait dans son propre pays un manuel français. Constantinople et Beyrouth, Bucarest, Téhéran et Bueno-aires faisaient une consommation considérable de textes français. Depuis la guerre mondiale au contraire, il n'est presque pas de pays qui ne tende vers l'autarchie en matière d'équipement intellectuel au degré secondaire et même au degré supérieur. »

Enfin l'évolution politique, économique et sociale dans le monde entier, a beaucoup contribué à diminuer nos positions. L'ère de l'aristocratie et de la haute bourgeoisie cultivée qui lui avait succédé au XIX^e siècle est presque partout révolue. La disparition progressive de classes sociales particulièrement sensibles au prestige intellectuel de la France nous a fait un tort considérable.

* * *

Il faut avoir une claire vision des choses, mais il ne faut pas pour autant perdre de vue le rôle encore prestigieux qui est dévolu à la langue française dans le monde d'aujourd'hui. Elle est parlée par 48,000,000 de personnes en Europe et par plus de 5,000,000 d'hommes et de femmes en Amérique du Nord, ce qui fait un bloc de plus de 50,000,000 pour qui le français est la langue maternelle. Mais elle est en outre apprise comme première ou seconde langue étrangère par un nombre considérable d'enfants et d'adultes appartenant à toutes les nations.

Ici, quelques précisions s'imposent. Si nous considérons tout d'abord l'Union Française, nous constatons que 30,000,000 de Noirs apprennent à lire en français. Il se pourrait fort bien qu'en Afrique Occidentale et Équatoriale, de même qu'au Congo Belge, les parlers indigènes s'effacent devant une langue unitaire qui a toutes les chances d'être le français.

Celui-ci n'a sans doute pas un avenir aussi brillant en Afrique du Nord et à Madagascar. Les Arabes et les Malgaches parlent eux-mêmes une langue de civilisation à laquelle ils sont fort attachés. Cependant, il n'est pas impossible qu'aidé par le prestige des techniques scientifiques qu'il apporte, le français puisse jouer dans le bloc nord africain tout entier un rôle analogue à celui de l'anglais aux Indes.

Dans le cadre extrêmement souple de l'Union Française, la France entend bien conduire Cambodgiens, Viet-Namiens et Laotiens à l'indépendance complète. Elle a toujours professé du reste le plus grand respect pour les civilisations, les religions et les langues de tous les habitants de l'ancienne Indochine. Mais il est bien probable que le français aura longtemps droit de cité dans cette péninsule asiatique où il a répandu pendant de nombreuses années l'instruction, la science et la culture.

Certes, on parle notre belle langue française dans beaucoup d'autres secteurs du monde : à Tahiti, en Nouvelle-Calédonie, aux Nouvelles Hébrides, dans les Iles de l'Océan Indien, à la Réunion, à l'Ile Maurice, dans les Antilles où l'on compte près de 300,000 Guadeloupiens et autant de Martiniquais.

Enfin si nous sortons du cadre de l'Union Française, comment oublier la Louisiane où le verbe de France n'est pas encore éteint et la grande Ile d'Haïti où il est conservé avec une étonnante pureté et où il est parlé avec une parfaite maîtrise par une élite nombreuse et cultivée.

Comment surtout ne pas nommer le Canada dont la population francophone n'est pas éloignée de 4,000,000 pour la seule province de Québec et atteint presque 5,000,000 pour l'ensemble de la confédération. Le dynamisme démographique des Canadiens français et leur « *piété linguistique* » pour reprendre la belle expression de Charles Bruneau, leur

assure un avenir dont personne ne se permet plus de douter. Il n'est même pas interdit de croire que la proximité de ce solide bloc francophone incitera les Canadiens anglais et les habitants des États-Unis à continuer d'apprendre le français comme première langue moderne.

* * *

Cependant, quelle que soit l'étendue de son ère d'expansion, c'est peut-être surtout comme langue d'appoint que le français est appelé à jouer dans le monde un rôle de premier plan. Il est difficile de donner à cet égard des chiffres toujours précis. En voici quelques-uns empruntés à des études récentes.

En Amérique latine, malgré un incontestable recul, dû à l'éveil de la conscience culturelle nationale, le français est enseigné à de très nombreux élèves non seulement dans plusieurs établissements religieux dont la réputation est bien connue, mais aussi dans 4 grands lycées de classe internationale: *Rio, Sao Paulo, Montevideo, Bogota*. En Colombie et en Uruguay, pour s'en tenir à deux républiques sud-américaines de taille moyenne, on comptait 36,000 et 23,000 élèves de français.

Aux États-Unis, dans les écoles secondaires publiques, près d'un demi million d'élèves apprenaient le français peu avant la guerre (*contre 350,000 apprenant l'espagnol*).

Si nous passons à l'Europe, la langue étrangère la plus répandue en Espagne et au Portugal est certainement la nôtre. Cela est encore plus vrai de l'Italie où elle est comprise d'innombrables Italiens et parlée par beaucoup d'entre eux. Le nombre des élèves ayant opté pour le français était estimé à 500,000 en 1950. Il est de 270,000 en Hollande où son usage s'est démocratisé mais demeure très répandu. L'Allemagne occidentale d'après guerre n'a pas conservé l'attitude d'hostilité linguistique qui était celle de l'Allemagne hitlérienne. Les Lycées français sont du reste nombreux dans la zone rhénane et contribuent à y rendre populaire notre idiome. Enfin en Grande-Bretagne le français est *plus étudié que toutes les autres langues modernes prises ensemble*. Il y jouit d'une prépondérance à laquelle il n'a jamais atteint dans aucun grand pays.

Notre position linguistique était également très forte en Europe centrale, plus particulièrement en Tchécoslovaquie et en Roumanie profondément attachées l'une et l'autre à la culture française. Seul le rideau de fer a pu mettre fin à un règne paisible qui ne demandait qu'à durer.

Quant aux états du Levant, voici en quels termes s'exprime F. L. Schoell dans l'ouvrage cité plus haut: « *Nous pouvons considérer comme un fait reconnu que la langue française est la langue européenne la plus généralement répandue sur le territoire de l'ancien empire ottoman notamment en Turquie d'Europe, en Asie mineure, dans le Liban, en Syrie et en Égypte.* »

Pour des raisons historiques auxquelles je ne peux faire qu'une allusion rapide, mais qui sont fort intéressantes à étudier, (*croisades, expédition de Bonaparte en Égypte, découvertes de Champollion, soutien apporté par la France à Mehemet Ali, percement du Canal de Suez par Lesseps*), l'influence culturelle de la France s'affirma de plus en plus au cours du XIX^e et dans les premières années du XX^e siècle, assurant au français une sorte de monopole comme langue de culture. Les collèges religieux, souvent subventionnés par l'État, s'établirent un peu partout sur le pourtour de la Méditerranée orientale. Plusieurs lycées furent créés à Salonique, au Caire, à Beyrouth, à Alexandrie. Notre position n'est plus aussi forte dans ce coin du monde. Cependant, elle est encore considérable en Turquie. Nos établissements privés poursuivent leurs activités tant à Istanboul qu'à Smyrne. La presse de langue française continue à jouer un rôle de premier plan.

La Syrie a recouvré depuis plusieurs années une totale indépendance. Mais la culture française y est encore prépondérante. Les écoles d'enseignement primaire et plus encore d'enseignement secondaire, ont donné à notre langue une avance notable sur toutes ses rivales, (*d'après les dernières statistiques, 38,000 élèves chrétiens, 6,000 élèves juifs ou musulmans les fréquentaient*).

Quant à l'Égypte, le nombre des résidents français y est à lui seul relativement considérable. Or, nos compatriotes sont tous concentrés dans les deux plus grandes villes du pays, là où existent nos principaux établissements d'enseignement: 27 écoles à Alexandrie et 62 au Caire groupant respectivement 11,000 et 22,000 élèves dont beaucoup sont égyptiens — sans compter deux excellents collèges religieux et un très important lycée. Ces renseignements remontent à 1939.

Ainsi, même en se plaçant à un point de vue strictement numérique, si l'on essaye d'établir un bilan général, il est permis d'affirmer que la France est encore aujourd'hui « *très recherchée comme professeur* » dans le monde entier. Les universités françaises comptaient avant la guerre beaucoup plus d'étudiants étrangers que par exemple les universités américaines ou anglaises. Par ailleurs, les écoles de l'Alliance Française — société créée en 1883 pour répandre et défendre le français dans le monde — sont en plein essor. Leurs élèves au nombre de 30,000 en 1939 atteignaient le chiffre de 56,000 l'an dernier.

Pourquoi le français conserve-t-il encore tant d'attraction? Pourquoi exerce-t-il encore tant d'influence? Pour plusieurs raisons.

Tout d'abord, parce que la France, comme l'écrit Keyserling, a incarné l'expression la plus haute de la vieille culture européenne et que le maintien de cette tradition est une force.

Ensuite parce qu'il est resté dans une large mesure non pas la langue diplomatique — ce qui n'a jamais tout à fait été exact — mais la langue des diplomates. L'époque de la Société des Nations entre les deux conflits mondiaux, lui avait permis de reconquérir à cet égard beaucoup de terrain. Depuis la fin de la guerre, il partage avec l'anglais un empire incontesté, dans toutes les grandes assises internationales.

D'autre part, toujours d'après Keyserling, « *les Français sont la nation littéraire par excellence. Nulle part dans le monde moderne, la littérature ne joue un rôle aussi grand qu'en France.* » Or, il ne semble pas que cette réputation soit menacée. Paris est encore le centre mondial des études de littérature comparée. De plus ce prestige littéraire se double d'un prestige artistique qu'explique l'extraordinaire éclosion de talents qui a marqué la fin du XIX^e et le début du XX^e siècle. Comme le fait observer Schoell « *si la France continue à produire de grandes œuvres et des critiques de bon aloi, la langue française continuera d'être hors de France un but et un point de ralliement.* »

Cependant, n'y a-t-il pas un motif plus puissant, plus déterminant à invoquer pour expliquer la persistance de cette faveur universelle. Je pense que si. — Le monde ne vit-il pas des idées générales? — « *Or, le message de la France est un message permanent d'humanité.* » Le mot est du comte d'Harcourt, délégué de l'Académie au dernier Congrès de la Langue Française à Québec. Le Comte d'Harcourt rejoint ici la pensée de son illustre prédécesseur Étienne Lamy, lorsque celui-ci s'écriait au Congrès de 1912: « *Quelle autre langue a mieux servi les idées générales? Dans laquelle l'égoïsme de la race est-il moins visible? Dans laquelle est plus permanente la sollicitude du genre humain? N'est-elle pas la langue de tous ceux qui veulent compléter leur culture et par les Lettres devenir plus « homme » — n'est-elle pas la plus employée après leur idiome national par les peuples étrangers? Rester chez eux la seconde, voilà la forme légitime et suffisante de son universalité.* »

Il me semble que tel doit être en effet le véritable mot d'ordre. Or, nous autres Français de France nous avons besoin d'être aidés dans notre tâche. Il faut que nous puissions nous appuyer sur les autres éléments francophones qui existent dans le monde. Le rôle qui est dévolu au groupe canadien français est considérable. Il ne s'agit plus désormais seulement de défense linguistique. Ces temps sont révolus. Il s'agit de servir de trait d'union entre l'Europe et l'Amérique et de représenter sur cet immense continent non pas seulement une langue mais une civilisation.

FRANÇOIS DE VIAL.

Le Sou de La Survivance Française

par

Michel Savard

*Inspecteur Général
des Écoles primaires catholiques.*

La campagne annuelle en faveur du Conseil de la Vie Française est une œuvre patriotique dont l'importance ne doit jamais être perdue de vue. En effet, grâce à la collecte du Sou de la Survivance, organisée à l'occasion de la semaine de la Fierté Nationale, dans toutes les écoles sous contrôle, ce Conseil peut accomplir des œuvres qu'il n'est pas facile d'évaluer à distance mais qui méritent d'être hautement appréciées lorsque l'on en connaît tous les détails.

Les inspecteurs d'écoles et les titulaires sont en quelque sorte les artisans de cet organisme, puisque par leur dévouement et leur savoir-faire, les fonds nécessaires au rayonnement du Conseil sont garantis par l'exhortation des maîtres et la générosité des écoliers. Je me fais un devoir, au nom du Conseil de la Vie Française de remercier tous et chacun de leur collaboration passée.

Aussi longtemps que notre petit peuple gardera son culte pour les valeurs morales et intellectuelles, aussi longtemps qu'il saura placer dans une saine hiérarchie des valeurs, les biens dont nous sommes gratifiés, nous assisterons au rayonnement toujours grandissant de notre race, à l'extérieur comme à l'intérieur. Nous répondrons ainsi à un devoir de gratitude envers la Providence qui nous a comblés, car la meilleure manière de remercier, c'est de faire fructifier les talents reçus.

Aller porter, chez les nôtres qui sont isolés, le témoignage du bonheur que nous ressentons d'être demeurés français et catholiques; soutenir de nos deniers ceux qui, au loin, ne sont pas encore parvenus à faire accepter, comme une réalité, l'existence de leur groupe ethnique; rallier les bonnes volontés de tous les milieux français, pour qu'en terre d'Amérique, on nous accepte sincèrement pour ce que nous sommes; voilà parmi tant d'autres quelques-unes des missions principales du Conseil de la Vie Française.

Chez-nous, dans notre province même, cet organisme éclairé et vigilant ne cesse de raviver l'attachement aux origines raciales en cultivant l'amour de la langue. Le dernier congrès de la Langue Française fut une preuve irrécusable de ce souci du Conseil de travailler pour les siens.

Nous invitons donc, tous les inspecteurs et les titulaires d'écoles, à redoubler d'efforts pour intéresser les élèves, de manière que la collecte faite dans les écoles, lors de la semaine de la Fierté Nationale, connaisse cette année, une augmentation sensible.

Il est d'ores et déjà établi, que certains districts ne peuvent offrir plus que leur souscription des dernières années, car dans ces cas, les contributions avaient été magnifiques et marquées d'une générosité digne d'éloges, tant chez les élèves que chez les maîtres. Elles témoignaient aussi grandement en faveur des responsables de la campagne dans ces districts.

Semaine d'éducation avant tout, cette campagne devra être basée sur la loi fondamentale du besoin et de l'intérêt. Quand on aura mieux compris l'urgence des œuvres à accomplir, quand on aura suscité plus d'intérêt par les résultats magnifiques déjà obtenus par le Conseil de la Vie Française, nul doute alors que la collecte du Sou de la Survivance augmentera dans la mesure, où l'on aura intensifié chez nos jeunes, l'amour de notre race et de notre culture.

Soyons généreux, soyons aussi sincères; pas n'est besoin d'influences indues pour grossir le chiffre des dons matériels que l'on destine au Conseil Supérieur; mieux vaut encore intensifier dans l'âme de chacun des jeunes Canadiens français, des sentiments de solidarité dont notre peuple a tant besoin pour s'épanouir, pour rayonner. L'action positive d'un groupe ethnique vaut tellement mieux que les attitudes de défense qui atrophient et finissent par lasser. Nous sommes trop contents d'être catholiques et français pour ne pas profiter d'une occasion aussi favorable que la collecte du Sou de la Survivance Française, pour le dire et le proclamer.

Avec mes meilleurs vœux de succès, veuillez agréer l'expression de mes sentiments distingués et me croire,

Sincèrement vôtre,

MICHEL SAVARD.

LANGUE PARLÉE:

- *Mon Langage: souci constant — Peu, mais toujours.*
- *C'est ma langue: je la parle bien.*
- *Bien parler, c'est bien paraître. Langage soigné: politesse de la pensée.*

Pensées extraites des Bulletins sur la correction de notre langue parlée. (Dans Vie française, vol. 8, no 3, novembre 1953, p. 176)

Aperçu de ce qui se fait dans la Province de Québec pour améliorer le langage dans les écoles publiques

par

André Raymond
 Chef du Service des Examens officiels.

PLUSIEURS mois déjà se sont écoulés depuis les dates mémorables qui ont marqué le III^e Congrès de la Langue française au Canada. A l'occasion de notre Semaine de Fierté nationale, nous croyons qu'il serait convenable de jeter un regard rétrospectif sur les réalisations qui se sont accomplies à la suite de ce Congrès.

Dans un premier article publié dans *l'Enseignement primaire* d'octobre 1952 et intitulé « *Lendemain de Congrès* », monsieur le Surintendant écrivait avec raison et à propos: « *Il faut bien admettre que l'école ne peut pas, ne pas se reconnaître, l'un des agents les plus responsables de la qualité de la pensée et de la langue françaises* ». Et il ajoutait: « *Nous sommes convaincus, d'ailleurs, que dans le passé, l'école de chez nous n'a pas failli à sa tâche de servante de la pensée et de la langue françaises et qu'elle a bien l'intention d'être toujours fidèle à sa mission.* »

Ces phrases lumineuses nous justifient de faire un retour en arrière, pour voir tout d'abord, ce qu'a fait le Département de l'Instruction publique, pour aider maîtres et maîtresses, à donner le meilleur enseignement possible de la langue française et ensuite, pour stimuler les élèves à l'étude de leur langue maternelle, en récompensant leurs efforts dans ce domaine. Nous pourrions en profiter, pour nous assurer ensuite, que les titulaires ont bien suivi les directives données et qu'ils ont contribué, dans la mesure du possible, à l'amélioration de la langue parlée et écrite dans leur classe respective.

ACTIVITÉS DU DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

BIBLIOTHÈQUES SCOLAIRES

Quelques années après le II^e Congrès de la Langue française, tenu en 1937, le Comité catholique, inquiet de la baisse constante de l'orthographe dans nos écoles, baisse révélée par les résultats des examens du Certificat d'études primaires, préconisait l'établissement de bibliothèques dans les écoles sous le contrôle des commissions scolaires.

Le Département de l'Instruction publique organisa donc, en décembre 1941, le service des bibliothèques scolaires qui devait donner aux écoliers, l'opportunité de lire des volumes appropriés à leur développement mental et d'enrichir ainsi leur vocabulaire et leurs connaissances. Les demandes de volumes sans cesse croissantes indiquent bien que cet organisme répondait à un pressant besoin.

“L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE”

Afin d'aider le personnel enseignant dans la noble et difficile mission d'exalter la pensée française et d'en rendre l'expression plus riche et plus précise dans nos écoles, Monsieur le Surintendant publiait, dans la revue officielle du Département, une série d'articles dans lesquels il donnait à ce sujet, de précieuses directives au personnel dirigeant, au personnel enseignant et aux élèves.

Notre revue officielle nous apporte encore chaque mois des articles sur la méthodologie de la langue française ou sur tout autre sujet connexe. Elle publie en outre des bulletins mensuels traitant de linguistique ou de correction du langage.

COURS DE PERFECTIONNEMENT

Nos universités, après avoir été les grandes inspiratrices, les responsables même des congrès pour le progrès de la Langue française, ne pouvaient pas se désintéresser de cette campagne. Aussi, en collaboration avec le Département de l'Instruction publique, elles ont institué des cours de perfectionnement à l'intention du personnel enseignant, désireux de parfaire ses connaissances en français. Nous savons quel succès, ces cours ont obtenu.

AFFICHES

Tous les ans, le Département, par l'entremise des inspecteurs d'écoles, distribue des affiches pour inciter les élèves à bien écrire et à bien parler. Ces affiches, placées en évidence dans les classes, invitent les maîtres et les élèves à surveiller leur langage. Elles sont autant de sentinelles qui veillent à ce que Sa Majesté la Langue française reçoive toujours le culte qui lui est dû.

CONCOURS

« Pour maintenir le mouvement si louable lancé l'an dernier en faveur de l'épuration de notre langue et contribuer ainsi à intensifier de la façon la plus probante les bons effets du III^e Congrès de la Langue française », le Département a lancé à travers la province un grand concours annuel de français. Des prix fort intéressants y sont attachés. Les trois premiers élèves de 12^e année se partagent trois bourses: \$300, \$200 et \$125.; ceux de 7^e, 9^e, 10^e et 11^e années reçoivent 500 prix comportant 2 volumes chacun. De plus, les mérites des professeurs sont reconnus et récompensés. Aux titulaires de 12^e année, on accorde des bourses de \$200, \$125 et \$75.; aux autres est décerné un diplôme d'honneur, richement enluminé, aux armoiries de la province. ⁽¹⁾

ACTIVITÉS DE L'ÉCOLE

Ce concours de français a suscité partout un vif intérêt, tant chez les professeurs que chez les élèves. La valeur des prix offerts et l'honneur qui rejaillit sur l'école et la municipalité primées ont créé une saine émulation dans les milieux scolaires. Tous se sont mis résolument au travail et ont décuplé leurs efforts, afin de se classer parmi ceux qui devaient avoir droit à une récompense.

Une grande publicité, tant à la radio que dans les journaux locaux, a été faite autour de ce concours, et les noms des heureux gagnants y ont été publiés. En outre, dans plusieurs centres les prix ont été décernés au cours d'une manifestation publique, à laquelle les autorités religieuses et scolaires avaient tenu à prendre part. C'est donc dire l'importance que tous accordent à ce concours de français. *L'Enseignement primaire*, de son côté, a publié les noms des récipiendaires: professeurs et élèves méritants.

Pour améliorer la langue parlée et écrite dans leur classe, chaque titulaire organise une campagne du *Bon Parler français*. Une semaine est spécialement consacré à faire le point dans ce domaine. On s'arrête pour constater les progrès réalisés, ou corriger, s'il y a lieu, les déficiences et les lacunes.

Il y a aussi la semaine de la Fierté nationale, au cours de laquelle les dictées et les devoirs à domicile ont pour centre d'intérêt: *La Patrie*. L'amour de la patrie et de la langue maternelle sont d'ailleurs intimement liés car, si nous avons pu survivre, si notre langue est restée vivante et pure chez nous, ne le devons-nous pas en grande partie aux luttes héroïques qu'ont soutenues nos pères, afin de sauvegarder nos droits et notre religion? Ne devons-nous pas, nous aussi, lutter contre l'influence extérieure qui tente de nous « américaniser », afin de garder notre langue pure de toute surcharge étrangère? Comme le notait le Comte Robert d'Harcourt, délégué officiel de l'Académie française

(suite à la page 517)

(1) Cf. « Enseignement primaire », octobre 1953.

Quelques chefs-d'oeuvre de la littérature française

par

Trefflé Boulanger

*Directeur général du Service des études
La Commission des Écoles catholiques de Montréal*

ON me propose de traiter le sujet suivant: « *Les chefs-d'œuvre que produit la littérature française* ». Sujet magnifique, assurément ! mais qui n'est pas du tout de ma spécialité et dépasse de beaucoup ma compétence de profane en littérature. Les spécialistes de la littérature seraient infiniment plus qualifiés que moi pour exploiter un tel sujet et pour l'agrémenter de considérations profondes et de points de vue originaux. Un éducateur, un pédagogue n'est pas nécessairement un historien averti de la littérature et un sûr critique littéraire.

Depuis nombre d'années, je suis un fervent des bonnes et belles lectures, car je considère la littérature comme un des éléments essentiels d'une véritable culture générale. Pour un pédagogue de carrière, la lecture des chefs-d'œuvre littéraires ne présente sans doute pas une utilité pratique immédiate. De Rabelais et Montaigne à Léon Daudet et Paul Valéry, les grands écrivains français ne se sont guère souciés d'apporter des solutions aux difficultés techniques et aux problèmes particuliers de l'enseignement. Ils ne nous apprennent pas comment résoudre telle question, comment vaincre ou contourner tel obstacle, que nous rencontrons dans l'enseignement ou dans le travail encore plus complexe, d'établir un programme d'études satisfaisant. Même si elle est d'un prix inestimable, la leçon qu'ils nous dispensent est d'une autre nature. Je suis persuadé qu'il faut lire les grandes œuvres de la littérature dans un esprit de pureté et de désintéressement; ne leur demander que des plaisirs intellectuels, des joies esthétiques. Ces plaisirs et ces joies, ces œuvres nous les distribuent à profusion. Puis, la lecture assidue et méditative des chefs-d'œuvre élargit nos horizons, nous donne une compréhension plus juste de la nature humaine, des faiblesses inévitables et des grandeurs possibles de l'homme. Elle cultive les facultés de l'intelligence aussi bien que les qualités du cœur. Un humaniste peut être un homme de principes fermes et de convictions inébranlables. S'il est vraiment humaniste, toutefois, il saura, dans ses relations humaines, dans ses rapports avec ses semblables se montrer ouvert, compréhensif et bienveillant: il aura appris combien l'homme, en dépit de ses erreurs et de ses misères, demeure toujours digne d'indulgence et d'aide fraternelle.

* * *

Réflexion faite et en dépit de mes insuffisances, j'ai accepté d'exposer quelques considérations en marge du sujet que « *L'enseignement primaire* » me propose. En somme, je ne veux que déclarer mon estime pour quelques écrivains français qui me paraissent éminents et certains ouvrages qui me semblent des chefs-d'œuvre de la littérature française.

Il est clair que la langue française ne se limite pas aux productions de sa haute littérature. Depuis plus de quatre siècles, elle est d'abord une langue parlée, une langue d'usage courant dans le monde entier. Tout peuple civilisé, on le sait, éprouve de l'attrait pour la langue française. Chez toutes les nations du globe, les gens cultivés se pi-

quent d'entendre le français et de le parler, à l'occasion. La langue française a été et demeure le véhicule par excellence des échanges intellectuels et esthétiques. Longtemps, elle a exercé une primauté incontestée dans le monde de la diplomatie. Et, de nos jours, cette primauté est loin d'être disparue. Les diplomates, lorsqu'ils veulent s'entendre nettement et éviter autant que possible les risques d'incertitude et d'équivoque, ont recours à la clarté et à la précision minutieuse du français. Lorsqu'ils désirent faire des réticences et conserver des possibilités d'interprétations, ils emploient de préférence une autre langue. C'est là reconnaître, une fois de plus, les qualités de limpidité, d'honnêteté et de rigueur propres à la langue française. Il n'y a pas, à mon avis de plus bel hommage, de témoignage plus honorable. Nous pouvons être légitimement fiers de la place de choix que ne cesse d'occuper, dans le monde moderne, notre langue maternelle: un des moyens d'expression majeurs de l'homme civilisé de notre temps.

Les grandes œuvres et les chefs-d'œuvre de la littérature forment la couronne éclatante et glorieuse de la langue française. Ils en constituent l'ultime parachèvement; ils en sont la quintessence précieuse, le joyau incomparable. Ils fixent en des formes définitives et immuables ce que la langue a pu élaborer de plus riche, de plus beau, de plus parfait. La pierre qu'on tire du sol sert à de multiples usages pratiques. Mais c'est d'elle aussi que naît, sous l'exécution inspirée de l'artiste, la splendeur des statues, des cathédrales, des palais et des châteaux.

* * *

On m'a proposé de parler des chefs-d'œuvre que produit la littérature française. « *Que produit . . .* » cela pourrait normalement signifier qu'il ne s'agit que des ouvrages actuels de la littérature. S'il convient de rendre justice à notre époque, de reconnaître généreusement ses efforts et ses réussites, je crois qu'il importe également de ne pas méconnaître le passé et le labeur des générations antérieures. Omettre ce passé serait inadmissible, surtout lorsqu'il s'agit de la littérature française. En effet, celle-ci n'est pas née d'aujourd'hui. Ses origines remontent assez loin et elle ne compte pas moins de quatre siècles d'existence.

Le mot chef-d'œuvre peut prêter à bien des interprétations et, aussi, donner lieu à de nombreuses confusions. Voyons donc la définition que nous offre le dictionnaire d'usage le plus courant: « Autrefois, ouvrage que tout ouvrier aspirant à la maîtrise devait soumettre à l'examen d'un jury pour être admis. Travail parfait, œuvre capitale: le *Cid* est le chef-d'œuvre de Corneille. » Ainsi s'exprime le Larousse. Recourons maintenant au dictionnaire Robert (une adaptation récente du Littré) qui donne la définition suivante: « 1° *Anciennement*. Œuvre capitale et difficile qu'un artisan devait faire pour avoir la maîtrise dans sa corporation. 2° *Par extension*. Œuvre accomplie en son genre. 3° *Figuré*. Tout ce qui est parfait en son genre, et qui mérite la louange. » Comme on voit, si la définition du Robert-Littré ajoute quelques précisions à la définition du Larousse, elle ne l'infirmes aucunement.

De ce que nous enseignent les dictionnaires, nous pourrions donc retenir qu'en littérature un chef-d'œuvre, c'est une œuvre importante, une œuvre capitale qui manifeste des signes d'accomplissement et de perfection. Pour qu'un livre mérite un pareil titre, il faut qu'il ait de grandes qualités de pensée et de style. Il est nécessaire que ce livre se distingue par sa force et son éclat dans la multitude innombrable des productions littéraires. D'un certain ouvrage, il est parfois juste de dire que c'est le chef-d'œuvre de son auteur. Ce qui ne signifie pas nécessairement qu'il s'agit d'un chef-d'œuvre de la littérature. Dans l'exemple qu'il apporte, le Larousse est prudent. Il cite le *Cid* qui est non seulement le chef-d'œuvre de Corneille mais un chef-d'œuvre reconnu de la littérature française. Larousse a choisi son exemple assez haut pour qu'il soit au-dessus de toute discussion. A un niveau moins élevé, les contestations restent possibles. Ainsi, il m'est permis d'affirmer et il me serait possible de soutenir que *La Maison* est le chef-d'œuvre d'Henry Bordeaux. Mais si j'entreprends de soutenir que ce roman est un

chef-d'œuvre de la littérature, je risque de faillir à la tâche et de ne jamais rallier l'assentiment commun.

Il est bien difficile et quasi impossible pour le profane qui n'est qu'un lecteur de bonne volonté de découvrir par soi-même les ouvrages qui sont des chefs-d'œuvre. A ce jeu délicat, les critiques professionnels et les historiens spécialisés de la littérature eux-mêmes ont commis et ne cessent de commettre des erreurs. Comment le simple profane serait-il infaillible !

Lorsqu'il s'agit du passé, un certain nombre d'œuvres sont maintenant classées et reconnues. Il n'y a pas grand risque d'erreur et de contradiction à déclarer que tels et tels livres sont des chefs-d'œuvre. Ils ont reçu la consécration officielle d'un nombre imposant de lecteurs, de critiques et d'historiens des lettres. Leur situation à la cime de la littérature est devenue indiscutable.

Je pourrais consacrer tout le présent article à énumérer simplement les ouvrages français qui sont d'incontestables chefs-d'œuvre. Et cette sèche nomenclature serait bien loin d'épuiser la liste des chefs-d'œuvre authentiques. Depuis plus de quatre siècles, la nation française a été d'une prodigieuse fécondité dans le domaine littéraire et plusieurs de ses écrivains ont atteint à de merveilleuses réussites dans tous les genres de la littérature.

L'époque pré-classique est loin de nous avoir livré tous ses secrets et toutes ses richesses. En ces dernières années, des chercheurs ont exhumé de cette période d'étonnants trésors littéraires. L'incomparable littérature classique du XVII^e siècle français n'a pas jailli spontanément et de façon miraculeuse. On le discerne mieux aujourd'hui, grâce aux patients travaux des érudits et des chercheurs: l'extraordinaire épanouissement du XVII^e siècle littéraire est le fruit naturel de longues et obscures préparations, d'innombrables essais dont certains ne manquent ni de valeur ni de beauté. D'ailleurs, de grands noms, des noms fulgurants émergent de la période pré-classique et s'imposent déjà comme des sommets de la littérature française et des modèles de la littérature universelle.

Faut-il rappeler ici la *Chanson de Roland*, épopée des Preux qui évoque l'*Iliade* et l'*Odyssée*, l'*Énéide* et *La Divine Comédie*? Faut-il mentionner les *Poésies* de Ronsard, les *Sonnets* de du Bellay, le *Pentagruel* et le *Gargantua* de Rabelais, les *Essais* de Montaigne? Quelle richesse, quelle diversité on trouve dans ces ouvrages! De la *Chanson de Roland* aux *Essais*, la langue a fait des progrès immenses. Elle a acquis cette vigueur, cette souplesse, cette précision et cette clarté qui en font un instrument unique de la pensée et d'expression de la pensée dans ses plus subtiles nuances. Ronsard, Rabelais, Montaigne se tiennent au seuil de la période classique: ils ont préparé la venue de Corneille, de Racine, de Molière, de Bossuet, de Pascal, de Descartes, de Boileau, de Mme de La Fayette, de la Rochefoucauld.

Grâce aux illustres écrivains que je viens de nommer, le XVII^e siècle multipliera, accumulera, oserais-je dire, les chefs-d'œuvres littéraires. Quels titres donner ici? Lesquels choisir? J'imagine que le lecteur est familier avec le *Théâtre* de Corneille, de Racine et de Molière; qu'il relit les *Oraisons funèbres*, le *Discours sur l'histoire universelle* et le *Discours de la Méthode*; qu'il fait ses délices des *Pensées*, des *Maximes*, de *L'Art poétique* et de *La Princesse de Clèves*. Ces ouvrages sont à méditer. Ils nous procurent un vif agrément et accroissent notre connaissance de l'homme. Par conséquent, ils nous rendent plus largement et plus profondément humains.

Il est hors de doute qu'au XVII^e siècle, la littérature française a touché un de ses plus hauts sommets. Durant cette période relativement brève, un bon nombre d'œuvres d'une densité rare et d'une perfection singulière ont vu le jour. Une série de chefs-d'œuvre, incontestablement.

Cette série de chefs-d'œuvre, produits dans un espace de temps assez court, a-t-elle épuisé les forces vives de la littérature française? En d'autres termes, cette littérature, après avoir donné au monde une floraison de merveilles difficiles à surpasser, était-elle fatalement vouée à la lente déchéance? Je crois qu'il importe ici de ne pas se fonder sur une

image fausse, à savoir qu'un homme qui a atteint au plus haut point de sa destinée ne peut plus, par la suite, que diminuer. Cela peut être juste pour un être humain. Mais une littérature n'est pas un être humain. Elle peut vivre (comme c'est le cas de la littérature française), sur un espace de plusieurs siècles. Au cours de cette longue vie, elle traverse des hauts et des bas, des périodes d'activité intense et d'activité ralentie. Elle évolue, elle se transforme, elle se métamorphose.

La période classique close, une nouvelle pléiade de grands écrivains a paru. Certes, ils étaient différents de leurs prédécesseurs de même que Racine, Bossuet, Descartes différaient de Rabelais, Ronsard, Montaigne. Mais différent ne veut pas dire inférieur. Voltaire, Diderot, les Encyclopédistes, Baumarchais, Marivaux, Montesquieu sont d'excellents écrivains et qui ont produit des œuvres qui ont enrichi la littérature française. Voltaire s'est fourvoyé et a échoué lorsqu'il a voulu imiter l'inimitable tragédie racinienne. Mais *Candide* et les *Contes philosophiques* sont des chefs-d'œuvre des lettres françaises. Et de même le *Théâtre* de Marivaux et de Baumarchais, *Jacques le Fataliste* de Diderot, les *Lettres persanes* de Montesquieu. Les Romantiques prennent la relève de Voltaire, de Diderot et des Encyclopédistes. Ce ne sont assurément pas de médiocres écrivains que Victor Hugo, Chateaubriand, Lamartine, Vigny, Musset qui à leur tour, fournissent à la littérature française une contribution de grande envergure. Sous la plume de ces écrivains, à la fois poètes et prosateurs, s'épanouit une nouvelle gerbe de chefs-d'œuvre. Il suffit, il me semble, de signaler ici les *Méditations* et les *Harmonies* de Lamartine, *La Légende des siècles* et les *Chatiments* d'Hugo, les *Poésies* de Vigny et les *Poésies* de Musset, *Les Mémoires d'outre-tombe* de Chateaubriand.

A l'époque même où les Romantiques jettent les feux éclatants de leur génie, s'ouvre l'ère si féconde des grands romanciers français, avec Balzac, Stendhal et Mérimé, et Saint-Beuve avec ses *Lundis*, ses *Nouveaux Lundis* et son monumental *Port-Royal* donne naissance à la critique littéraire et psychologique d'aujourd'hui. Certes, il serait difficile de comparer un roman de Balzac ou de Stendhal à une tragédie de Racine ou à une oraison funèbre de Bossuet. Il ne viendrait à personne l'idée d'établir de semblables rapprochements. « *Le rouge et le noir* » est-il inférieur à « *Phèdre* » ? *Le Père Goriot* est-il supérieur au *Discours sur l'histoire universelle* ? De telles questions ne se posent pas. Entre ces ouvrages, les genres littéraires, les méthodes de construire, les façons d'écrire diffèrent du tout au tout. Ces ouvrages n'ont de commun entre eux que d'être des chefs-d'œuvre, chacun à son époque et dans son genre.

Les grands romanciers français des débuts: un Benjamin Constant, un Balzac, un Stendhal, un Flaubert, un Mérimé trouvent de dignes successeurs dans Barbey d'Aurévilly, Léon Bloy, Alphonse Daudet, J.-K. Huysmans, les Goncourt, Anatole France, Paul Bourget. Grâce à ces derniers, les chefs-d'œuvre ne cessent de paraître, maintenant les meilleures traditions de la littérature française. Des titres ? En voici quelques-uns: *Les Diaboliques* et *Ce qui était perdu*, *La femme pauvre*, *Sapho* et *Les Lettres de mon Moulin*, *A rebours*, *La Faustine*, *Thais*, et *La Rôtisserie de la reine Pédauque*, *André Cornélis* et *Le Disciple*.

Le groupe de Bourget-Barrès-Bazin illustre et termine la période de la littérature française qui précède immédiatement la nôtre. Au lendemain de la guerre de 1914-1918, une nouvelle génération littéraire se manifeste. Elle aura comme chefs de file Charles Maurras, André Gide, Paul Claudel, Charles Péguy, Marcel Proust, Paul Valéry. Génération particulièrement brillante et qui a laissé à la littérature un apport de premier ordre. Quelques grands livres conserveront le souvenir immortel du passage de ces écrivains: *Anthinéo* et *Les Amants de Venise*, *La porte étroite* et *La Symphonie pastorale*, *Le Soulier de Satin* et *L'Annonce faite à Marie*, les *Poèmes* de Péguy et les *Poésies* de Valéry, *A la recherche du temps perdu*.

L'entre-deux guerres (période qui va de 1920 à 1939) a vu également un groupe important d'écrivains donner d'abord leurs premiers ouvrages, puis, accédant à la maîtrise, produire une abondance d'œuvres magnifiques. Des noms ? François Mauriac, Georges Duhamel, Henry de Montherlant, Georges Bernanos, Julien Green, Alain Fournier, Jac-

ques de Lacretelle, Roger Martin du Gard, Alphonse de Chateaubriant et bien d'autres encore. Des titres d'ouvrage à retenir? *Le Baiser au Lépreux* et *Le Nœud de Vipères*, *Salavin*, et *Les Pasquier*, *Les Bestiaires* et *Les Célibataires*, *Sous le soleil de Satan* et *Le Journal d'un curé de campagne*, *Adrienne Mesurat* et *Léviathan*, *Le grand Maulnes*, *Silberman* et *Les Hauts-Ponts*, *Jean Barois* et *Les Thibault*, *La Prière* et *La Réponse du Seigneur*.

* * *

Depuis la fin de la dernière guerre mondiale surtout, c'est-à-dire depuis 1945-46, on entend souvent répéter que la littérature française est en décadence, qu'elle s'en va progressivement vers son déclin. Qu'y a-t-il de juste dans cette assertion?

Il est indéniable que le monde européen (*et la France comme tous les autres pays de l'Europe*) a été troublé, appauvri, bouleversé par les deux effroyables guerres subies depuis 1914. Il est normal que des nations qui ont enduré de telles épreuves soient affaiblies et, dans une certaine mesure, désaxées, découragées. Quel effort intellectuel et littéraire la France se trouve-t-elle capable de donner désormais? La génération Mauriac-Duhamel-du Gard a produit ses meilleurs fruits et on n'en saurait attendre davantage.

Une fois de plus, la relève est-elle assurée par une nouvelle équipe d'écrivains?

Il faut garder confiance. J'avoue, toutefois, qu'il me semblerait hasardeux de répondre par l'affirmative ou par la négative à la question que je viens de poser. Depuis la guerre de 1939-1945, quelques nouveaux écrivains français de grand talent se sont manifestés, notamment Jean-Paul Sartre, Albert Camus, Pierre Emmanuel. En ces neuf dernières années, quelques ouvrages remarquables ont paru. Par exemple, *Les Chemins de la liberté* de Sartre et *La Peste* de Camus. Au sujet de ces livres, je n'oserais, cependant prononcer le mot de chef-d'œuvre. Il s'agit assurément, je le répète, d'ouvrages remarquables.

En plus des bouleversements causés par deux guerres atroces, l'essor gigantesque du progrès technique a transformé les conditions générales de vie. L'écrivain n'a pas échappé à la transformation commune. De plus en plus, il est pris dans l'engrenage du rythme haletant de la vie d'aujourd'hui. De plus en plus, il est sollicité par le journal et le magazine, le cinéma, la radio, la télévision. De moins en moins, il trouve le temps nécessaire et les conditions de recueillement indispensables pour mûrir à loisir une œuvre véritablement littéraire, une œuvre qui exige une longue patience et un lent développement pour atteindre à son accomplissement, à son point de perfection, bref, pour devenir un chef-d'œuvre.

* * *

Je ne voudrais pas terminer ces propos sommaires sur quelques grands écrivains et sur quelques chefs-d'œuvre de littérature française sans souligner fortement un fait d'importance capitale.

Lorsque j'ai associé à de nombreux titres de livres la qualification de chefs-d'œuvre, je m'en suis tenu au strict point de vue littéraire. D'accord avec l'immense majorité des lecteurs, des critiques et des historiens de la littérature, j'ai reconnu que ces ouvrages étaient accomplis quant à la beauté formelle: par l'harmonie de la construction, par les qualités du style, ils s'approchent de la perfection autant qu'il est permis à une œuvre de l'homme de s'en approcher. Il s'agit là d'un jugement purement esthétique et littéraire.

Reste le jugement moral qu'il faut maintenant prononcer. Et, dans la plupart des cas, le jugement du moraliste et du théologien ne concorde pas (*ou ne concorde guère*) avec celui de l'esthéticien et du littérateur. C'est que les uns et les autres ne regardent pas l'œuvre écrite sous le même angle et qu'ils ne poursuivent pas les mêmes fins. L'esthéticien et le critique littéraire disent: « *Ce livre est harmonieusement composé et merveilleusement écrit. C'est un ouvrage accompli, un chef-d'œuvre.* » Le théologien et le moraliste n'ont en vue que la protection et le salut des âmes. Ils déclarent: « *Ce livre expose des idées perverses ou présente une vive et dangereuse peinture des passions. Il risque de rompre et de perdre bien des âmes. C'est un mauvais livre.* »

Il faut malheureusement reconnaître qu'un bon nombre de chefs-d'œuvre et de grandes œuvres de la littérature française (*et ceci n'est pas particulier à cette dernière*) tombent sous le coup des condamnations de l'Index. Et les moralistes catholiques sont loin de recommander tous les livres qui ne sont pas nommément condamnés. On ne saurait blâmer ni la prudence de l'Église ni la sévérité des moralistes. Un ouvrage peut être un chef-d'œuvre littéraire et causer d'irréparables ravages dans les âmes innocentes ou insuffisamment prévenues.

En général, la littérature française n'est pas une littérature pour les enfants et pour les jeunes. Beaucoup de ses chefs-d'œuvre et de ses grands ouvrages exigent, pour être lus sans danger et appréciés sainement, un esprit vigoureux et entraîné, une intelligence capable de critique et de discernement judicieux. Est-ce le cas du plus grand nombre des lecteurs ?... Il importe donc de se soumettre de cœur et d'esprit aux jugements que la sagesse de l'Église porte sur les ouvrages de la littérature, même s'il s'agit de chefs-d'œuvre littéraires ou de livres remarquables.

TREFFLÉ BOULANGER.

APERÇU DE CE QUI SE FAIT DANS LA PROVINCE DE QUÉBEC POUR AMÉLIORER LE LANGAGE DANS LES ÉCOLES PUBLIQUES

par

André Raymond
Chef du Service des Examens officiels.

(suite de la page 511)

au III^e Congrès: « *Disons tout de suite l'immense difficulté de la tâche, l'énorme pression de la puissante et toute proche Amérique, l'inégalité en présence: David en face de Goliath.* »

Le III^e Congrès de la Langue française a donc un lendemain prometteur. Nous espérons que ce bon travail se maintiendra et, que les titulaires continueront d'insuffler à leurs élèves le souci de la précision de la langue écrite et parlée.

Quant à ces derniers, ils devront maintenir leurs efforts en vue d'améliorer toujours de plus en plus la connaissance de notre belle langue. Par des lectures appropriées, ils accroîtront la richesse de leur vocabulaire et ils pourront ainsi exprimer, dans un langage châtié et toujours clair, les idées nouvelles qu'ils y auront puisées.

Que le III^e Congrès ait seulement permis un nouvel élan vers la réalisation d'un meilleur français dans nos écoles et au foyer, et ces importantes assises n'auront pas été un simple congrès de linguistes !

ANDRÉ RAYMOND.

Aimons-nous vraiment notre langue ?

par

Mrg Albert Tessier
Visiteur en Chef des Écoles ménagères

QUESTION pour le moins oiseuse, pour ne pas dire impertinente. Est-il permis de mettre ainsi en doute, publiquement, notre amour pour la langue ancestrale, pour la langue que depuis trois siècles chaque enfant apprend à balbutier sur les genoux de sa mère ? La langue qui, la première parmi les idiomes civilisés, a fait vibrer les rudes échos des forêts de l'Amérique primitive ; la langue qui a servi de véhicule à la civilisation catholique dans toute l'Amérique du Nord et un peu partout dans le monde ; la langue que nos grands parlementaires ont valeureusement et victorieusement défendue contre tous les adversaires qui la menaçaient et voulaient la proscrire de ce continent ; la langue qui . . . la langue que, etc . . . etc . . .

Je ne raille pas. C'est très sérieusement que je ressuscite quelques-uns des thèmes qu'orchestraient avec ferveur et sincérité, il n'y a pas si longtemps, les apôtres de nos multiples campagnes de re francisation.

Dans ces temps heureux et candides, on n'hésitait pas à faire vibrer les âmes, à soulever des ferveurs, à provoquer des enthousiasmes. On ne croyait pas encore que « *l'histoire nationale dorée et faussée par l'émotion patriotique n'a aucune valeur formatrice* » et que ce serait un jour heureux que celui où le Canada abandonnerait enfin « *l'histoire filiale et patriotique (. . .) pour l'histoire critique et sociologique.* »

Faut-il de toute nécessité rester froidement impassible pour exposer objectivement des faits humains, des événements historiques ? L'enthousiasme est-il à ce point l'ennemi de la vérité ?

Le patriotisme, l'amour de la langue maternelle en est une forme essentielle, — est-il une activité purement intellectuelle, qu'on ne peut nourrir que de démonstrations rigoureuses et scientifiques ?

Les procédés de propagande nationale d'autrefois peuvent faire sourire les modernes. Il semble tout de même, que ces meneurs de foules ont rendu service en secouant les tièdes et les indifférents, et en suscitant des poussées de ferveur qui, se soudant les unes aux autres, ont fini par créer un courant assez fort pour sauver une situation très compromise.

Sans remonter aux grandes luttes constitutionnelles, on peut toucher du doigt des périodes d'histoires assez inquiétantes pour notre survie. Il y a quarante ans encore, il fallait lutter, arracher bribe par bribe le droit à la vie de notre langue. On a raillé le « *patriotisme de timbre-poste bilingue* » . . . Ce trait n'éclaire qu'un aspect de la bataille. Partout le français était traité en parent pauvre, sinon en ennemi. Les compagnies de transport, les utilités publiques, les maisons de commerce, les affiches commerciales, les catalogues des grands comptoirs postaux, n'accordaient aucune place au français. Tellement que peu à peu l'anglais s'introduisait dans la conversation courante, déformait et pourrissait le parler populaire.

Il vint un moment, un moment que j'ai connu, où le problème premier était presque de réapprendre le français ! Le simple français de tous les jours. C'est de cette époque que datent les lexiques, les vocabulaires, les dictionnaires du Bon Langage. Ces livres n'avaient rien de passionnant. Pour nous les faire aimer, il fallait créer autour d'eux un climat de fierté et d'amour.

Je me souviens encore des électrisantes soirées poétiques où les figurants déclamaient des pièces de *Crémazie*, *Chapman*, *Beauchemin*, *Zidler*, *Lozeau*, *Blanche Lamontagne*, etc . . . On organisait aussi des conférences: *Lamarche*, *Lavergne*, *Bourassa*, *Montpetit*, *Groulx*, etc . . . Dans nos classes d'histoire, dans nos compositions ou rédactions, la langue française avait toujours une large place.

Il fallait être durement rétif pour résister à pareil courant de ferveur. Aussi, nous nous faisons un religieux devoir d'étudier, d'enrichir notre vocabulaire, de soigner davantage notre diction et notre tenue. Les progrès étaient lents, mais ils étaient constants parce que les animateurs restaient en alerte et alimentaient constamment notre zèle fragile.

D'une campagne à l'autre les positions s'affermisssaient, le français gagnait du terrain.

A l'heure actuelle la situation est devenue nettement favorable à l'épanouissement libre de la langue française. Nous n'éprouvons plus cette impression irritante d'hostilité sourde, de boycottage mesquin et systématique, qui pesait désagréablement sur nous. Dans tous les milieux, on accepte sans trop rechigner le fait français. On commence même à admettre comme vérité normale qu'un pays bénéficiant des richesses de deux grandes cultures est un pays privilégié. Le gouvernement fédéral se montre beaucoup plus généreux en formules et en documents bilingues. Les versions françaises des volumineux catalogues de nos grandes maisons de commerce sont d'excellente qualité, ce qui est un facteur important car ces énormes volumes illustrés sont certainement les plus consultés de toute notre littérature! Enfin, le français écrit ou parlé, qu'on sert quotidiennement au public, marque aussi un progrès très net sur les périodes antérieures. Plusieurs programmes de radio, certains films français, nombre de revues et de journaux contribuent à l'épuration et à l'enrichissement de notre vocabulaire et de nos tournures de phrases.

Bref, avec un peu d'effort et de surveillance, il est maintenant très facile de parler un français raisonnablement correct et de tenue plus que convenable. Nous y sommes aidés de toutes les façons et il faut vraiment fournir un effort spécial de mauvaise volonté pour parler mal.

Si j'en juge par les récriminations et plaintes des éducateurs, le ton général du langage se ressent très peu des conditions favorables dont nous bénéficions actuellement. Les jeunes filles semblent vouloir se signaler spécialement dans cette mauvaise voie. Alors qu'autrefois, elles donnaient le ton du langage soigné, aujourd'hui elles affectent un langage négligé, rude, souvent grossier. Elles semblent y mettre un certain chic; c'est peut-être une façon de se masculiniser.

Depuis quinze ans, dans les Instituts familiaux, nos éducatrices ont déployé une action méthodique, vigilante, patiente, variée dans ses procédés et ses formes. Le climat de l'école tend à donner le respect de la féminité, le souci de la distinction dans la tenue, le langage, les attitudes, etc. Tout est mis en œuvre pour réussir: *bulletins de personnalité*, *semaines du Bon Langage*, *affiches*, *conférences*, *campagnes de correction mutuelle*, *jetons*, *décorations*, etc . . .

Malgré ce noyautage serré, les résultats laissent encore à désirer. Est-ce mieux ailleurs? Il est permis d'en douter.

Comment nous y prendre pour réagir efficacement?

Il faudrait d'abord chercher les causes. Elles sont multiples, mais toutes se rattachent plus ou moins à un état de laisser-aller général, une sorte de mode à rebours qui admet le débraillé dans la tenue et le langage comme une forme émancipée de distinction moderne.

Guérira-t-on ce mal par des cours de diction, des exercices de vocabulaire, des démonstrations d'étiquette, des objurgations et des supplications? On ne réussira certainement pas uniquement avec des raisonnements et des arguments intellectuels. Le

mal n'est pas dans l'intelligence. Tout le monde *sait* qu'il faut bien parler, qu'il faut se conduire dignement, qu'il faut être distingué. Actuellement, tous *savent* aussi comment bien parler, bien se tenir. On le leur a appris à satiété.

Cherchons donc, puisque l'intelligence suffisamment éclairée ne suffit pas à opérer les transformations désirées, à mettre en branle d'autres facultés, à faire miroiter des objectifs assez puissants, pour que la volonté et le cœur entrent en action! Il faut arriver à faire désirer puissamment à chacun, de devenir un beau type complet de Canadien français catholique! La qualité du langage suivra automatiquement l'ascension amorcée vers ce bel idéal.

Et ainsi, c'est tout le problème de l'éducation qui se pose. Sur quel ressort appuyer notre action? Sur le « *faire apprendre* » ou le « *faire aimer* ». Peut-on dire que, dans nos classes, le cœur trouve sa place? Pour nous en tenir au problème de la langue, pouvons-nous nous rendre le témoignage que nous essayons vraiment de la faire aimer, de révéler ce qu'elle représente dans notre histoire, dans notre vie à nous?

Pour nous, dirigeants et éducateurs, apparaît-elle comme une valeur de vie, une valeur première assez dynamique pour soulever en nous des enthousiasmes dont l'action rayonne sur ceux que nous avons mission de préparer aux grands devoirs de la vie? On ne donne que ce qu'on possède. Si nous sommes intérieurement détachés et indifférents à l'égard de la langue française, comment réussirons-nous à enthousiasmer nos élèves, à leur faire prendre au sérieux leurs responsabilités à l'égard de cet élément essentiel de notre héritage catholique et français?

Nous pourrions alimenter nos ferveurs dans la littérature patriotique d'autrefois. Il n'y a pas que du mauvais, dans les poèmes et discours des grands chefs de file des temps passés. Pourquoi ne puiserions-nous pas avec discernement dans cette abondante documentation? Il y aurait profit, je pense, à remettre à l'affiche de nos séances collégiales ou scolaire, les textes et l'exemple des personnages qui, à leur époque, ont réussi à émouvoir les masses. On pourrait aussi utiliser leurs textes comme sujets de dictées, de lectures commentées, de déclamations, etc . . .

Cette abondante littérature patriotique fait évidemment état des luttes, que nos adversaires de jadis, ont rendues nécessaires; elle prend ainsi assez souvent un ton belliqueux et revendicatif. L'état actuel des esprits suggère un ton plus serein, plus constructif. Il est possible d'exalter notre langue pour elle-même, pour sa beauté propre, sa richesse d'expression, ses états de service. Dans les recueils de poèmes, de discours, de conférences, qu'ont laissés les écrivains et les orateurs des générations précédentes, on pourra choisir des textes de très belle qualité littéraire, animés d'un souffle réel et sincère, chargés de pensées fortes et de principes sûrs, appuyés sur une saine doctrine nationale. Des textes éclairants et exaltants, sans rien qui incite à la polémique ou aux comparaisons irritantes.

La nature humaine reste foncièrement la même, à travers les fluctuations des époques successives de l'histoire. Nos jeunes d'aujourd'hui sont, comme ceux de jadis, capables de s'enthousiasmer pour des *Causes* quand on sait atteindre leur sensibilité avec des procédés vrais, sans faux trucs. Ils sont plus exigeants que jadis. Raison de plus pour les chefs de ne pas essayer de les mettre en branle par des procédés artificiels et conventionnels!

L'amour de la langue est inséparable de l'amour de la Patrie. Nos jeunes aimeront et respecteront la langue française, dans la mesure même, où nous réussirons à développer chez eux la vertu de patriotisme. Une vertu appuyée sur des connaissances et des convictions qui engagent tout l'être et le lient, avec son cœur, sa volonté, sa sensibilité, aux générations dont il dépend et à celles qui lui demanderont compte plus tard, de la façon dont il aura tenu son rôle de chrétien et de citoyen.

ALBERT TESSIER, P.D.

Présence de la langue française

par

Jean Bruchési,
de la Société Royale du Canada.

C'est en plantant des croix la première à Saint-Servan (*aujourd'hui baie du Homard*), sur la côte du Labrador, le 12 juin 1534, la seconde sur la pointe de l'entrée du havre de Gaspé, le 24 juillet suivant que Jacques Cartier prit possession du Canada, au nom de son maître François I^{er}. Le Malouin et ses compagnons étaient des chrétiens; la patrie, dont leur conquête pacifique étendait ainsi le domaine, bien qu'il fût encore trop tôt pour en déterminer la limite, était la fille aînée de l'Église. Ce furent donc des mots français que la main d'un de ces hommes inscrivit « *en grosses lettres* », sous le croissillon: « *Vive le Roy de France !* »

Aux yeux des découvreurs, sinon aux yeux des Indiens qui les entouraient et qui ne saisissaient pas le symbole du spectacle dont ils étaient les témoins étonnés, une telle prise de possession engageait l'avenir. Le Canada était né sous le double signe de la croix et de la langue française. Mais une langue — et cela est particulièrement vrai de la langue française — suppose une culture, une pensée, un esprit dont elle n'est, du reste, que le véhicule ou l'expression. Avec la langue que parlaient Cartier et, après lui, Champlain, véritable fondateur de notre patrie, il y eut donc un esprit français qui traversa les mers. Car ce n'est pas seulement leur corps, mais leur âme aussi, avec ses qualités morales et intellectuelles, que les dix mille colons, venus à la suite des fondateurs, apportèrent sur les rives du Saint-Laurent, en des circonstances qu'il est inutile de rappeler ici. En un mot, les quelques milliers de petites gens, qui sont nos ancêtres, ont eu l'esprit français; ils l'ont défendu avec vaillance, dans l'espoir de le transmettre intégralement à ceux qui viendraient après eux et à qui il incomberait de poursuivre la tâche jamais achevée. Cet esprit-là s'est retrouvé dans l'action héroïque des missionnaires qui se sont sans doute astreints à apprendre les langues indiennes, mais n'en ont pas moins fait entendre des paroles françaises partout où ils sont allés. Il a animé les découvreurs partis à la recherche des « *mers douces* », ou des chemins qui devaient conduire jusqu'en Chine, et qui ont marqué de noms français toutes les étapes de leurs interminables voyages. Il a inspiré les paysans tenaces, faiseurs d'enfants et de terre; il s'est accordé aux croyances et il a chanté par toutes ces voix françaises qui reprenaient, à côté d'un berceau, à la lisière d'un bois, au fil de l'eau ou sur le sentier de la guerre, les refrains d'amour ou de bataille.

Les témoignages ne manquent pas en faveur du langage de nos pères. D'ascendance rurale, pour la plupart, les colons avaient apporté leurs patois. Tout naturellement, les Canadiens d'il y a deux ou trois siècles parlaient la langue de leur métier, de la petite patrie d'origine. Mais, avec les années, les patois se fondirent les uns dans les autres, au point de ne plus survivre que par la variété des locutions dialectales. Administrateurs, religieux, seigneurs et commerçants imposèrent le français tel qu'il était parlé à l'époque, un français relativement uniforme, avec des expressions et des accents propres à chaque province, où dominait le français de l'Ile-de-France. Ce n'était pas le français de l'élite, alors peu répandu et qui ne fut du reste pas admis comme idiome national, en France même, avant la fin du XVIII^e siècle, pas plus, à vrai dire, le français classique

dans toute sa pureté, mais non un français corrompu, ni un patois. A l'exemple de tous les langages populaires, celui des Canadiens de l'ancien régime avait pris le caractère d'un parler régional où abondèrent les archaïsmes et qui ne s'est point interdit d'emprunter aux langues étrangères avec lesquelles il a été en contact. Langue savoureuse, disait-on déjà au début du XVIII^e siècle, authentiquement française, qui faisait écrire au jésuite Charlevoix: « *Nulle part ailleurs on ne parle plus purement notre langue* »; témoignage confirmé par Montcalm et par Bougainville, ce dernier ne trouvant même aucun accent au langage de nos pères, sinon un accent aussi bon qu'à Paris. « *Les habitants de ce pays parlent un français pareil au nôtre* », notait alors, dans son journal de campagne, Jean-Baptiste d'Aleyrac, officier des troupes royales, qui assista aux dernières victoires et aux dernières défaites.

Car un jour vint où tout le continent d'Amérique, découvert, exploré, défriché par la France, arrosé du sang des meilleurs de ses fils, fut à jamais perdu, comme pour donner raison à Richelieu: « *Les Français ont plus de cœur pour faire des conquêtes, que de tête pour les conserver* ». Quelque chose, cependant, n'était pas perdu, quelque chose dont un petit peuple acceptait déjà d'être à sa manière le témoignage vivant, quelque chose qui échappait au sort des armes, qu'on pouvait suivre à la trace d'une extrémité à l'autre du territoire américain: la grandeur même de la France. Et l'un des signes les plus éclatants de cette grandeur était bien la présence de la langue française.

Au moment où le sort de la colonie s'était décidé sur mer et sur les champs de bataille de l'Europe, à l'heure où ses 65,000 habitants passaient sous une domination étrangère, le visage du Canada n'était plus le simple reflet de celui de la France, sa mère. Par sa vie économique et sociale, sinon par ses lois et ses institutions, par ce qu'il avait de vie intellectuelle même, comme les manifestations d'un art indigène en offraient déjà la preuve, c'est à peine s'il était encore une autre France. Même s'il n'en avait pas tout à fait conscience, il donnait des signes certains d'une personnalité où persistait sans doute, et pour toujours, la marque de ses origines, mais d'une personnalité qui tranchait sur celle des autres provinces du royaume. En raison du milieu où elle s'était formée, où elle avait grandi, par le fait de particulières conditions matérielles et spirituelles, la société canadienne différait donc sensiblement de la société française. Elle avait toutefois emprunté à celle-ci quelques-uns de ses traits les plus aimables et la communauté de langage n'était pas un lien facile à briser, en dépit de la séparation brutale de 1763.

Cédés ou conquis, les Canadiens — ils étaient alors et seraient longtemps les seuls à être désignés ainsi — ne crurent pas que le changement d'allégeance signifiait pour eux, entre autres choses, l'abandon de la langue française. Sans doute, ils purent craindre — et l'avenir justifia leurs craintes — qu'il s'en trouverait, parmi les nouveaux maîtres du pays, pour tenter de proscrire cette langue, sinon d'un coup, du moins avec les années. De fait, ni le traité de Paris, ni la Proclamation d'octobre 1763, ni l'Acte de Québec, ni la Constitution de 1791 n'abordèrent le sujet. A la maison comme dans la rue, à l'église comme au tribunal et dans les assemblées parlementaires, c'est la langue française qui continua d'être parlée. Mais elle ne fut plus seule comme auparavant, et nous savons quelles luttes nos pères eurent à soutenir contre certains des nouveaux venus, contre la propre apathie ou l'indifférence des leurs, pour avoir des écoles, petites ou grandes, où l'instruction serait donnée en français. Il est néanmoins raisonnable d'admettre qu'une trentaine d'années après la conquête, tout comme sous le régime précédent, les Canadiens trouvaient naturel de s'exprimer en français. Bien plus, au témoignage d'un voyageur du nom de Weld, venu au pays à la veille de la division du Canada en deux provinces, les vaincus parvenaient encore à imposer leur langue aux vainqueurs. Aussi bien, la langue française continuait-elle d'être une présence qui n'avait pas besoin de s'appuyer, pour se justifier, sur des déclarations écrites ou verbales. Il n'en irait plus de même avec l'avènement du système parlementaire, et surtout après 1840.

Dès la première séance de l'Assemblée législative du Bas-Canada, en décembre 1792, quand il fallut élire un président, le député Pierre-Louis Panet fit une déclaration pour le moins stupéfiante sur la nécessité absolue, pour les Canadiens, d'adopter la langue anglaise. Fort heureusement, quelques semaines plus tard, la majorité proclama que les deux langues pourraient être parlées au cours des délibérations, que les procès-verbaux et les statuts seraient également imprimés dans les deux langues. C'est alors que M. de Lotbinière, Joseph Papineau et Pierre Bédard se firent les éloquents champions — les premiers dans l'histoire parlementaire — des droits du français, en proclamant que Londres n'avait pas accordé l'Acte de Québec aux Canadiens pour refuser ensuite d'entendre ceux-ci lorsqu'ils s'exprimeraient dans leur propre langue.

La lutte était cette fois engagée pour de bon. D'une part, ceux qui étaient encore les plus nombreux, mais ne le seraient pas toujours, qui ne détenaient pas les rênes du pouvoir, mais étaient bien résolus de garder leur langue comme leur religion; d'autre part, ceux qui n'attendaient point d'être la majorité pour faire du Canada un pays anglais et qui, de bonne ou de mauvaise foi, n'imaginaient pas une colonie britannique dont une partie des habitants continueraient de parler ouvertement la langue française. Et cette lutte n'était pas près de finir, même si quelques-uns des vaincus de la veille devaient y renoncer par lassitude, intérêt ou lâcheté. Mais ils ne furent jamais qu'une minorité, sourds à la voix de leur conscience comme aux hommages non équivoques ou aux rudes coups dont le français ne cessa d'être périodiquement l'objet.

Il arriva même, en 1840, que la langue française perdit son caractère officiel. « *Débris d'un peuple ancien, perdu au milieu des flots d'une nation nouvelle* », suivant les termes employés par Alexis de Tocqueville, les 400,000 Français du Bas-Canada ne pouvaient plus espérer survivre. « *Quelque résistance qu'ils fassent, avait proclamé Durham dans son célèbre Rapport, l'absorption de leur race est déjà commencée. Notre langue se propage comme fait tout naturellement la langue des employeurs et des riches* ». Meurtri, inquiet, désespéré, ce petit peuple n'avait pas fini de mesurer les conséquences de son attachement à des croyances et à des traditions qui lui étaient constamment reprochées. Depuis le jour où la domination anglaise s'était imposée à lui, son histoire n'était vraiment qu'une longue lutte morale et politique pour conserver sa religion, sa langue et ses lois. Pour avoir heurté de front les décrets d'une métropole toute-puissante et les plans d'un parti hostile, il était regardé par l'un et par l'autre comme le propagateur de doctrines funestes. Mais, à l'heure où un jeune notaire de Québec, François-Xavier Garneau, sans être trop rassuré sur l'avenir des siens, entreprenait d'écrire l'histoire de son pays, un jeune chef de trente-trois ans, Louis-Hippolyte La Fontaine, préludait à Kingston — en pleine Assemblée législative, où dominait l'élément anglais — au rétablissement de la langue française dans l'intégrité de ses droits. Au député qui le sommait de s'exprimer dans la seule langue officielle, La Fontaine eut alors le courage de faire en français une réponse dont chaque terme mérite d'être repris et médité, car notre histoire ne contient pas d'hommage plus éclatant ni plus significatif à la langue de Pascal, de Bossuet et de Molière. « *L'honorable député . . . me demande de prononcer dans une autre langue que ma langue maternelle mon premier discours en cette Chambre. Je me défie de mon habileté à manier la langue anglaise, mais le pourrais-je que je ne prononcerais pas moins mon premier discours dans celle de mes ancêtres, ne fût-ce que pour protester solennellement contre la cruelle injustice de l'Acte d'Union qui décrète la proscription de la langue maternelle d'une moitié de la population du Canada. Cela, je le dois à mes compatriotes, cela, je le dois à ma dignité* ». Six ans plus tard, entraînée par ce même La Fontaine, c'est une Assemblée unanime qui vota une adresse à la reine Victoria pour réclamer le rappel de la clause inique.

Tous ceux — et ils furent nombreux, même parmi les Anglo-canadiens — qui saisirent ensuite l'occasion de rendre hommage à la langue française — hommes politiques ou religieux, universitaires ou écrivains — n'ont fait en quelque sorte que reproduire, en le

prolongeant, le geste de La Fontaine. Ou bien ce fut pour parer une attaque, ou bien ce fut pour raffermir des volontés hésitantes, sinon pour relever des courages abattus. Il y aurait ainsi tout un florilège à composer avec les multiples témoignages, oraux ou écrits, qui ont proclamé soit les droits, soit les vertus de la langue française, et qui en ont du même coup manifesté la présence.

N'est-ce point Georges-Étienne Cartier qui exprima à maintes reprises l'orgueil « d'être issu de l'ancienne France », qui regarda comme une utopie « la fusion des races en une seule » et contribua le plus à faire garantir, par l'Acte impérial de 1867, l'usage des deux langues? Combien de fois un Wilfrid Laurier ne protesta-t-il point contre ceux qui voulaient voir tous les Canadiens fondus dans le même moule? Et c'est à la session de 1889, en marge d'un débat sur la loi provinciale en faveur des Jésuites, que le futur premier ministre fit cette déclaration dont il n'a jamais, par la suite, contredit le sens. « *Je suis fils d'une Canadienne française et je déclare que je suis aussi attaché à la langue que j'ai apprise sur ses genoux, que je le suis à la vie qu'elle m'a donnée* ». Car la langue d'un peuple est un bien sacré. Et quand cette langue, comme l'a écrit Mgr Louis-Adolphe Paquet, « *s'appelle la langue française, quand elle a l'honneur de porter, comme dans un écrin, le trésor de la pensée humaine enrichi de toutes les traditions des grands siècles catholiques, la mutiler serait un crime, la mépriser, la négliger même, une apostasie* ».

Aussi bien, ne faut-il pas s'étonner qu'à l'exemple de tant de Français, qui furent sur ce continent américain — et parfois jusqu'au martyre — les témoins du Christ, les Canadiens français ont à leur tour rayonné, de l'Atlantique au Pacifique, sous le double signe de la croix et de la langue française. Ils n'ont jamais admis et n'admettront jamais que l'avenir du catholicisme, au Canada, dépendrait principalement de la diffusion de la langue anglaise. Le droit de prier Dieu dans sa langue, qu'ils ne contestent pas aux autres, ils le réclament avec raison pour eux-mêmes, d'accord sur ce point avec Henri Bourassa dont la voix vibrante, en septembre 1910, lançait ce cri sous les voûtes de Notre-Dame de Montréal: « *N'arrachez à personne, ô prêtres du Christ, ce qui est le plus cher à l'homme après le Dieu qu'il adore* ». Et c'est ainsi que le français, suivant le mot de Mgr Paul Bruchési, à l'adresse des Franco-ontariens, « *a, sur cette terre du Canada, des droits indéniables. Ce fut la langue de notre berceau; nous y voyons la gardienne et la protectrice de nos traditions* ». Vérité maintes fois dite, que le cardinal Villeneuve, entre autres, a reprise certain jour, en comparant le verbe français et les habitudes de vie française aux enveloppes protectrices de notre foi et de notre vie chrétienne.

Est-il besoin de conclure? Présente à la découverte de notre pays, présente tout le long de cette période héroïque qui en suivit la naissance et en accompagna la pénible croissance, présente aux jours sombres de la conquête et au cours des luttes menées en partie pour elle, la langue française continue de l'être à une époque où le Canada est en train de devenir l'une des premières puissances économiques de l'univers. Rares, parmi les grands hommes et les héros de notre histoire, pour ne pas parler des compatriotes plus humbles — religieux, ouvriers, maîtres d'école, « *habitants* » tenaces — qui n'ont pas été, par des actes ou par le verbe, ses fidèles témoins. « *Cette langue, écrivait récemment M. Étienne Gilson, de l'Académie française, n'est pas une langue que nous avons apportée aux Canadiens, mais celle qu'ils ont eux-mêmes apportée, gardée, sauvée du désastre au prix d'une lutte magnifique, menée par eux pour le plus précieux de leurs biens* ». Parce que le français est précisément cela pour nous, n'espérons pas le garder désormais à l'abri des dangers qui le menacent, si nous ne nous attachons point de toutes nos forces à la culture. Or, la véritable culture ne saurait être acquise « *sans l'étude approfondie et l'usage soutenu de la langue maternelle* ».

JEAN BRUCHÉSI.

Hommage à la langue française

par

M. l'abbé Paul-Émile Gosselin,
Directeur général de "L'Action Catholique"

L'Académie française avait délégué au premier Congrès de la langue française, tenu à Québec en 1912, un des ses membres les plus distingués, M. Étienne Lamy. Celui-ci prononça alors un discours sur la langue, qui est demeuré classique. Nous y lisons le passage suivant :

« Si le français est notre bien domestique, il est de plus un de ces idiomes conquérants qui dépassent leurs frontières, une richesse universelle et l'une des plus magnifiques parures qu'ait jamais revêtues la pensée humaine ».

Cent trente ans avant les assises de Québec, en 1782 exactement, l'Académie de Berlin avait ouvert un concours sur ce thème de l'universalité de notre langue. Un Français, le comte de Rivarol, en remporta les honneurs avec son célèbre *« Discours sur l'universalité de la langue française »*. Le prix qui lui fut attribué avait été donné par le roi de Prusse, Frédéric II. Celui-ci tenait la langue française en très haute estime et il avait désigné un Français, Maupertuis, comme directeur de l'Académie de Berlin. Il assistait souvent aux réunions de cette société afin d'y entendre et d'y parler notre langue.

Le français était alors la langue des cours royales les plus raffinées de l'Europe. On le parlait dans le palais de Catherine II de Russie comme dans celui de Potsdam. Gustave III, roi de Suède, s'entretenait en cette langue avec ses gentilshommes. Stanislas Poniatowski faisait de même en Pologne. Il devait terminer ses jours à Nancy et doter cette ville de France, de monuments qui attestent sa culture, son goût des lettres et des arts.

C'était la belle époque, celle où le français régnait dans les salons et dans les ambassades, disputait même au latin sa place dans le monde scientifique. Aussi ne faut-il pas s'étonner qu'un Allemand, Christophe Schwab, dissertant sur le même sujet que Rivarol, ait écrit la phrase suivante : *« Je souhaite que chaque peuple connaisse deux langues, la sienne et la langue universelle qu'est le français »*. Il reflétait le sentiment de l'élite intellectuelle de l'Europe à cette époque.

Bien longtemps auparavant, la langue française avait reçu un témoignage du même genre. Celui d'un saint aujourd'hui universellement connu, poète sublime, François d'Assise. *« Pour le Poverello, écrit un de ses récents biographes, le français était la langue de la poésie, la langue de la religion, la langue de ses meilleurs souvenirs et de ses heures les plus solennelles, la langue à laquelle il recourait lorsque son cœur était trop plein pour pouvoir s'exprimer dans son langage natal, vulgarisé pour lui, par l'usage quotidien; c'était essentiellement la langue maternelle de son âme. Toutes les fois qu'il parlait en français, ceux qui le connaissaient savaient qu'il se sentait heureux. »*

Un illustre compatriote du Pauvre d'Assise, S.S. le pape Pie XII, possède parfaitement notre langue. Il a révélé s'être formé à l'éloquence par la lecture d'un des plus grands classiques français, l'illustre évêque de Meaux, Bossuet. Dans une lettre qu'il adressait en 1942 à l'Académie française pour la remercier de lui avoir décerner sa grande médaille d'or, le Souverain Pontife rendait à notre langue le témoignage suivant :

« L'estime singulière que, depuis nos jeunes années, nous avons sans cesse nourrie pour la langue française, dans l'usage de laquelle notre goût personnel autant que nos fonctions nous ont de jour en jour confirmé, ne pouvait que nous faire apprécier davantage le très noble geste par lequel l'Académie décidait à l'unani-

mité, dans sa séance solennelle du 18 décembre 1947, de nous offrir l'exceptionnelle médaille d'or à l'effigie du cardinal Richelieu, son immortel fondateur.

« Nous l'avons reçue avec une réelle émotion qui faisait revivre devant tous les yeux le panorama splendide, les fastes tricentenaires du célèbre institut spécialement créé pour la défense et l'illustration de l'un des plus riches idiomes que Dieu ait donné aux hommes de parler. En effet, on ne louera jamais assez la langue française pour sa clarté, sa précision et sa distinction qui en firent par excellence le langage de la diplomatie et des sciences spéculatives.

« Et cela non par le fait d'une élection arbitraire, car elle est par-dessus tout la langue de l'art, de la littérature et de la poésie, la langue de l'esprit et du cœur.

« C'est surtout à travers vos auteurs classiques que nous l'avons connue, admirée, aimée. Parmi eux, comment ne manifesterions-nous pas, en cette heureuse conjoncture, une préférence secrète pour votre grand Bossuet, le nôtre aussi, pourrions-nous dire, en raison du profit personnel que nous avons tiré de sa fréquentation assidue et fervente . . . »

Nous pourrions multiplier ces textes de contemporains à travers le monde. Retenons-en quelques-uns venant de pays aussi différents que l'Espagne et la Russie. Délégué au Centre méditerranéen de Nice, l'écrivain espagnol Eugenio de Oro déclarait, en avril 1942:

« Souvent j'ai mieux compris ma pensée dans la traduction française que dans mon texte. »

M. W. Von Warburg, professeur à l'Université de Leipzig, affirme ce qui suit:

« Le français est supérieur à toutes les autres langues . . . Le caractère social de la langue française, auquel il faut joindre sa grâce, son élégance, sa souplesse, la prédestinait à être la langue par excellence. »

« Beauté, clarté, solidité, voilà les trois attributs de la langue française », proclame, en 1937, le ministre de l'Instruction publique de Suède, M. Arthur Engberg. De son côté, une femme de lettres russe, madame Jacques Croisé affirme qu'elle écrit ses livres en français:

« comme le clerc du Moyen âge écrivait en latin: parce que c'est la langue la plus évoluée, la plus proche de l'universel ».

Le chanoine Jacques Leclerc, philosophe et écrivain belge, auteur de plusieurs volumes et collaborateur à de nombreuses revues, a écrit les lignes suivantes à la gloire du français:

« Être de culture française, pouvoir dire du français, c'est ma langue, est un privilège inestimable . . . Être de langue française est le plus grand privilège que puisse avoir un homme d'aujourd'hui pour acquérir une belle et noble culture, une culture riche . . .

« La langue française est, du point de vue culturel, la première langue du monde et la seule langue moderne qui ait donné un classicisme comparable à celui de l'antiquité . . . Il se peut que d'autres pays aient donné d'aussi grands écrivains que la France . . . mais aucun pays n'a donné un ensemble aussi complet de tous les genres littéraires, de la philosophie à l'éloquence, de la tragédie au roman et à la poésie, du classicisme français de Rabelais et de Ronsard aux Romantiques et aux Parnassiens avec ce centre éclatant qu'est le Grand Siècle . . .

« Le français, de plus, a été le véhicule de toutes les idées modernes. Peut-être la France n'a-t-elle pas donné les plus grands penseurs, mais c'est la France qui a répandu les idées dans le monde. Même au point de vue catholique, c'est la France qui a donné le plus bel ensemble de pensée et de forme . . . »

Un écrivain anglais bien connu, Orson Wells, a souligné l'incontestable supériorité de notre langue en affirmant que, dans cet ordre d'idées, le facteur essentiel « est la somme de science et de pensée que l'acquisition d'une langue offrira à l'homme qui l'apprend ».

Le français a toujours été à l'honneur en Angleterre. Parler cette langue est considéré comme une marque de distinction, un indice de culture. Les enfants de la noblesse et de la haute bourgeoisie l'apprennent dès leurs plus tendres années, de la bouche de gouvernantes venues de France. Aussi les Hommes d'État anglais le parlent-ils, pour la plupart, de façon courante.

Il en est ainsi de leur Souveraine et la nôtre, Sa Majesté Élisabeth II. Lors de son passage en notre Pays, elle tint à parler notre langue dans les villes françaises du Canada et dans les contacts qu'elle eut, avec les diverses classes de notre population.

Elle suivait l'exemple de son aïeul, Édouard VII. La chronique, nous rapporte, en effet, qu'il avait assisté à un bal donné en son honneur à Québec lorsqu'il vint au Canada pour inaugurer le pont Victoria. Il adressa la parole en français à une jeune fille qu'on lui présentait. Celle-ci ne savait pas cette langue. Elle crut pouvoir s'excuser en disant qu'elle n'était pas d'origine canadienne-française. Le prince la reprit dans les termes suivants :

« Je le sais très bien. Mais à Londres les jeunes filles distinguées comme vous parlent le français de façon parfaite ».

Un représentant très cultivé de la Monarchie au Canada, Lord Tweedsmuir, se faisait l'écho de son Souverain lorsqu'il déclarait en 1937, lors du deuxième Congrès de la langue française :

« Tout homme sage, tout Écossais en particulier, croit certainement que le mélange des races fortifie une nation. Le Canada a le bonheur de posséder deux des grandes traditions de l'Europe, la française et l'anglaise. Vous avez conservé votre langue, votre droit, votre religion et votre culture si riche, d'un si grand prix pour le Canada tout entier, Votre langue surtout est un bien précieux, car la langue et la littérature françaises constituent une richesse non seulement pour le Canada français, mais encore pour le Canada anglais . . . »

« La gloire de la langue française repose sur sa pureté, sa précision, son exquise clarté. Comme l'écrivait un critique du dix-huitième siècle: « Elle est de toutes les langues la seule qui ait une probité attachée à son génie . . . »

« La France a toujours montré au monde comment rendre claires comme le cristal les pensées les plus subtiles et les plus nuancées. Je citerai l'exemple du mathématicien Henri Poincaré et du philosophe Henri Bergson, qui ont su donner aux théories les plus complexes la grâce et la clarté d'œuvres d'art. »

Son premier successeur d'origine canadienne, le très honorable Vincent Massey, lit et parle couramment la langue française. Il lui a rendu hommage en de multiples occasions. Il considère son maintien et son rayonnement comme l'une des conditions du progrès intellectuel et même matériel du Canada. Tout récemment il pressait nos compatriotes anglo-canadiens d'inscrire l'enseignement du français au programme de toutes leurs écoles supérieures.

Les écrivains, mieux que quiconque, sont en mesure d'apprécier la valeur d'une langue. L'opinion de littérateurs français pourrait paraître suspecte, entachée de chauvinisme, si elle n'était confirmée par des confrères d'autres nationalités. Et quel hommage plus sincère, plus réel, plus concret peut rendre à la langue française un Anglais, un Italien, un Russe que d'écrire dans cette langue. S'il le fait, c'est qu'il a été séduit, retenu, conquis par les qualités d'ordre supérieur qui la caractérisent.

La liste est longue d'écrivains étrangers qui ont ainsi usé du français. Citons des auteurs bien connus comme Marco Polo, Casanova, Hamilton, Grimm, Henri Heine, José de Heredia. Ce dernier était né à Cuba, de parents espagnols. Ses sonnets d'une forme impeccable lui valurent d'entrer à l'Académie française.

A une époque bien rapprochée de la nôtre, sinon contemporaine, nous pouvons évoquer les grands écrivains belges Maeterlinck, Verhaeren, Rodenbach, Van Leberghe. Aussi

les Anglais *Suart Merrill*, *François Vielé-Griffin*, *Julien Green*, de même que le grand poète *T.S. Eliot*. Ce dernier composa en français quelques-uns de ses plus beaux poèmes.

Joseph Kessel, *Henri Troyat*, *Wladimir Weidlé* sont considérés chez nous comme des écrivains français. Ils le sont en effet du point de vue littéraire. Mais le grand public ignore, qu'ils sont nés en Russie tous les trois et qu'ils n'apprirent le français qu'à leur venue en France.

C'est le cas de plusieurs autres vedettes de la littérature française. Celui, par exemple, de la roumaine *Anne de Noailles*, du grec *Jean Moreas*. L'espagnol *Armand Godoy* est né à La Havane. Il écrivit d'abord des poèmes dans sa langue natale. Au cours de ses études, il s'éprit de la culture française. Il finit par adopter le français comme moyen d'expression. Il a déjà produit une œuvre imposante dans notre langue. Nombreux d'ailleurs, sont les écrivains espagnols et portugais de l'Amérique centrale et de l'Amérique du Sud, qui l'ont plus ou moins imité. Ils auraient pu faire leur cette phrase d'un écrivain russe, *J. Novicow*:

« On peut être un homme accompli au XX^e siècle sans savoir l'anglais ou l'allemand; on ne peut pas l'être sans savoir le français ».

Relisons, en terminant, le magnifique hommage que S.E. le cardinal Villeneuve rendait à notre langue devant nos compatriotes franco-américains réunis à Boston pour l'entendre:

« La langue française représente la pensée peut-être la plus brillante en Europe, elle incarne les conceptions sociales, dans leur idéalisme chevaleresque et parfois candide, les plus hautes et les plus généreuses. Elle est un dépôt cristallisé de quinze siècles de culture générale intense, de cinq siècles de littérature classique. Elle est un style de langage clair, simple, nuancé, travaillé, ajusté, élégant, harmonieux. Elle est d'une poésie radieuse et solide. Elle est, qu'on me pardonne, je le dis du reste sans le moindre esprit usurpateur, elle est Sa Majesté la Langue française... »

« Une langue comme la nôtre mérite, pour autant, qu'on la parle avec douceur, charme, soin et dignité. Ce n'est point déchoir que de nous astreindre à la mieux apprendre pour la mieux exprimer. Or, à cet effet, c'est notre cerveau tout autant que notre palais qui doit demeurer français. Il faut, cette langue, conséquemment, la cultiver d'une culture générale et commune, d'une culture, en outre, spécialisée. Surtout il faut en vivre, l'affirmer, la défendre, la propager ».

Finissons sur ces strophes de M. le chanoine Lionel Groulx, dans *La leçon des érables*:

*« Gardons toujours les mots qui font aimer et croire,
Dont la syllabe pleine a plus qu'une rumeur:
Car, à tout mot de France est pris un peu d'histoire,
Et chaque mot qui part est une âme qui meurt.*

*En parlant bien sa langue on garde bien son âme;
Et nous te parlerons, ô verbe des aïeux,
Tant qu'une haute étoile allumera sa flamme
Au miroir où le Fleuve entraîne un peu des cieux;*

*Que des blés montera la mâle villanelle,
Que tintera le bronze en nos clochers ouverts,
Et que se dressera, dans la brise éternelle,
Le panache hautain des grands érables verts ».*

PAUL-E. GOSSELIN, prêtre.

Les qualités de notre langue

par

Reine Malouin,
Directeur au Conseil de la Vie française.

Il semble que d'avoir à éveiller le sentiment de la fierté nationale chez ses compatriotes soit une hérésie. Il est si naturel d'aimer sa patrie, sa langue, d'éprouver de la fierté à la proclamer, à la parler, que nous pouvons nous demander si, douter de la qualité de cette fierté n'infirmes pas les Canadiens français.

Il faut pourtant se rendre à l'évidence qu'ici, comme dans bien d'autres pays, il se commet dans ce domaine de regrettables infidélités. L'esprit français dans notre vie nationale a subi de tristes défaillances, il est mésestimé, trahi. Le sentiment patriotique est trop souvent regardé comme une notion désuète. La pensée qui se veut moderne, d'avant-garde, réaliste, à la page trouve sans hésiter de bien fallacieux prétextes pour rejeter cet amour qui lui paraît encombrant, parce qu'elle n'en a pas encore mesuré la force et la puissance. Aujourd'hui, l'État, à qui on demande tout, a remplacé la Patrie qui exige le meilleur de notre âme et, qu'égoïstement, nous lui refusons. La conception d'une vie collective canadienne, d'un bien commun, est abolie au profit du vice individuel et de l'intérêt particulier. C'est un grand mal. Mais je n'ai pas à faire ici le procès des maux plus ou moins apparents qui sapent l'armature de notre pays.

Grâce à Dieu, nos sources de fierté nationale sont aussi multiples que les éléments qui composent notre civilisation canadienne. Une de ces sources, sûrement la plus belle, parce qu'elle est un des caractères principaux de notre nationalité, c'est notre langue.

Célébrer ses qualités, c'est chanter avec amour un vieux refrain connu, et ce chant, même imparfait, sera toujours, à mon avis, mieux adapté et plus convaincant qu'une sèche analyse. Un simple chant pourra paraître puéril aux dévots du rationalisme, mais l'expérience n'est pas à dédaigner et nous continuons une tradition respectable.

Quand je dis que la langue française participe de la chanson, je songe à la langue d'oc, à l'art de « *gaie science* » que répandaient les troubadours dans les vieux châteaux du moyen âge; aux poèmes épiques et lyriques en langue d'oïl chantés par les charmants trouvères du nord de la France. C'est dans le rythme et l'harmonie que naquit notre langue et que se firent les premières conquêtes de notre parler français. J'y vois une prédestination, une vocation de beauté, de grandeur à laquelle la langue française n'a jamais failli jusqu'à maintenant.

Mais les rois de France ne furent pas seuls à l'apprécier puisque déjà, au XII^e siècle, elle dominait en Angleterre. L'on sait qu'Édouard III, le vainqueur de Crécy, « *ne parvint pas, dans une circonstance solennelle, à reproduire correctement une phrase anglaise* ». Et ne voit-on pas un Italien, Marco Polo, rédiger ses relations de voyage en français? Et Rivarol, un journaliste de Bagnols, Gard, remporter la palme en Allemagne, à l'Académie de Berlin, avec son discours justement célèbre sur « *L'universalité de la Langue française* »? Par ailleurs, vers 1760, à part l'Angleterre, toute la haute société d'Europe employait presque exclusivement le français. On arborait cette langue comme un drapeau, son usage était un signe de grande culture.

Cette langue admirée, après avoir conquis le territoire français, après avoir débordé les frontières, a franchi les mers, elle est venue jusqu'à nous portée par le courage et l'héroïsme, elle fut le véhicule glorieux de notre foi catholique et, gratuitement, elle nous apporta sa supériorité, sa richesse, son génie. Qu'elle ait survécu à la conquête et aux

tentatives répétées d'assimilation est une preuve de sa qualité. Quelle langue pourrait nous fournir des expressions plus adéquates, plus heureuses pour chanter nos misères et nos joies, nos montagnes vêtues de neige, nos grasses et somptueuses campagnes, nos forêts touffues et vivantes, notre histoire extraordinaire et tout ce que le Canada peut offrir de merveilleux et de sûr ? Quel langage en usage dans le monde pourrait rivaliser, se substituer à notre souple langue française, je vous le demande ? La richesse nuancée de ses mots, leur résonance, la justesse de ses vocables, sa limpidité, sa logique, sa simplicité, autant de qualités irremplaçables. La grammaire et la syntaxe peuvent paraître difficiles aux étrangers, elles le sont moins pour nous qui les avons employées dès le jeune âge, avant même d'en découvrir le côté scientifique. Nous avons recueilli notre langue française sur les lèvres de nos mères, en écoutant leurs conseils ou leurs chansons, elle nous est devenue aussi familière que leur amour. Le mot patoisant, issu du normand ou du picard, ne nous semble peut-être plus très académique, mais il est pittoresque et reste une expression pure et conservatrice du français du XVII^e siècle, et nous le retrouvons toujours avec attendrissement comme une authenticité française qui n'étonne et ne fait sourire que le prétentieux qui en ignore les origines.

S'instruire de sa langue, c'est la sculpter patiemment, c'est s'approcher pas à pas de la perfection qui est en elle. Apprendre parfaitement son français, le bien parler, c'est non seulement admettre ses hautes qualités d'enrichissement intellectuel, mais c'est aussi reconnaître avec fierté que l'on est le sujet d'une grande Dame qui règne depuis des siècles sur les esprits les plus aristocratiques, c'est se glorifier de posséder des titres de noblesse qui ne sont pas artificiels, mais reconnus dans tout l'univers. Le français a cet avantage d'être un idiome international qui rend partout, mais surtout dans les ambassades, d'inappréciables services. Sa clarté en fait une langue auxiliaire qui facilite les rapports entre les principales nations du monde. Ce fait est tellement connu qu'insister davantage serait superflu.

La langue française est un dépôt, un héritage dont nous devrions être très fiers. Seulement parce qu'elle existe chez nous, le Canadien est chargé, malgré lui, de cette richesse, même s'il n'en use point; il est chargé de cette parure qui orne son pays et le fait différent et unique à la fois, car rien ni personne ne pourra jamais empêcher que le Canada soit plus prospère, plus grand et plus fort du fait de ses deux cultures.

Nous avons affaire à une puissance qui ignore ce que c'est que mourir. Notre langue est un arbre dont les fortes racines sont plantées dans la terre des siècles passés, sa musculature fut assez robuste pour résister au temps et aux tempêtes. Il peut arriver, certes, que l'arbre se défeuille au cours d'une saison moins propice, mais il y a toujours un printemps qui le ressuscite et où ses branches reverdissent, une saison où la sève rebondit et le fait encore grandir. Le tronc est solide et forme un noyau assez dur pour que puissent encore s'y greffer les branches étrangères qu'il absorbe, transforme et nourrit de sa propre vie.

Comment pourrions-nous nous plaindre de posséder un trésor trop lourd ? Celui qui n'a pas la force de porter ses pierres précieuses ne les mérite pas. Par ailleurs, est-il digne de sa langue celui qui n'éprouve jamais le besoin de la méditer ? Et la méditer n'est-ce pas apprendre qu'elle sert magnifiquement notre culture, agrandit notre esprit et que nous pouvons y puiser largement sans amoindrir la fortune d'autrui ?

La langue que nous parlons constitue une particularité distincte de notre nationalité, elle est plus qu'une expression, elle est une substance et chez nous comme ailleurs, la nationalité culturelle est la plus forte, la plus caractéristique, la plus authentique. Notre entité ethnique est composée de variantes, certes, mais ces variantes sont unifiées par notre langue qui en est la cause déterminante. Un Canadien français est d'abord une personne qui parle français, qui possède une culture et une âme françaises.

Au cours de notre enfance, lorsque nous étions encore des étudiants, nous avons découvert peu à peu la grandeur du verbe français, mais nous n'avons pas tari le sujet. L'écolier ressemble à l'homme qui se tient sur la rive et regarde se dérouler inlassablement l'immense plaine bleue de la mer. Son regard la scrute, l'admire, mais ne l'épuise jamais. Plus il la sonde et plus il est pris dans le réseau miraculeux de ses ondes vivantes qui le

changent lui-même en plus vaste, en plus profond. Devant ce faste il devient humble et glorieux à la fois.

Comme une femme très belle appelle le sourire, le don, notre langue réclame aussi la lumière, le dévouement et l'amour. Pour l'aimer et la conserver comme il se doit, il faut toutefois garder sa lucidité d'esprit, se garder un peu d'espace dans le cœur, ne pas laisser envahir son cerveau par le sophisme ou l'artifice, encore moins par le snobisme ou l'engouement. Un auteur a bien le droit de manquer d'imagination ou même de métier, il n'a pas celui de ne pas savoir penser français, de ne pas connaître sa langue. Pas de croissance de notre vie intellectuelle sans la possession de ce bien fondamental, sans le respect de sa clarté, de son sens commun, de sa limpidité. Essayer de fonder sur le nébuleux, le cauchemar ou le subconscient, c'est risquer de vouer son œuvre à la faillite. Il n'y a pas de beau monstre. Les difformités, même littéraires, éveillent la pitié, elles ne suscitent pas l'admiration durable qui consacre un talent. Trahir notre langue c'est nous dépouiller volontairement d'une richesse réelle, d'une sécurité verbale qui peut sauver notre culture.

Aux éducateurs, ces apôtres du haut savoir, revient l'illustre mission de faire connaître notre langue, de la faire étudier, de révéler toutes les résonances de cet orgue parfait, instrument puissant aux cent jeux, capable de capter toutes les vibrations de l'âme. L'artiste, sensible aux harmonies délicates, peut en combiner les timbres à l'infini et ainsi, composer des chefs-d'œuvre. Il peut communiquer aux mots toute la finesse de son esprit, toute la chaleur de sa vie intérieure. La souplesse de notre langue fait qu'elle s'adapte aux émotions, à la sincérité, au caractère de celui qui sait en jouer avec brio, elle le révèle, l'explique, coule sa pensée dans une musique communicative et comble l'attente de ceux qui espéraient cette possession spirituelle. Et c'est alors que le poème, l'essai, le roman deviennent, par ses vertus, une vérité, une révélation. Aucune langue n'est plus propre à la création intellectuelle d'où l'homme tire le goût puissant de sa joie. Elle accueille l'esprit, le change en grâces et en lumière, elle en fait un hymne lyrique, dur ou logique, suivant les états d'âmes et les sujets traités, elle est toujours un témoignage et reste une chose vivante. Par elle nous devenons un message, nous sommes la signification, le visage, l'expression d'une force universelle: la pensée française ! Pour nous, il est normal et sain que nous cherchions dans la pensée française, l'instrument indispensable à notre formation culturelle, au développement de notre personnalité, à l'expansion de notre vie canadienne. Comment ne serions-nous pas fiers de nous installer dans ce domaine de la pensée française qui est nôtre, de cette pensée qui a le sens de la vie et le goût de la Beauté, de Dieu ?

Depuis trois cents ans que nous sommes engagés dans notre permanence patriotique, le fait français est une vérité humaine et spirituelle indiscutable, la pierre d'angle sur laquelle repose notre culture et une partie de notre édifice national. Qu'on le veuille ou non, nous sommes nés dans cette plaine bleue et nous devons en cultiver les blés sous peine de mourir. Jadis, nous avons reçu un flambeau allumé, il n'en tient qu'à nous d'en maintenir la flamme bien haut afin qu'elle continue de nous éclairer. Nous ne sommes pas sans attaches, nous possédons des ancêtres, un patrimoine traditionnel, une langue reconnue comme une des plus belles et des plus éclectiques du monde, une langue de culture — et vous savez comme moi que toutes les langues ne méritent pas ce titre — alors, soyons-en plus fiers et elle nous servira davantage. Ce qu'il faut condamner, c'est l'ignorance que nous avons de son génie, c'est notre façon cavalière de l'affubler d'anglicismes, notre manque de fierté qui veut que notre esprit la porte comme un vieux fichu défraîchi, surtout, c'est le désintéressement que nous affichons lorsqu'il s'agit de la réclamer comme langue officielle du Canada.

L'avenir du français dépend de chacun de nous et est contenu dans le présent. L'avenir, on le bâtit aujourd'hui. Et bâtir, n'est-ce pas s'exprimer, chanter, créer, croire ?

REINE MALOUIN.

Discours de réception à la Société Royale du Canada

par

Jean-Marie Laurence,
École normale Jacques-Cartier, Montréal.

Fils de la montagne et admirateur de la nature, j'ai souvent moqué, dans ma lointaine jeunesse, le monde académique et singulièrement les discours de réception. Les cérémonies de doctes sociétés comme celle-ci, m'apparaissaient comme des comédies quelque peu puériles, des exercices d'acrobatie verbale, des batifolages littéraires de vieux messieurs chez qui la délectation morose a remplacé l'exubérance de la vie. Comme la petite chèvre de M. Séguin, je méprisais la sérénité de la plaine, j'abhorrais le clos et ses limitations, je haïssais la corde, le pieu, enfin toutes les contraintes de l'ordre, tous les instruments et accessoires du protocole. A moi les folles équipées dans la montagne ! *Et* « tout à coup le vent fraîchit. La montagne devint violette; c'était le soir. Déjà ! dit la petite chèvre; et elle s'arrêta fort étonnée. » Déjà ! répondis-je à l'illustre membre de cette illustre Compagnie, qui entrouvait devant moi la porte de votre aréopage: mais il n'est que midi, Midi roi des étés, Midi le juste aux traits de feu, Midi sur l'acropole; pourquoi, déjà ! l'encens des nécropoles ? Cependant je réfléchis. Votre collègue, mon ami, disciple d'Hippocrate et serviteur d'Hygie, m'avait inoculé quelques grains de sagesse et peut-être bien d'ellébore. Le sentiment de mon indignité m'envahit. La noblesse et l'éminente utilité de votre mission m'apparurent. J'appris vos hauts faits, votre mérite, votre jeunesse d'âme et d'esprit, si bien que me voilà confus de l'honneur insigne que vous voulez bien me faire, messieurs, en m'accueillant dans votre Société.

Depuis si peu de temps, que je fréquente aux abords de votre Compagnie, j'ai connu l'une des plus belles choses au monde: *l'amitié*. L'amitié, cette perle rare dont personne, peut-être, n'a parlé avec plus de chaleur, d'émotion et de justesse que le grand Montaigne. « *En ce noble commerce, dit-il, les offices et les bienfaits, nourriciers des autres amitiés, ne méritent pas seulement d'être mis en compte; cette confusion si pleine de nos volontés en est cause; car tout ainsi que l'amitié que je me porte ne reçoit point augmentation pour le secours que je me donne au besoin, quoique disent les stoïciens, et comme je ne me sais aucun gré du service que je me fais, aussi l'union de tels amis étant véritablement parfaite, elle leur fait perdre le sentiment de tels devoirs, et haïr et chasser d'entre eux ces mots de division et de différence: bienfait, obligation, reconnaissance, prière, remerciement et leurs pareils.* » Tels sont les rapports qui existent entre vous, messieurs, et voilà peut-être l'exemple le plus utile que vous puissiez donner au dur siècle où nous sommes.

Vous donnez aussi l'exemple du travail, du labeur intellectuel, et ce n'est pas un mince mérite en cette terre canadienne où le froid, le sens pratique et les facilités de l'existence produisent sur l'esprit les mêmes effets languides que le soleil des Tropiques.

Aussi n'est-ce pas sans une crainte révérencielle que je considère l'œuvre monumentale de mon prédécesseur à ce fauteuil où je me sens un peu léger. Vous n'attendez pas en ce moment, j'en ai la ferme conviction, une étude détaillée des œuvres de M. le chanoine

Georges Robitaille. Vous les connaissez sans doute mieux que moi, et cette connaissance atteste déjà un fonds de culture important de même qu'une acceptation totale du « *grand sérieux de la vie* » dont parle Bossuet. Qu'il suffise d'énumérer, à la louange du vénéré disparu, ses ouvrages les plus importants :

Saint Thomas d'Aquin (1924)

Études sur Garneau (1929)

Washington et Jumonville (1933)

Montcalm et ses historiens (1936)

Telle qu'elle fut (1940)

Marie de l'Incarnation et nos martyrs (1941)

Les origines d'une Joliettaise (1941)

Nouvel effort vers la paix entre la France et l'Angleterre, de mars à septembre 1761 (1945)

Voilà un homme que la radio n'avait pas gâté avec ses propos en l'air et ses textes cursifs. Théologien, philosophe, mais avant tout historien, M. le chanoine Robitaille, demandait au passé l'explication du présent et le secret de l'avenir.

« Il est impossible à un esprit réfléchi, écrit-il, qui ne veut pas absolument faire bande à part et raisonner à faux, de se soustraire à la discipline de l'histoire. Après les moments de vertige qui, à certaines époques, affligent l'humanité, toujours les bonnes têtes feront triompher la cause de l'histoire. »

En littérature, il tenait d'abord pour les classiques, et les nostalgies de M. Maurice Bedel pour les jardins romantiques l'eussent quelque peu irrité, sinon scandalisé. Depuis le Grand Siècle, seuls trouvaient grâce à ses yeux Louis Veuillot, Léon Bloy, Claudel, Jammes, quelques autres peut-être et, la guerre de Sept Ans. A coup sûr, il n'était pas Balzacien.

C'était un chercheur affamé de certitude, et, au fond, timoré, Il risquait rarement une affirmation sans l'appuyer d'une série impressionnante de témoignages concordants.

Homme au cœur d'or, qui aimait prodiguer aux siens les secours moraux et matériels, il passait en faisant le bien, sans attendre la moindre gratitude, en quoi il manifestait sa connaissance de la nature humaine.

Je retiens de cet admirable travailleur une leçon bien utile : l'attention à l'histoire. Sans doute avons-nous trop négligé les enseignements de cette éducatrice des peuples, dans ce que j'appellerai notre aventure linguistique. Certains de nos puristes ont trop souvent oublié la loi fondamentale de l'histoire du langage : *l'évolution*. Pendant que notre langue parlée, notre langue vivante, évoluait à un rythme accéléré, — et l'on sait en quel sens, nos maîtres professaient dans l'enseignement de la langue écrite un rigorisme terriblement fixiste. Cette attitude fut longtemps celle des grammairiens français eux-mêmes. L'histoire de la langue est une science relativement récente, et le sens du mouvement, dans la vie du langage, a naturellement pénétré l'enseignement français avant d'atteindre chez nous. Ainsi notre langue parlée, entraînée dans les vicissitudes de l'existence, négligée à l'école et au collège, s'éloignait de plus en plus de notre langue écrite, momifiée dans les manuels.

Cet état de choses s'explique par la géographie. L'océan Atlantique est large, j'en appelle au témoignage de Christophe Colomb et d'Alain Gerbault. Avant le cinéma français et la T.S.F., le verbe de France ne nous parvenait qu'en conserve, desséché entre les feuillets des livres.

Aussi le Canadien, même nourri de lectures françaises, se trouve-t-il profondément dépaysé lorsqu'il arrive en France. Depuis le ticket d'autobus et le jeton téléphonique jusqu'à la salade panachée et au château-briand à point, tout lui semble étrange et, lâchons le mot, étranger. Il lui faut apprendre tout un vocabulaire. C'est alors qu'il perçoit les différents plans du langage et qu'il mesure la distance entre la langue courante, la langue de la vie quotidienne, et la langue littéraire. De Giraudoux à la chaisière, quel intervalle ! La chaisière, voilà une variété de la plante humaine inconnue sur nos bords . . . La chaisière qui vous perçoit trois francs pour la chaise que vous occupez un moment au jardin des Tuileries, en échange d'une contremarque où l'on peut admirer un échantillon du style juridique français qui ne ressemble à rien d'autre.

Et le Canadien médite, devant la magnifique pièce d'eau des Tuileries, sur l'abîme qui sépare la Seine et le Saint-Laurent. Le Canadien repense son problème linguistique.

L'histoire se répète peut-être dans ses grandes lignes, songe-t-il, mais elle ne se répète pas dans le détail concret. L'histoire d'une langue tient à celle du peuple qui la parle, et l'histoire de chaque peuple est une aventure singulière comme celle de l'individu.

Nous sommes un rameau détaché du tronc français et transplanté dans un continent qui n'a presque rien du vieux monde. Histoire, milieu physique, organisation économique, vie sociale, tout est différent. Et comme la langue tient étroitement au mode de vie déterminé par le milieu, notre situation même tend à différencier notre langage de celui de la mère patrie.

Au problème de la différenciation naturelle s'ajoutent deux autres problèmes d'ordre social: de l'extérieur, l'influence américaine exerce une pression redoutable sur notre mode de vie; à l'intérieur, la puissance économique anglaise nous impose le bilinguisme, danger mortel pour un peuple jeune, danger auquel la Gaule n'a pu résister au temps de la romanisation.

Les langues subissent le sort des sociétés, des peuples qui les parlent. Quand deux peuples entrent en lutte ou en concurrence, celui qui l'emporte tente parfois d'imposer sa langue au concurrent malheureux. Mais, grâce à Dieu, il ne semble pas que la seule force brutale puisse tuer les langues. Les historiens linguistes s'accordent aujourd'hui à expliquer la survivance d'une langue ou son triomphe sur une langue rivale par l'un des trois facteurs suivants: le nombre, la puissance économique ou politique, la civilisation, (*qui implique la qualité même du langage*). Mais, pour que la dominance de l'un de ces trois facteurs puisse assurer la vie d'une langue, il va de soi que les deux autres facteurs ne doivent pas descendre au-dessous d'un niveau minimum. Dès lors, qui ne voit que, dans notre situation actuelle, seule la dominance du facteur culturel est en notre pouvoir. A nous donc de relever ce facteur, par un effort commun et vigoureux, sans jamais négliger les deux autres, qui le conditionnent dans une certaine mesure.

Ici se pose une question brûlante. Nous voulons rester Français, nous voulons conserver le français. Mais quel français? Celui de France ou le français canadien? Que de vaines querelles sur ce point, tantôt parce qu'on néglige de faire les distinctions nécessaires, tantôt parce qu'on se laisse emporter par le sentiment et la passion. C'est le moment, je crois, dans cette auguste assemblée où règne une atmosphère de sagesse et de sérénité, de discuter calmement cette question fondamentale.

Il est incontestable qu'il s'établit entre les élites intellectuelles des peuples des échanges philosophiques, littéraires, scientifiques et artistiques qui engendrent parmi les groupes de même lingualité une grande similitude de langage. Il est certain, messieurs, que vous écrivez sensiblement le français de France. Quant à la langue parlée, vous avez votre accent propre, comme les intellectuels des provinces de France ont le leur. Sans doute, quand il vous arrive d'aller en France, la langue de la vie courante, avec ses apocopes, ses termes familiers, ses expressions spontanées, ses abréviations conventionnelles, provoque-t-elle chez vous quelque dépaysement. Car il existe une différence notable entre la langue des

idées, qui survole les océans avec alacrité, et la langue concrète du quotidien, dont l'uniformité tient davantage au contact social, j'allais dire au contact local. Bref, je parie que vous vous sentez plus à l'aise, du strict point de vue linguistique, avec le professeur de Sorbonne qu'avec le receveur de l'autobus ou l'agent de circulation. Et le professeur de Sorbonne en visite au Canada éprouve le même sentiment. Il s'agit donc là d'un phénomène universel.

Les différenciations s'accroissent à mesure qu'on descend dans l'échelle sociale. L'élite évolue davantage dans l'empirée des idées générales; le peuple palpe de ses mains calleuses les réalités singulières de la vie concrète. Ainsi naissent deux langues parfois fort différentes, mais entre lesquelles s'établissent les échanges dont le volume et la direction dominante dépendent des circonstances historiques et sociales. En France, par exemple, la langue littéraire de l'époque classique et monarchique semble avoir été peu accueillante aux apports de la langue populaire, et cet aristocratisme isolé eut l'avantage de donner au verbe français un poli, une distinction encore visibles aujourd'hui. L'époque romantique et surtout l'époque réaliste et naturaliste ont rétabli les échanges. Huysmans, dans *En Marge*, tente de définir la doctrine des écrivains naturalistes:

« Non, nous ne sommes pas des sectaires; nous ne renversons pas les prétendus chefs-d'œuvre dont on nous rassasie jusqu'à la nausée, nous ne brisons pas les torses réputés célèbres, nous passons simplement à côté d'eux, nous allons à la rue, à la rue vivante et grouillante, aux chambres d'hôtels aussi bien qu'aux palais, aux terrains vagues aussi bien qu'aux forêts vantées; nous voulons essayer de ne pas faire comme les romantiques, des fantoches plus beaux que nature, remontés, toutes les quatre pages, brouillés et grandis par une illusion d'optique; nous voulons essayer de camper sur leurs pieds des êtres en chair et en os, des êtres qui parlent la langue qui leur fut apprise, des êtres enfin qui palpitent et qui vivent. »

Évidemment, la lutte des esthétiques où les questions de langue se trouvent toujours engagées, ne date pas d'hier. Elle n'est pas née chez nous. L'érudition moderne distingue nettement, à l'époque classique même, les deux grandes forces qui agissent sur la langue en sens contraire; la tendance aristocratique et unificatrice; la tendance populaire et particulariste. Corneille et Racine (*Racine surtout*) tiennent pour la langue noble; Molière, pour la langue d'inspiration populaire. Il en fut toujours ainsi, et sans doute ne nous appartient-il pas de changer tout cela.

Vous dirai-je le fond de ma pensée? Il n'y a pas là matière à procès. Je ne vois pas pourquoi en condamnerait Valéry ou Choquette à l'avantage de Giono ou Gabrielle Roy, et vice versa. En littérature, il me semble que les trois seules lois fondamentales de l'œuvre sont le talent, la sincérité et un art de l'expression qui ne se définit pas, n'en déplaît à la stylistique, fort utile du reste, pourvu qu'on sache la dépasser.

Faut-il écrire le français officiel ou le français « régional »? Mon Dieu! c'est là une question de milieu, de tempérament et d'éducation. Ce qui est sûr, c'est qu'aucune œuvre ne saurait survivre sans un minimum de correction et d'intelligibilité, et que nous ne pouvons pas prétendre imposer à l'univers une œuvre écrite dans une langue et un style accessibles aux seuls habitants de Saint-Agapit;

Et nous voici au cœur du débat: Faut-il nous forger une langue à nous tout seuls; ou vaut-il mieux tâcher à maintenir et à développer chez nous le français officiel?

Cette question se rattache à la lutte éternelle entre l'art et la nature. Or, l'évolution du langage obéit à ces deux puissances: à la nature, comme l'atteste la rigueur des lois phonétiques; à l'art, qui explique les exceptions à ces mêmes lois. Il est hors de doute que le français moderne ne serait pas ce qu'il est, si les grammairiens (*ne vous déplaît!*) les littérateurs « *et la Cour et la ville* » ne l'eussent poli et parfois même quelque peu pomponné.

Imaginez un moment, messieurs, le destin de notre langue et de notre littérature, si nous allions pratiquer en ces matières la doctrine du laissez faire laissez passer. Ce serait bientôt le règne d'un sabir plus détestable encore que la langue rustique de la France à l'époque des invasions barbares; nous serions les seuls à pouvoir nous lire, sans espoir de trouver jamais audience dans les pays de langue française.

Ne nous leurrions pas d'un rêve impossible: celui de voir plus tard sortir de ce chaos une nouvelle langue de civilisation, comme le français s'est peu à peu dégagé de la *lingua rustica*. Les temps sont changés, et notre situation n'a rien de commun avec celle de la France du Moyen âge. Et comment résisterions-nous à l'anglais pendant cette période de gestation et d'infériorité linguistique? Non, quittons le royaume de l'utopie. Ne nous laissons pas trop séduire non plus par l'attitude indépendante de nos voisins, au point de vue linguistique. Nous ne possédons ni leur nombre ni leur puissance économique et politique.

A vrai dire, notre situation est extrêmement difficile, sinon tragique. Nous ne sommes plus Français à la française, si je puis dire (*il suffit d'un séjour en France pour le constater*), et nous ne pouvons pas l'être, de par les lois de la géographie physique et humaine. Nous sommes une variété de la plante française, comme les Suisses et les Belges, qui ont sur nous l'avantage de côtoyer la France. Cependant nous voulons et nous devons conserver notre allégeance française quant à la culture et à la civilisation. Que faire en cette conjoncture? Continuer d'emprunter à la pensée et à l'art français et nous efforcer de les adapter à notre milieu et à notre mentalité. Il me semble que l'Europe peut apprendre quelque chose de l'Amérique, ne fût-ce qu'au point de vue pratique, technique, dans le domaine de l'action, et l'Amérique peut recevoir de l'Europe des leçons d'humanisme. Nous avons un rôle à jouer dans cet échange.

Au chapitre de la langue, inspirons-nous du français de France, imitons-le, pratiquons-le, mais que notre imitation ne soit pas un esclavage. Inspirons-nous du français de France, parce que nous vivons à l'époque des grandes unités de civilisation et que la France demeure la métropole de ce que j'appellerai « *l'empire linguistique français* ». Notre intérêt nous commande de maintenir notre adhésion à cet empire, auquel nous sommes déjà attachés par les liens du cœur. Mais adaptons le français à nos besoins, enrichissons-le de notre pensée et de notre sensibilité, et sans doute la France consentira-t-elle à recevoir de nous quelques redevances.

Après bien des rebuffades, la critique française a fini par accepter Ramuz, ce grand écrivain suisse de réputation internationale qui nous indique assez clairement, je crois, la ligne d'équilibre entre la sujétion et la liberté à l'égard de la langue. Pour le progrès de la civilisation française et de la langue qui l'exprime, il importe que les nations et les peuples, comme les individus, s'engagent dans la voie de l'humanité, mère de la charité.

JEAN-MARIE LAURENCE.

Leçons-Types

(d'après le nouveau programme)

... AVRIL ...

Religion

CATÉCHISME

QUATRIÈME, CINQUIÈME, SIXIÈME et SEPTIÈME ANNÉES

BANNISONS LE BLASPHEME

But précis

1. Notre langue française nous a appris à connaître, aimer et servir Dieu. Elle nous a transmis la foi de nos ancêtres.
2. Malheureusement beaucoup des nôtres profanent notre belle langue par plusieurs fautes dont la plus grave est le blasphème.
3. Menons une campagne décisive contre le blasphème afin que notre langue purifiée soit toujours la gardienne de notre foi catholique.

Moyens concrets (au choix)

1. Une affiche préparée par les élèves pour la semaine de la Survivance.
2. Tableaux d'histoire du Canada: Cartier, Fondation de Ville-Marie.
3. Tableaux d'Histoire sainte: blasphémateurs punis, Jésus condamné à mort et mourant sur la croix, blasphémé par les Juifs.

**Notre langue française nous a appris
à connaître, aimer et servir Dieu
elle nous a transmis la foi
de nos ancêtres**

De qui nous vient la langue française que nous parlons ? ... Elle nous vient de nos ancêtres, les Français catholiques qui ont fondé notre pays.

Qu'est-ce qu'elle renferme pour nous, cette langue française ? ... Elle renferme d'abord la religion. Un poète canadien, William Chapman, a écrit, il y a cent ans, cette strophe si belle sur « notre langue » :

*« La première, elle dit le nom de l'Éternel
Sous les bois canadiens noyés dans le mystère,
La première, elle fit monter vers notre ciel
Les hymnes de l'amour, l'élan de la prière. »*

Oui, mes enfants, c'est notre belle langue française qui, dans ce Canada encore sauvage et peuplé de païens, prononça pour la première fois le nom du bon Dieu. Voyez Cartier. Il a planté la Croix à Gaspé et il parle aux sauvages de Dieu et du roi de France. Admirez les premiers colons de Ville-Marie. Ils viennent de toucher terre et ils louent Dieu par la grande louange du saint Sacrifice de la messe. Suivez les découvreurs accompagnés partout du missionnaire, comme Jolliet du Père Marquette, ils font partout résonner l'écho des grands bois du nom adorable de Dieu.

Cette langue française nous arrive à nous, remplie de la foi profonde de nos ancêtres, de leur courage chrétien, de leur esprit de sacrifice, de leur fidélité à toute la loi de Dieu, de leur attachement à l'Église, de leurs vertus familiales et sociales, de leur zèle apostolique. Voilà ce que notre langue exprime, car, mes enfants, une langue renferme toute la vie de ceux qui l'ont parlée pendant des siècles et de ceux aussi qui la parlent encore.

Depuis que votre maman vous a appris à prononcer vos premiers mots, c'est dans cette belle langue française qu'elle vous a fait connaître le bon Dieu et que, vous prenant sur ses genoux, elle vous a enseigné à le prier. Depuis que vous venez à l'école, c'est en français encore que vous étudiez la religion dans votre catéchisme, et que vous apprenez, dans votre histoire du Canada, d'admirables leçons de vie chrétienne.

Notre langue donc, nous apprend à connaître, aimer et servir Dieu. Et parce que cette langue française nous rappelle sans cesse la longue tradition religieuse de nos aïeux, la foi de nos propres parents, elle est aussi la gardienne de notre foi à nous. Elle nous redit sans cesse de rester français et catholiques comme eux. Elle fait partie de notre religion.

Malheureusement, nous ne sommes pas exempts des péchés de la langue n'est-ce pas ? Il y a chez nous des injures, des médisances et des calomnies, car on dit volontiers que les Canadiens se jalouent et se nuisent en paroles ;

il y a aussi des discours déshonnêtes et hélas ! des blasphèmes.

Quel est le plus grave de ces péchés ? ... De sa nature, le blasphème est le plus grave.

Est-ce que les Canadiens blasphèment ? ...

**Beaucoup des nôtres profanent notre
belle langue française en profanant
le saint nom de Dieu**

La Croix de l'Année sainte entreprenait pendant le carême une campagne décisive contre le blasphème.

Lorsqu'on entreprend une campagne ou une guerre, c'est dire qu'un ennemi nous menace n'est-ce pas ? que cet ennemi est fort, dangereux, redoutable, qu'il peut nous faire un grand mal si nous ne le combattons pas de toutes nos forces.

Le blasphème est-il donc cet ennemi redoutable ? Oui. Il peut faire dans notre religion, une brisure si grande, qu'une affreuse catastrophe se produise. Attention ! Attention !

Qu'est-ce que le blasphème pour être un si grand mal ? ...

« Blasphémer, dit notre catéchisme, c'est dire des paroles injurieuses contre Dieu ou les saints et surtout profaner le saint nom de Dieu. »

Le nom de Dieu, mes enfants, c'est un nom au-dessus de tous les noms. C'est un nom béni et sacré. C'est le nom du Tout-Puissant, notre Créateur, notre Père. On aimerait pouvoir dire qu'il n'y a pas un être raisonnable sur la terre qui ne tienne à honorer ce saint Nom et qui ne le prononce avec la plus grande vénération. Cependant, ce Nom le plus sacré de tous, Dieu savait que des hommes malheureux le traîneraient dans la boue, c'est pourquoi il a fait un commandement spécial pour rappeler le respect dû à son saint Nom.

Dieu dit à Moïse : « Tu ne prendras point le Nom du Seigneur ton Dieu en vain ; car le Seigneur ne regardera pas comme innocent celui qui aura pris le Nom du Seigneur son Dieu en vain » (Ex. XX, 7)

Comment énonçons-nous maintenant ce commandement ? ... **Dieu en vain tu ne jureras, ni autre chose pareillement.**

Connaissez-vous, mes enfants, des gens qui prononcent de vrais blasphèmes ? ... (laisser parler et ordonner les réponses des élèves) Divisons les blasphémateurs en catégories.

N'avez-vous jamais rencontré des gens qui ajoutent à leur malheur celui de murmurer contre Dieu ? Ils déraisonnent ... « Il n'y a pas de Providence puisque Dieu ne s'occupe pas de moi. Dieu est injuste de m'enlever le moyen de gagner ma vie et de m'étendre dans un lit d'hôpital. Dieu est cruel de faire mourir cet enfant que j'aimais tant. Si Dieu est bon, comment me laisse-t-il dans cette affreuse pauvreté quand les autres s'enrichissent ? Faites-moi croire qu'il y a un Dieu bon : je l'ai prié et il ne m'a pas entendu, il ne m'a pas exaucé. Ce

sont les discours blasphématoires des malheureux qui se révoltent contre Dieu.

Trouvez-vous que ces gens-là pensent et parlent comme de vrais Canadiens français? ... Non, parce qu'ils ne pensent pas en chrétiens; ils ne parlent pas comme nos ancêtres, comme nos bons parents catholiques qui savent encore accepter avec foi, soumission et courage les épreuves de la vie.

Connaissez-vous aussi des gens qui se mettent en colère et qui ayant l'habitude de maudire à tout propos profèrent d'affreux blasphèmes dans leur emportement. Oh! ces scènes affreuses de colère qui nous font dresser les cheveux sur la tête, comme elles outragent Dieu! Elles se multiplient malheureusement aujourd'hui sous l'influence de l'alcool.

Il y a encore ceux qui blasphèment dans la compagnie de mauvais camarades, comme pour faire parade d'impiété ou comme poussés par le diable à se moquer des choses les plus saintes.

Il nous faut mentionner aujourd'hui les blasphèmes des communistes et d'autres sectes impies. Voilà une marchandise d'enfer, importée dans la province catholique de Québec souvent en langue étrangère, mais traduite et propagée par des complices du diable. Comprenez-vous, mes enfants, pourquoi il faut une sainte croisade contre le blasphème?

Mais, Dieu merci, les grands blasphémateurs ne sont pas encore chez nous les plus nombreux. Il y a un mal plus fréquent que le blasphème, c'est l'emploi irrévérencieux du nom de Dieu, de celui de Jésus-Christ, de la sainte Vierge et des choses saintes. Et il semble que l'irrévérence aille parfois jusqu'à la profanation.

Un de nos bons catholiques disait, un jour, sur un ton badin: « *Bons garçons, nos Canadiens, ils ont conservé le vocabulaire de leur première communion; s'ils profanent le nom de Dieu et des choses saintes, c'est parce qu'ils manquent d'autre vocabulaire* ». Il n'y a pas à plaisanter sur un sujet aussi sérieux.

Mais elle est vraiment ridicule et infiniment déplorable, cette manie des nôtres, d'avoir constamment à la bouche et sur tous les tons, de la raillerie, à la colère et au mépris, les noms si saints du Christ, de la Vierge, du calice et autres. Non, nos Canadiens devraient être assez intelligents pour savoir quand se servir du vocabulaire de leur première communion. Ils devraient être assez logiques avec eux-mêmes pour ne pas profaner de bouche ce qu'ils vénèrent dans leurs actes, à moins que ces derniers ne soient qu'hypocrisie. Peut-on réciter le chapelet en famille et prononcer avec mépris le nom de la sainte Vierge? Peut-on assister fidèlement à la Messe le dimanche et dire en ricanant les noms très saints du calvaire et du calice? Il y a dans la vie des contradictions ridicules.

Une bonne vieille maman de quatre-vingts ans réunissait au Jour de l'An 1951 tous ses enfants et petits enfants. Après la fête, elle confiait à l'un de ses fils: « *La famille est nombreuse; tous*

étaient joyeux et... il n'y en a pas un qui « sacre » On voit le contraire aujourd'hui dans tant de familles qu'on croirait chrétiennes et honorables ». Les bons chrétiens constatent donc un relâchement dans le langage, de nos jours, en ce qui concerne le respect dû au saint nom de Dieu et des choses saintes. On a donc eu raison d'entreprendre une campagne décisive contre le blasphème.

Le blasphème est-il une si grande faute, me demandez-vous? Un nom, c'est un simple mot sans vie...

Vraiment l'emploi du nom ne serait pas d'une telle importance, mais sous le nom, il y a l'Être qu'il représente et prononcer le nom de Dieu avec irrévérence, c'est insulter Dieu lui-même.

Les noms des hommes sont une grande chose pour nous et nous les honorons, à plus forte raison quand il s'agit de Dieu. Il y a des noms, ceux de nos parents, de nos bienfaiteurs, de nos amis, qui font battre notre cœur beaucoup plus vite qu'on ne les prononce. Avec combien plus de respect devons-nous prononcer le nom de Dieu, de ce Dieu qui est notre Père bien-aimé, notre premier bienfaiteur, notre ami le plus fidèle. Il n'est pas d'enfant qui puisse supporter d'entendre profaner le nom de sa mère. Un bon ouvrier ne laisse pas mésestimer le nom de son patron. Si vous lisez seulement dans le journal le nom d'un voleur qui est aussi celui de votre frère, vous en frémissez. Et il y a des hommes qui permettent qu'on insulte leur Père céleste, qui profèrent eux-mêmes des blasphèmes!...

Notre catéchisme nous enseigne que « *le blasphème est un péché très grave que Dieu souvent punit même en ce monde* ».

L'Histoire sainte qui est l'Ancien Testament nous apprend que les blasphémateurs étaient lapidés (*Ex. X, XXIV, 16*), c'est-à-dire tués à coups de pierres. Pourrait-on appliquer cette peine aujourd'hui?...

Quelle accusation les Juifs ont-ils inventée pour condamner Jésus à mort? ... **Une accusation de blasphème, ce crime étant à leurs yeux le plus grand qu'on pût lui imputer.** Vous savez cette scène? Jésus déclare au grand prêtre qu'il est le Fils de Dieu. Et le grand prêtre de dire à la foule des Juifs: « *Il a blasphémé! Vous venez d'entendre le blasphème, que vous en semble? Tous répondent: « Il mérite la mort ».*

Pourquoi le blasphème était-il aux yeux des Juifs un si grand crime? C'est qu'il outrage Dieu même. En d'autres péchés, l'homme cherche une satisfaction, ce qu'il croit être pour lui un bien. Qu'est-ce que cherche le voleur? le gourmand? le paresseux? l'impudique? Mais le blasphème est une insulte directe à Dieu et l'homme n'a pas d'excuse dans une telle offense.

Dieu punit le blasphème parfois même en ce monde. Aux premiers temps du monde, les hommes devinrent si méchants que « *Dieu se repentit d'avoir créé l'homme sur la terre* » (*Gen. VI, 6*). Il punit tous les péchés, y compris tous

les blasphèmes de ceux qui s'étaient moqués des avertissements de Dieu par la bouche de Noé, il les punit tous par un déluge universel.

Le plus grand blasphème du monde a été proféré quand on outrageait Jésus mourant sur la Croix. Qu'est-ce que le bon Dieu a fait ? Il a puni toute la nation juive en la dispersant dans le monde entier. Les Juifs n'ont ni villes, ni patrie. Ils sont errants dans le monde, méprisés de tous.

Le blasphème qui insulte Dieu ne lui enlève rien, ne diminue en rien sa gloire et Dieu a toujours le dernier mot. Il est patient, il attend, mais il châtie pour corriger les hommes. On pourrait retracer dans l'histoire les châtiments du blasphème.

Le bon Dieu châtie les individus qui blasphèment et aussi les nations, quand le blasphème devient un crime national.

Poursuivons la croisade contre le blasphème

Elle a été lancée la croisade contre le blasphème par la Croix de l'Année sainte. Elle invite tous les groupements. Elle veut enrôler tout le monde. Il faut à tout prix épurer notre langue, en bannir le blasphème et l'abus irrévérencieux du Nom de Dieu et des choses saintes. Tous vous voulez être de la campagne ? ... Quels seront les moyens à prendre ? ... (*Laisser parler les élèves, coordonner les moyens*).

Voici en effet des moyens efficaces :

1. L'horreur du blasphème.

« *La bouche, dit-on, parle de l'abondance du cœur.* » Les enfants jeunes ont le cœur trop pur, trop délicat, trop tendre pour outrager Dieu en paroles. C'est quand un homme a endurci son cœur par bien des fautes, qu'il a perdu toute sa délicatesse et toute sa tendresse envers son Père céleste qu'il en arrive à blasphémer, à profaner son saint Nom. Donc, il faut commencer lorsqu'on est jeune à avoir horreur des moindres indécadences de langage afin de ne pas contracter une mauvaise habitude qui pourrait conduire au blasphème.

Lorsqu'on fait son éducation, il faut apprendre que le blasphème n'est admis dans aucune bonne société. Il dénote toujours une très mauvaise éducation. Celui qui le profère s'abaisse et une nation où les blasphémateurs se multiplient perd sa noblesse et sa grandeur. Tous les nôtres qui outragent Dieu dans leurs discours font un tort considérable à notre nation.

2. La correction charitable.

La campagne contre le blasphème a lancé ce mot d'ordre : « *Intervention charitable chaque fois que l'on entend le moindre « sacré ».* Qui doit pratiquer cette intervention ? Tout le monde, les enfants comme les autres.

Un bambin, répétant la leçon de sa maman, dit un jour à son père : « *Papa, le bon Jésus pleure pour toi comme pour les autres quand tu dis des mauvais mots.* » Le père fut tellement surpris qu'il s'arrêta de « *sacrer* » et réfléchit sérieusement.

Les mauvaises habitudes indéracinables se prennent dans la famille. Le père doit donner le bon exemple à ses enfants et c'est à sa femme de l'avertir. Les parents doivent inspirer l'horreur du manque de respect au Nom de Dieu et empêcher ceux qui fréquentent leur foyer de scandaliser leurs enfants. Une sœur aînée est généralement écoutée de ses frères et sœurs plus jeunes. Elle peut presque autant que sa mère empêcher la formation des mauvaises habitudes chez les siens et leurs amis ou camarades.

Si chacun fait ainsi sa part d'avertissements charitables, le mal sera certainement enrayé chez les gens de bonne volonté et ils sont nombreux.

3. La louange réparatrice.

C'est ici la meilleure part pour les enfants. Et c'est le moyen à la portée de tous et le plus efficace, car nous ne pouvons rien faire de bien sans le secours de Dieu.

Cette louange peut être immédiatement réparatrice. Chaque fois que l'on entend un blasphème ou une irrévérence dans le langage à l'égard de Dieu, on peut réparer tout de suite par une louange. La campagne a adopté ce mot : « *Louange à Jésus-Christ* ».

Mais il n'est pas nécessaire d'attendre que Dieu soit offensé en notre présence pour le louer. On peut y penser souvent, par exemple quand l'heure sonne. C'est si beau de dire : « *Loué soit Jésus-Christ* ».

Disons avec ferveur, en présence du Saint-Sacrement le « *Dieu soit béni* », afin de compenser pour tous les blasphèmes qui montent vers Dieu.

Faisons nôtre le chant spécial de la croisade :

Chant et prière	{	<i>Louange à Jésus-Christ!</i>
		<i>Louange à l'Hostie!</i>
		<i>Louange au Tabernacle!</i>
		<i>Louange au Calice!</i>
		<i>Louange au Ciboire!</i>
		<i>Louange! Louange!</i>
		<i>Louange à la Vierge, Mère de Dieu!</i>

Notre belle langue française restera ainsi sur nos lèvres, comme sur celles de nos ancêtres, la langue de la louange divine, la langue de la foi, de l'espérance et de l'amour, une langue de paix et de joie, une langue de conquête apostolique, comme le dit encore le poète :

« *Elle chante partout pour louer Jéhova,
Et dissipant la nuit où l'erreur se dérobe,
Elle est la messagère immortelle qui va
Porter de la lumière aux limites du globe.* »

SEPTIÈME à la DOUZIÈME ANNÉE

DES VERTUS À PRATIQUER DANS LE LANGAGE

- idées à inculquer** {
- a) La langue est une grande puissance spirituelle.
 - b) Cette puissance est redoutable car elle peut s'exercer pour le mal.
 - c) On peut faire un bien immense en paroles et pratiquer un grand nombre de vertus.
- actes à provoquer** {
- a) Nous juger nous-mêmes par notre langage.
 - b) Prendre la résolution de faire quelque bien en paroles à toute personne avec qui nous avons une conversation.
 - c) Prévoir un cas particulier où nous devons exercer une bonne influence ou un apostolat en paroles.
- moyens concrets** {
- Affiche pour la semaine de la Survivance française et catholique: Faire rechercher des images illustrant les circonstances où la parole a une grande influence: sermon, enseignement, direction ou orientation, témoignage de sympathie, conseil d'une personne âgée, encouragement à une personne malade, à un pauvre, etc.
- Disposer sur une carte ces images avec la pensée:
« *Le langage est une grande puissance spirituelle* ».

RECHERCHES

Faire rechercher par les élèves en équipes, dans les livres moraux de la Bible: Sagesse, Proverbes, Ecclésiastique, dans l'Évangile, dans les épîtres de saint Jacques, les sentences qui ont trait au langage.

INTRODUCTION

Si nous parcourons la Sainte Écriture, nous trouvons un nombre étonnant de passages qui ont pour objet la langue, par exemple ces paroles de l'Ecclésiastique: « *C'est au langage qu'on reconnaît la Sagesse, en paroles de la langue que se montre la science.* » (Chap. IV, 24).

Notre-Seigneur lui-même a daigné nous instruire à ce sujet: « *La bouche parle de l'abondance du cœur,* » dit-il. « *L'homme bon tire de son trésor de bonté des choses bonnes et l'homme mauvais tire de son fonds de malice des choses mauvaises.* » (Matth. XII, 34, 35.)

Selon cette pensée du divin Maître, la bouche est aux sentiments du cœur comme un vase. Si l'on ouvre un vase contenant une matière corrompue, l'odeur infecte se répand dans l'atmosphère environnante; ainsi un cœur mauvais laisse échapper en paroles la corruption dont il est rempli. Mais lorsqu'on ouvre une bouteille remplie d'un parfum de prix, l'odeur agréable embaume l'air ambiant; ainsi fait la langue au service d'un cœur pur; elle exhale le parfum suave de la charité divine.

Voilà une pensée très profonde qui nous fait considérer le langage non plus sous l'aspect matériel d'un harmonieux agencement de sons, mais sous l'aspect spirituel d'une manifestation extérieure de l'âme humaine.

Bien des moralistes ont repris cette pensée et l'ont présentée sous des images différentes. Tour à tour ils se sont exprimés ainsi: « *Le langage est la physionomie de l'intelligence. Le langage est l'interprète fidèle de l'esprit et du cœur. Le langage est le miroir de l'âme.* »

Sans délaisser la bonne diction, la grammaire, la littérature, étudions aujourd'hui dans l'Évangile et la Sainte Écriture le langage au point de vue moral et religieux. Croyons que nos expressions les plus élégantes n'ont une réelle valeur que si elles revêtent des pensées profondément bonnes. Ce qui importe dans le langage, c'est la pensée, et ce qui importe dans la pensée, c'est sa valeur spirituelle et plus encore sa valeur surnaturelle ou divine. « *Plus un mot ressemble à une pensée, plus une pensée ressemble à une âme, plus une âme ressemble à Dieu et plus tout cela est beau* » a dit Joubert.

Nous essayerons donc de comprendre la puissance spirituelle du langage et les vertus que nous devons pratiquer en paroles. Tel sera le sujet de notre catéchisme. Il ne manquera pas de retenir notre intérêt et de stimuler notre charité.

PUISSANCE SPIRITUELLE DU LANGAGE

Avez-vous déjà réfléchi, mes enfants, à la puissance du langage ? Comment un seul mot peut parfois changer toute une vie ? ... C'est que la puissance du langage est spirituelle.

Nous sommes des êtres supérieurs dans la création par notre âme et c'est principalement par nos paroles que notre âme se manifeste aux autres. Le bon Dieu a ainsi ordonné les choses. « *L'âme qui est le principe de notre vie pénètre le corps, l'habite, l'éclaire, l'émeut et, sans pouvoir se montrer dans son essence, se montre dans des effets dont le premier est la parole.* » (Lacordaire)

La parole est une lumière qui se projette d'une intelligence à une autre. Plus que cela, elle est un courant de vie qui s'établit entre les esprits faits pour se comprendre et les cœurs faits pour s'aimer. Que dire du courant de vie surnaturelle qu'elle produit entre des âmes de baptisés ! C'est pourquoi la religion voit dans le langage un moyen de développer les âmes, d'achever leur éducation, de propager les idées chrétiennes, de faire grandir parmi les hommes la charité et toutes les vertus.

Pensez à tout ce que vous recevez par le langage au foyer et dans vos relations sociales : les sages recommandations de votre mère, les fortes leçons de votre père, les connaissances de chacun des membres de la famille, l'amitié des uns, la joie des autres, les conseils de vos amis, en un mot les pensées et les sentiments de tous ceux qui vous entourent. Ne sentez-vous pas que leur âme passe dans toutes leurs paroles, que celles-ci ont une profonde influence sur votre esprit et sur votre cœur, et que vous correspondez à cette influence. Vous subissez donc la puissance spirituelle du langage et parce que vous appartenez à un milieu chrétien, cette puissance a fait jusqu'ici grandir en vous les vertus surnaturelles.

Par l'imagination, faites disparaître maintenant le langage de l'école. Qu'arrive-t-il ? ... L'école n'existe plus ! ... Plus de grammaire, plus d'histoire, plus d'arithmétique, mais surtout plus de catéchisme ! ... Plus de relations entre maîtres et élèves, sources de tant de lumières ! ... Plus de relations entre camarades, sources de réconfort et d'entraide ! ... L'école existe donc par le langage.

C'est par le langage encore que l'on continue à s'instruire après la scolarité. Que de personnes ont acquis dans la conversation avec des gens sages et instruits une formation intellectuelle et morale étonnante ! Que d'autres ont été éclairées par un bon conseil, encouragées par un mot de sympathie, redressées par un reproche amical, converties par une parole charitable. Sainte Monique a sans doute plus fait pour la conversion de son fils Augustin dans ses entretiens maternels, que saint Ambroise par ses sermons.

Un auteur a expliqué le pouvoir spirituel du langage dans une belle page dont je voudrais vous citer deux paragraphes : « *Quelle mystérieuse puissance que celle de la parole ! Une pensée s'agite dans les profondeurs de votre âme, une pensée que je ne connaîtrai jamais, qui y demeure-là éternellement ensevelie, à moins que le livre scellé ne soit ouvert à mes yeux. Soudain vos lèvres s'agitent ; elles frappent l'air ; elles articulent un son, et voici que votre pensée m'est révélée, qu'elle devient ma propre pensée. Une simple parole a produit ce phénomène étrange, incompréhensible, tout spirituel : la révélation d'une âme.*

Et lorsque cette parole sera au service d'une intelligence droite et d'un cœur généreux, de quelles merveilles ne sera-t-elle pas capable ? Son pouvoir se révèle à moi prodigieux. Je la vois donnant la vérité aux âmes et non seulement la vérité scientifique, mais la vérité substantielle. Dieu lui-même. Qu'elle m'apparait grande et qu'elle m'apparait belle cette parole sur les lèvres de l'apôtre, sur celles du missionnaire ou du catéchiste ! Il me semble que Dieu l'aime alors à l'égal de lui-même, car elle est son Verbe, sa parole à lui.

Considérons Jésus lui-même, le Verbe fait chair. Nous savons par l'Évangile qu'il a parlé de Dieu aux hommes et qu'on a dit de lui : Jamais homme n'a parlé comme cet homme. Pour propager la connaissance de Dieu jusqu'à la fin du monde, il a instruit ses apôtres par ses discours et par des conversations toutes familières, puis un jour, il leur a dit : « *Allez, enseignez toutes les nations.* » Depuis lors, les Apôtres ont prêché l'Évangile. De nos jours, dans tous les pays du monde, des apôtres de l'Évangile annoncent encore par la parole le Royaume de Dieu. Le langage a donc une puissance spirituelle et surnaturelle prodigieuse.

LE LANGAGE EST UNE PUISSANCE REDOUTABLE

« *La mort et la vie sont au pouvoir de la langue* » dit l'Écriture, et suivant son choix, on mangera ses fruits. (Eccl. XVIII, 20) Le langage est une puissance redoutable dont il faut apprendre à se servir. La plupart des avertissements dont les Saints Livres sont remplis ont trait aux dangers de la langue et au mal qu'elle fait : « *Tel qui parle inconsidérément blesse comme un glaive* », lisons-nous au livre des Proverbes (Chap. XII, 18) « *Une massue, une épée et une flèche aigüe, tel est l'homme qui porte un faux témoignage contre son prochain.* » (Eccl. XXV, 10.) Les fautes de la langue sont donc graves. « *Mieux vaut une chute sur le pavé qu'une chute de la langue* » déclare l'Écclésiastique.

Vous vous demandez peut-être, mes enfants, pourquoi la Sainte Écriture emploie des paroles si fortes et pourquoi elle insiste tant sur les fautes de la langue ? C'est que la parole, reflet de notre âme est le reflet d'une âme déchue par le péché originel ; elle est le reflet d'une âme où les passions s'agitent, où parfois hélas ! le mal vient habiter. Voilà pourquoi les fautes de la langue abondent et sont graves. Je veux que vous les reconnaissiez aux paroles de l'Écriture Sainte

que je vais vous citer, et que vous les nommiez lorsque vous les aurez ainsi reconnues:

« Gardez-vous des murmures inutiles et préservez votre bouche du blasphème. » (Eccl. Sagesse I, 11.) « N'accoutume pas ta bouche à faire des serments et ne prends pas l'habitude de prononcer le nom du Saint. » . . . *Blasphème, emploi du nom de Dieu en vain, faux serments.*

« La bouche qui ment donne la mort à l'âme. » (Sagesse I, 11.) Les lèvres menteuses sont en horreur à Yahweh. » (Prov. XXII, 22.) « Le faux témoin profère la perfidie. » (Prov. XXII, 19.) . . . *Mensonge, faux témoignage.*

« Ne t'attire pas le nom de médisant et ne tends pas de pièges avec ta langue. Une condamnation sévère attend la langue double. » *Médisance.*

« Ne calomnie pas un serviteur auprès de son maître, de peur qu'il ne te maudisse et que tu n'en portes la peine. » (Eccl. XXX, 10). *Calomnie.*

« Ne révèle pas le secret d'un autre, de peur que celui qui l'apprendra ne te couvre de honte, et que ton ignominie ne s'efface pas. » (Eccl. XXV, 8-10) . . . *Indiscrétion.*

« N'accoutume pas ta bouche à une vile grossièreté car elle inspire des paroles coupables. » (Eccl. XXIII, 13.) . . . *Paroles grossières.*

« Les lèvres de l'insensé se mêlent aux querelles et sa bouche profère les outrages. » (Eccl. XVIII, 7.) . . . *Paroles injurieuses.*

« Éloignez le rapporteur et la querelle s'apaise. Le charbon donne un brasier et le bois, du feu: ainsi l'homme querelleur irrite la discussion. » (Eccl. XXVI, 22) . . . *Rapports — Discussions.*

« Qu'un autre te loue et non tes lèvres; un étranger et non ta propre bouche. » (Eccl. XXVI, 22.) . . . *Vantardise.*

« Le moqueur cherche la sagesse et ne la trouve pas. La bouche des insensés se repaît de folie. » (Eccl. XIV, 6, 14.) . . . *Moquerie — Paroles vaines et inutiles.*

Nous avons signalé le blasphème, le faux serment, le mensonge, le faux témoignage, la médisance, la calomnie, l'indiscrétion, les paroles grossières et indécentes, les injures, les faux rapports, la vantardise, la moquerie, les paroles vaines et inutiles; en voilà plus qu'il n'en faut pour nous convaincre des dangers de la langue. Apprenons donc à en faire un saint usage.

VERTUS À PRATIQUER DANS LE LANGAGE

Nous ne parlerons pas ici de la prédication ni de l'instruction religieuse ou catéchisme qui, avec la prière, sont le plus saint usage que l'on puisse faire de la parole. Limitons-nous à la conversation.

La conversation est un moyen qui convient à tout le monde de porter le prochain au bien en pratiquant soi-même la vertu. C'est une charité toute prête et qui ne semble pas coûter cher. Comme nous serions tous heureux si nos conversations étaient toutes édifiantes!

Voici trois règles générales à suivre dans nos conversations pour les sanctifier. La première consiste dans le souvenir de la présence de Dieu. Deux personnes causent dans un salon. La pre-

mière laisse courir sa parole sans se souvenir qu'elle est entendue de Dieu. L'autre, au contraire, se sent en présence de Dieu qui la voit et l'entend. Il est bien à craindre que la conversation de la première ne soit qu'une succession de fautes; par contre, on peut tenir pour certain que la seconde saura gouverner sa langue, car il n'y a vraiment que la pensée de Dieu qui puisse freiner les passions et empêcher les mensonges, les médisances et tous les écarts de la langue.

Le second moyen est une sorte d'examen de prévoyance qui nous représente les occasions de fautes que nous pouvons rencontrer et les moyens de les éviter. Par exemple celui-ci prévoit qu'il dira des injures à son contradicteur dans telle discussion; celui-là sait que dans tel groupe il tiendra des propos trop libres; telle jeune fille se prépare à faire dévier une conversation qui tourne d'ordinaire à la médisance ou à la calomnie. Par cet examen de prévoyance, chacun peut se prémunir contre les dangers qu'il aperçoit.

Le troisième moyen réside dans la compagnie des personnes qui nous font du bien par leur conversation. Nous sommes tout naturellement imitateurs; nous copions d'instinct les modèles que nous avons habituellement sous les yeux. Il importe donc que, pour nos conversations, nous choisissons des modèles irréprochables. Parmi vos camarades de classe ou dans le cercle de vos relations familiales, vous avez rencontré une jeune personne que vous trouvez sage, prudente, discrète, bonne, aimable dans ses paroles et que vous admirez. Eh bien! Rapprochez-vous de cette personne pour comparer votre conversation avec la sienne, jusque dans vos inflexions de voix et vous corrigerez ce qui vous paraîtra défectueux en vous. « Sur les lèvres de l'homme intelligent, se trouve la grâce. On recherche dans l'assemblée la bouche de l'homme prudent et on médite ses paroles en son cœur » nous dit la Sainte Écriture. (Eccl. XXI, 16-17)

Précisons maintenant les vertus à pratiquer dans la conversation. Puisque toute la loi de Dieu se ramène au grand précepte de la charité, on peut donc dire sans se tromper que toutes les vertus de la conversation se résument aussi dans la charité: charité pour Dieu, charité pour le prochain.

Dans la conversation, il y a une manière de parler de Dieu sans prêcher et de faire du bien sans sermonner. « Il est impossible, dit le Père Lacordaire, que deux âmes se rencontrent dans une conversation où elles se plaisent sans que tôt ou tard, la religion apparaisse au seuil de leur discours. » Supposons que des élèves s'entretiennent de leurs difficultés et se proposent des solutions, ils ne peuvent manquer d'en venir à la seule vraie, qui est le secours divin récompensant l'effort personnel. Un grand deuil vient-il à frapper une personne de votre connaissance, vous lui faites une visite de sympathie et vous lui dites alors non une parole banale, mais un mot que vous avez été chercher dans votre cœur. Ce mot n'est autre que celui de l'espérance chrétienne. Deux hommes viennent d'entendre un discours de Son Éminence le cardinal Paul-Émile Léger; ils en sont tout émus et naturellement, ils se communiquent leurs impressions: « La charité seule peut sauver le monde », répètent-ils.

Donner de bons conseils c'est souvent aussi parler de Dieu. Vous êtes militant d'Action catholique; vous connaissez dans votre entourage une pauvre âme sur le point de sombrer. Vous savez les dangers qui menacent sa foi ou les obstacles qui s'opposent à ses pratiques religieuses, ou encore les plaisirs qui la sollicitent. Vous craignez qu'elle ne se décourage dans la lutte. Alors vous vous ménagez un entretien avec cette personne et vous lui dites avec affection « *Prenez garde* » ou « *Tenez ferme* ». C'est assez pour que quelque chose de votre volonté énergique passe en elle, qu'elle retrouve son courage et son entraînement. Que d'occasions nous avons de parler tout naturellement de Dieu dans une conversation intime et c'est le sujet qui unit davantage les âmes, remarquez-le bien.

La charité ne sépare pas Dieu du prochain. Parler de Dieu à ceux qui nous entourent c'est exercer la charité envers eux, sous forme d'encouragement, de sympathie, de bon conseil, comme nous l'avons dit déjà. *Instruire* est une autre forme de la charité. Vous devez donc chercher à vous instruire dans la conversation. « *Applique ton cœur à l'instruction et tes oreilles aux paroles de la science* » dit l'Écriture. Vous rechercherez la compagnie de ceux qui, sans pédantisme, font part de leur science: par exemple, des élèves plus avancés que vous qui causeront de leurs études, ou celle de vos frères et sœurs plus âgés qui vous parleront de leurs travaux; la compagnie de vos parents ou grands-parents qui vous feront connaître les événements actuels en y ajoutant leurs commentaires très sages. Vous vous plairez dans ces conversations et vous saurez les imiter à votre tour.

Converser pour distraire le prochain, lui faire oublier la maladie, le chagrin ou l'ennui, quelle aimable charité! C'est celle que les jeunes peuvent facilement exercer à l'égard de leurs camarades, mais aussi avec succès auprès des personnes plus âgées. Cultivez-la cette charité. Il y a une manière de dire: Bonjour! Comment allez-vous? ... de lancer un propos joyeux, de raconter un fait plaisant qui est tout un réconfort. Aimez à égayer les autres et à leur être agréable en toutes vos conversations.

Que de vertus nous pourrions encore étudier pour rendre nos paroles utiles et salutaires, mais puisque nous avons déjà parlé des fautes à éviter dans notre langage, nous nous contenterons maintenant de nommer ces vertus: la franchise, la discrétion, la douceur, la prudence, la politesse, la modestie, la modération. Elles sont comme autant de puissances qui rendent notre charité plus efficace.

Celui qui ne pêche pas par la langue, dit l'apôtre saint Jacques, est un homme parfait. Mais celui qui pratique en paroles la charité et toutes les vertus que nous venons d'énumérer est certainement parvenu à un haut degré de perfection.

CONCLUSION

Jugeons-nous donc nous-mêmes, par notre langage. Si nous ne parlons jamais de Dieu, nous ne l'aimons pas assez. Si nos paroles sont mé-

disantes ou calomniatrices, nous n'aimons pas notre prochain. Si nos conversations sont frivoles ou inconvenantes, la pureté de notre cœur est peut-être ternie.

Joseph de Maistre, un philosophe français a écrit: « *Toute dégradation personnelle est annoncée, sur le champ, par une dégradation rigoureusement proportionnelle dans le langage.* » Jugeons-nous encore une fois. Nous reconnaitrons par nos fautes de langue les faiblesses de notre âme, mais ce qui est plus encourageant c'est que nous pourrions mesurer nos progrès spirituels par nos conversations.

RÉSOLUTION

Si nous sommes bien convaincus que le langage est une grande puissance spirituelle, il me semble que nous ne voudrions laisser passer aucune occasion de l'exercer pour le bien. Nous devons donc prendre la résolution de faire quelque bien à toute personne avec qui nous avons une conversation. C'est bien facile. Lorsqu'une personne commence à vous parler, arrêtez-vous juste un instant, l'instant de vous demander: quel bien puis-je lui faire? Lorsque vous vous proposez de parler à quelqu'un, attendez aussi un instant avant d'ouvrir la bouche, l'instant de vous demander: quel bien vais-je lui faire par le discours que je me propose de tenir?

Y a-t-il dans votre vie une circonstance où vous ne recevez pas une bonne influence en paroles? Prenez tout de suite la résolution de l'éviter ... (*silence*)

Y a-t-il une circonstance où vous n'exercez pas vous-même la bonne influence que vous devriez exercer en paroles? Soyez généreux. Il faut l'éviter. Prenez-en la résolution ...

Prévoyez-vous un cas particulier où vous devez faire de l'apostolat en paroles? Promettez au bon Dieu de faire cet apostolat au prix de tous les sacrifices qu'il peut comporter ...

PRIÈRE

Terminons cette leçon par une prière puisée dans la Sainte Écriture même. (Éccl. XXIII, 25.)

*Qui mettra une garde à ma bouche
et sur mes lèvres, un sceau prudent,
afin que je ne tombe pas à cause d'elles
et que ma langue ne me perde pas.*

*Seigneur, Père et Souverain Maître de ma vie,
ne m'abandonnez pas au conseil de mes lèvres,
et ne permettez pas que j'y trouve une occasion de*
[chute.]

APPLICATIONS

1. Recherchez dans quelle partie de la Messe, on retrouve un fragment de la prière ci-dessus. Écrivez cette prière de la Messe.

2. Vous avez pratiqué la charité, la douceur, la discrétion, la franchise dans vos paroles. Rappelez-vous une circonstance particulière et racontez-la.

Langue française

PREMIÈRE ANNÉE

TEXTE

Le culte de la langue française écrite et parlée

Note pédagogique. — Nous procurer une jolie gravure représentant une dame, une reine, ou quelque beau portrait de femme. Attirer l'attention des enfants sur l'image. Après nous amorcerons la causerie suivante. Pour les tout-petits, le texte devra être raconté sous forme d'histoire, par le titulaire. Il lui sera loisible d'ajouter quelques détails supplémentaires pour les élèves de cet âge.

Mes chers enfants,

Cette année encore, monsieur le Surintendant de l'Instruction publique et messieurs les Inspecteurs, nous invitent à bien parler notre langue française.

Déjà, depuis septembre, mes chers enfants, vous avez appris à connaître cette belle langue, par la lecture, l'épellation et la conversation entre vous. Que c'est beau de s'instruire, afin de pouvoir parler et écrire correctement ! . . .

Pour graver plus profondément dans votre cœur et dans votre esprit, ce bienfait de notre belle langue française et pour en savourer toute notre vie, la fierté et l'élégance, nous allons ensemble considérer une belle dame, dont la mise et le langage sont irréprochables; c'est une reine que nous avons devant les yeux . . . Elle porte la couronne avec une dignité et une simplicité parfaites. Nous l'aimons déjà et nous voudrions vivre toujours auprès d'elle. Pourquoi cela, mes enfants ? . . . Parce qu'elle est une maman pour nous, elle a su gagner notre cœur par son amabilité, mais aussi, par la richesse de son langage . . . Elle a lutté pour conserver le culte de la belle langue française.

A son exemple, mes chers enfants, aimons le bon langage; soyons fiers de notre langue, et pour conserver ce culte de nos ancêtres mettons-nous à l'œuvre. Dès notre Première année, efforçons-nous d'écrire et de parler correctement.

CONVERSATION SUR LE TEXTE

1. De quoi parle-t-on dans ce texte ?
2. Qui nous invitent à bien parler notre langue ?
3. Qu'avez-vous fait depuis septembre ?
4. Aimez-vous à lire et à écrire correctement ?
5. Pour apprécier davantage, notre belle langue française, que devons-nous considérer ?
6. Cette belle dame nous plaît-elle ? Pourquoi ?
7. Est-ce beau d'être aimable entre nous ?
8. Parlerons-nous bien à l'avenir ?

9. Que ferons-nous pour y réussir ?
10. Quelle sera notre devise, dès notre 1^{re} année ?

DICTÉE

Léo imitera la belle dame. Nicole écrira et lira lundi. Marie a gagné la médaille du bon langage.

RÉDACTION ORALE

N. P. — Le titulaire lit la phrase et les élèves trouvent le mot à ajouter.

1. Monsieur l'Inspecteur nous invite à bien...
.....**parler.**
2. Nous irons à...pour apprendre notre belle
langue.....**l'école, française.**
3. Près de nos maîtres et de nos maîtresses,
nous étudierons notre lecture, pour parler
et écrire.....**correctement.**
4. Pour conserver le culte de notre belle langue
...écrivons et parlons correctement.....
.....**française.**

RÉCITATION

Le Lis de France

La nuit, le lys a sa corolle
Ouverte, même quand il dort;
Voilà, France, quel est ton rôle,
Et l'on voit toujours ton cœur d'or.
Les lieux soumis à ta puissance
De tes doux parfums sont remplis,
C'est l'amour avec l'innocence
Que l'on nomme la fleur de lys.

Extraits

DEUXIÈME ANNÉE

N. B. — Les textes doivent être lus par le titulaire.

LE RESPECT DÛ À LA LANGUE FRANÇAISE

TEXTE I

Mes chers enfants,

Nous sommes tous des Canadiens français, vous savez cela. Nos ancêtres sont venus du beau pays de France au Canada, il y a trois cents ans. Ces ancêtres étaient tous catholiques et parlaient la belle langue française que nous parlons nous-mêmes aujourd'hui. Nos grands-pères et nos grand'mères ont combattu pour conserver leur langue et leur religion, et c'est grâce à eux si nous sommes restés catholiques et français.

QUESTIONNAIRE SUR LE TEXTE

1. Nos ancêtres venaient de quel pays ?
2. Dans quel pays se sont établis nos ancêtres ?
3. Quel pays habitons-nous ?
4. A cause de cela, nous sommes des... ?
5. Quelle langue parlons-nous ?
6. Parlons-nous la même langue que nos ancêtres ?
7. Quelle était leur religion ?
8. Ont-ils eu des difficultés pour conserver leur langue et leur religion ?
9. Si nous sommes catholiques et français, à qui le devons-nous ?
10. Devons-nous travailler à conserver notre langue ?

DICTÉE

Nous vivons dans un beau pays, son nom est le Canada. Nous parlons la même langue que nos ancêtres. Travaillons à conserver toujours le beau pays de France et la religion de nos ancêtres, c'est un trésor inestimable.

GRAMMAIRE

1. Faire trouver dans la dictée des mots de :
1 syllabe,
2 syllabes,
3 syllabes.
2. Nommez un nom de chose.
3. Nommez un nom commun de personne.

TEXTE II

Mes chers enfants,

Cette langue française que nous avons apprise sur les genoux de nos mamans, il faut l'aimer et la respecter, c'est-à-dire qu'il faut nous appliquer à la bien parler.

On rencontre souvent des enfants qui parlent mal leur langue.

Quelques-uns prononcent à moitié leurs mots; on les appelle des « bouches molles », d'autres se servent, dans leur langage, de mots déformés ou étrangers, d'autres encore emploient des mots vulgaires et grossiers. Celui qui veut respecter la langue française doit éviter ces trois grands défauts.

QUESTIONNAIRE SUR LE TEXTE

1. Qui, la première, nous apprend la langue française ?
2. Comment aimer et respecter la langue française ?
3. Connaissez-vous des enfants qui parlent mal leur langue ?
4. Comment appelle-t-on ceux qui prononcent à moitié leurs mots ?
5. Qu'est-ce qu'un mot vulgaire ?
6. Est-ce qu'il y a des écoliers qui emploient de ces mots ?
7. Nommez un défaut à éviter quand on veut respecter sa langue ?
8. Devons-nous être fiers de notre langue ?
9. Pour remercier nos ancêtres de nous l'avoir gardé, quelle résolution prendrons-nous ?

DICTÉE

La langue de nos pères est aussi notre langue. Appliquons-nous à la bien parler. Un bon élève, fier de sa langue, évitera les paroles vulgaires, les anglicismes. Il est bien nécessaire de soigner son langage parlé. Un peuple qui parle mal est méprisé.

GRAMMAIRE

1. *Les pères.* Pourquoi mettre une « s » à la fin du mot pères ?
2. Dites trois actions que vous faites avant de vous endormir ?
3. *L'écureuil saute de branche en branche.*
 - a) Dans cette phrase, quel est le mot d'action ?
 - b) Combien de mots renferme cette phrase ?

TEXTE III

Mes chers enfants,

Aimer la langue française, c'est non seulement la bien parler, mais c'est aussi la bien écrire. C'est en classe que l'on apprend à bien écrire sa langue. Depuis deux ans que vous venez à l'école, vous avez appris à lire et à écrire un grand nombre de mots. Durant toutes les années de votre cours, vous continuerez à étudier le français qui est une langue difficile mais si belle.

QUESTIONNAIRE SUR LE TEXTE

1. Devons-nous aimer notre langue ?
2. Comment montrer que nous l'aimons ?
3. Où apprend-on à bien écrire sa langue ?
4. Depuis combien d'années venez-vous à l'école ?
5. Avez-vous appris beaucoup de mots depuis que vous êtes en classe ?
6. Un élève paresseux peut-il réussir à bien écrire sa langue ?
7. Quelle langue étudiez-vous ?
8. Quelles autres langues connaissez-vous ?

DICTÉE

Vous aimerez la langue française, non seulement en la parlant bien mais aussi en l'écrivant

bien. En classe vous apprenez à bien écrire votre langue. Vous devez être contents d'apprendre à lire et à écrire un bon nombre de mots. Le français est une langue difficile mais très belle.

GRAMMAIRE

1. Quand je dis (*l'armoire*) quelle lettre est remplacée par le petit signe que vous voyez ?
2. Ce petit signe peut-il remplacer d'autres lettres que des voyelles ?
3. Combien de voyelles connaissez-vous ? Nommez-les ?
4. Soulignez les voyelles dans: *La langue française est difficile mais si belle.*

TEXTE IV

Mes chers enfants,

Nous appelons cette semaine-ci la semaine de la « *Survivance française* ».

Chaque année, nous nous rappelons dans toutes les écoles de la province que nous, les Canadiens français, nous avons eu des ancêtres catholiques et français.

Comme eux, sachons respecter notre langue et notre foi, et soyons fiers d'appartenir à une race qui a su les conserver intactes.

QUESTIONNAIRE SUR LE TEXTE

1. Quelle semaine fêtons-nous ?
2. Fêtons-nous souvent cette semaine ?
3. Où cette semaine est-elle fêtée ?
4. Que doit-elle nous rappeler ?
5. Quelles leçons nous donnent nos ancêtres ?
6. A la fin de cette semaine, quel mot d'ordre prendrons-nous ? **Fierté.**
7. Notre religion catholique est-elle un trésor ?
8. Pensons-nous être fiers d'être catholiques et français ?
9. De quelle nationalité sommes-nous ?
10. A qui devons-nous d'avoir conservé intactes notre foi et notre langue ?

DICTÉE

Cette semaine est la semaine de la Survivance française. Notre langue et notre foi sont des dons de nos ancêtres. Dans toutes les écoles de la province de Québec les petits Canadiens se rappelleront que nos ancêtres ont travaillé ferme pour nous conserver notre religion et notre langue.

GRAMMAIRE

1. Comment appelle-t-on un mot qui dit comment sont les personnes, les animaux et les choses ?
2. Grand, petit, blanc, rouge, sont-ils des mots de qualité ?
3. Nommez d'autres mots de qualité ?
4. Les personnes peuvent-elles avoir de bonnes et de mauvaises qualités ?

TROISIÈME ANNÉE

GUERRE À L'ANGLICISME

L'heure de la classe sonne, chacun rentre à son poste. Les Iroquois ont disparu depuis longtemps. Et pourtant, il y a un ennemi à vaincre. Où est-il ? On ne le voit point; il se cache, mais il est partout. On le trouve au foyer, en dehors de l'école, dans l'école même. Plus que cela, chacun traîne en soi-même, sans le savoir, des régiments tout entiers de mots anglais. En voici quelques-uns: *coat-paletot*; *rubber-claques*, *caoutchoucs*; *truck-camion*; *shed-hangar*; *shop-usine*, *manufacture*.

Pas de pardon pour ces destructeurs de notre langue. Pour empêcher toute faute de langage, mettons à côté une sentinelle fidèle et sûre: une bonne expression à la fois française et canadienne.

(Adaptation d'une conférence de l'abbé Jutras,
premier congrès de la Langue française,
Mémoires, p. 307.)

QUESTIONS

1. Quel est le titre du morceau ?
2. Quels ennemis sont disparus depuis longtemps ?
3. Reste-t-il encore un ennemi ?
4. Le voit-on ?
5. Où se cache-t-il ? Nommer des endroits où il se cache.
6. Quel est cet ennemi ?
7. Trouver trois mots anglais qu'il faut enlever de son langage.
8. Les remplacer par les bons mots français.
9. Quelle sentinelle mettez-vous à côté des mots anglais ?

10. Quelle résolution prendrez-vous pour bien parler ?

GRAMMAIRE

1. Relever 5 noms féminins singuliers.
2. Relever 5 noms masculins singuliers.
3. Mettre ces 10 noms au pluriel.
4. Donner le singulier de:
Iroquois, destructeurs, mots, croix, écoles.
5. Trouver dans le 2^e paragraphe:
 - a) 5 adjectifs qualificatifs;
 - b) un adjectif démonstratif;
 - c) un adjectif possessif.
6. Mettre au masculin:
Une bonne maman; une jeune fille française; Louise est une élève canadienne.

7. Mettre la phrase suivante au temps demandé: *Cet ennemi se cache partout.*
 - a) à l'indicatif imparfait;
 - b) à l'indicatif futur simple.
8. A quel temps et à quelle personne se trouvent les phrases suivantes:
 - a) Les Iroquois ont disparu depuis longtemps.
 - b) On le trouve au foyer, sur la rue et même à l'école.
 - c) Mettons à côté une sentinelle fidèle et sûre.
 - d) Tu remplaceras le mot anglais par la bonne expression française.
9. Chercher 3 mots invariables dans le texte.
10. Faire un verbe avec:
traîneau, pardon, empêchement.
11. Faire un adjectif avec:
bonté, Canada, fidélité.

ANALYSE

Analyser les mots en italique:
Tu remplaceras le mot anglais par la bonne expression française et canadienne.

DICTÉE

Un modèle

Lundi dernier, Henri a gagné le bouton doré du bon langage. Ses compagnons sont fiers de lui. Car Henri est l'élève qui parle le mieux en classe, en récréation et sur la rue. Il prononce très bien et évite les mots anglais. Il est pour ses petits camarades un beau modèle à imiter.

RÉDACTION

Composer une belle phrase avec chacun des mots suivants: *hangar, usine, paletot, camion, claques.*

QUATRIÈME et CINQUIÈME ANNÉES

HISTOIRE D'UNE RENCONTRE INTÉRESSANTE

EXERCICE D'OBSERVATION

Note pédagogique. — Pour ce travail préliminaire, on peut se servir d'une illustration québécoise: un hôtel pour les touristes dont les enseignes sont en anglais, celle d'un magasin, etc.

PRÉSENTATION DU TEXTE

Causerie:

1. Quelle langue parlez-vous, mes enfants? **Le français.**
2. Bien ! Y a-t-il beaucoup de gens qui parlent le français au Canada?
..... **Oui, beaucoup.**
3. Est-ce qu'il se parle une autre langue au pays? **Oui, l'anglais.**
4. Croyez-vous qu'il y a plus de gens qui parlent le français que l'anglais? (*Laisser parler*)
5. Je vais vous faire une comparaison: Sur trois personnes qui vivent au Canada, une seule parle le français. Ne croyez-vous pas que cette situation puisse mettre la langue française en danger de disparaître petit à petit? (*Laisser parler*)

Moi, mes enfants, je crois que non si les Canadiens français se conduisent comme celui dont il est question dans le texte que je vais vous lire. Écoutez, c'est une belle histoire.

LECTURE PAR LE MAÎTRE

Texte

Une rencontre intéressante

Il est une heure de l'après-midi. Le train qui me ramène de Toronto à Montréal vient de

stopper à la gare de Kingston. Un voyageur monte dans mon wagon et vient prendre place sur la banquette, à mes côtés. Le train se remet en marche. Je me prépare à lire pour oublier la longueur de la route. Mon nouveau compagnon jette un coup d'œil sur la revue que

je tire de ma serviette et sa figure s'illumine d'un large sourire.

— Pardon, monsieur, me dit-il, vous parlez français ?

— Certainement, lui dis-je ! Mais comment avez-vous deviné ?

— La revue que vous venez de prendre est assez révélatrice.

— Tiens, c'est vrai ! J'aurais dû y penser.

— Je m'excuse de retarder votre lecture, me dit mon interlocuteur, mais voyez-vous, je suis navigateur sur les Grands-Lacs et, depuis huit mois, vous êtes le premier homme avec qui je peux parler ma langue.

— Vous en avez souffert ?

— Vous ne pouvez savoir comment !

— L'anglais vous est, sans doute, familier ?

— Je le parle même mieux que le français ; mais, croyez-moi, aucune langue étrangère n'a le charme de sa langue maternelle.

Le monsieur parle un très bon français. Sa dernière réflexion me frappe et, oubliant ma lecture, j'entretiens la conversation sur le sujet.

— Vous naviguez depuis peu, lui dis-je ?

— Depuis dix-huit ans, monsieur.

— Comment faites-vous pour conserver ainsi votre français, sans y mêler un seul terme anglais ?

— Pendant huit mois de l'année, je passe mes temps libres à lire le français et, les quatre autres mois, je les vis dans ma famille, à L'Assomption.

— Je vous félicite, lui dis-je. Si tous nos compatriotes avaient eu comme vous l'amour et le respect de leur langue, notre français serait mieux parlé.

— Que faites-vous dans la vie ?

— Je suis instituteur.

— Ah ! Je comprends votre genre d'enquête. Eh bien ! dites à vos élèves d'étudier le français avec amour et de s'appliquer à le bien parler. Ne manquez pas de leur rappeler que nous devons ce témoignage de respect à notre langue ; surtout convainquez-les de ceci : mieux ils sauront leur français, plus ils apprendront facilement une langue étrangère. Je me suis rendu compte de cela moi-même.

Nous nous quittons sur le quai de la gare, à Montréal. Je regarde aller mon compagnon de route et je me dis : « *En voilà un qui sait faire honneur à sa race !* »

L. BEUPARLANT

QUESTIONS D'INTELLIGENCE

1. Où se passe le fait raconté dans ce texte ?
Sur le train entre Toronto et Montréal.
2. Connaissez-vous Montréal ?

N. P. — On en profitera pour donner une petite leçon de géographie : situer Montréal, Toronto et Kingston sur la carte ; donner les principales

caractéristiques de ces trois villes. Puis signaler le parcours de la voie ferrée qui relie ces trois villes et donner le nom de la compagnie qui l'opère.

3. Où le premier voyageur était-il monté dans le train ? **A Toronto.**
 4. Et le deuxième ? **A Kingston.**
 5. A quelle heure le train était-il à la gare de Kingston ?
..... **A une heure de l'après-midi.**
 6. Quelle place prend le voyageur monté à Kingston ?
Il s'assied sur la même banquette que le premier.
 7. Que veut faire le premier et pourquoi ?
Il veut lire pour oublier la longueur de la route.
 8. Croyez-vous que lire peut faire oublier le temps ?
Oui, c'est un passe-temps très agréable.
 9. Est-ce seulement agréable ?
..... **Non, c'est aussi instructif.**
 10. Le texte en apporte-t-il une preuve ?
C'est par la lecture faite dans ses temps libres que le navigateur a, non seulement conservé, mais perfectionné sa langue.
 11. Qu'est-ce qui révéla au voyageur monté à Kingston que l'auteur parlait français ? ..
La revue française qu'il sortit de sa serviette.
 12. Est-ce que l'auteur fit la lecture qu'il avait projeté de faire ?
Non, intéressé par la conversation de son compagnon, il continua de causer avec lui.
 13. Quelle était la profession du nouveau compagnon ?
..... **C'était un navigateur.**
 14. Où naviguait-il ?
..... **Sur les Grands-Lacs.**
- N. P.* — On peut donner ici une autre petite leçon de géographie.
15. Depuis combien de temps avait-il été privé de parler français ?
..... **Depuis huit mois.**
 16. Comment affirma-t-il à l'auteur qu'il en avait souffert ?
..... **Vous ne pouvez savoir comment.**
 17. Parlait-il l'anglais ?
..... **Mieux que le français.**
 18. Était-il d'avis que sa grande connaissance de l'anglais était de nature à lui faire moins aimer le français ?
Non, car il affirma à l'auteur qu'aucune langue étrangère n'a le charme de sa langue maternelle.
 19. Est-ce que sa science de l'anglais avait nui à son expression française ?
Non, il parlait un très bon français, sans y mêler un terme anglais.

20. D'après l'auteur, qu'arriverait-il si tous nos compatriotes avaient comme ce navigateur l'amour et le respect de leur langue ?
... **Notre français serait mieux parlé.**
21. Quelle était la profession de l'auteur ?
..... **Instituteur.**
22. Quels conseils le navigateur donna-t-il à l'instituteur ?
Dites à vos élèves d'étudier le français avec amour et de s'appliquer à le bien parler.
23. D'après lui, quel autre avantage y a-t-il de mieux connaître sa langue ?
Il est plus facile d'apprendre une langue étrangère.
24. Où se quittèrent les voyageurs ?
... **Sur le quai de la gare, à Montréal.**
25. Que se dit l'instituteur en regardant aller son compagnon ?
En voilà un qui sait faire honneur à sa race !

LECTURE PAR LES ÉLÈVES

Lecture silencieuse.

N. P.— Il y a grand avantage que les élèves aient reçu au préalable une copie du texte, si l'on a eu la possibilité d'en préparer une pour chacun. Il faut tout au moins l'écrire au tableau et le faire copier, car il est impossible de faire travailler sur le texte sans que les élèves l'aient sous les yeux.

Pour obtenir une bonne lecture expressive, il faut que les enfants aient le temps de parcourir le texte des yeux.

Lecture expressive.

N. P.— On fait lire quelques élèves individuellement. Le présent texte se prête bien à une lecture à trois: le premier lit les réflexions de l'auteur, les deux autres, la conversation. Ces genres de dialogues favorisent énormément l'intonation, parce qu'ils présentent aux jeunes les idées émises dans la conversation où les enfants excellent d'intonations naturelles. Sachons en profiter.

EXERCICES PRATIQUES

Phonétique:

Exiger une excellente prononciation des sons suivants:

- a) *ais*, comme dans *français* (è), *anglais* (è);
b) *an*, comme dans *français*, *anglais*, *sans*, *langue*, *ans*, etc.;
c) *on*, comme dans *wagon*, *compagnon*, *pardon*, etc.;
d) *e* (muet) dans le corps du mot, comme dans *certainement* (*faire prononcer certain-ment au lieu de certai-ne-ment*).

Vocabulaire:

1. Qui va me donner le sens de:
a) *stopper* ? **Arrêter, s'immobiliser.**

- b) *serviette* ? **Grand portefeuille.**
c) *revue* ? **Écrit périodique.**
d) *s'illumine* ? **S'éclaire, se pare.**
e) *révélatrice* ? **Fait connaître, dit.**
f) *interlocuteur* ? **Qui converse avec un autre.**
g) *temps libres* ? **Temps où l'on n'est pas en devoir.**
h) *compatriote* ? **Habitant du même pays.**
i) *enquête* ? **Information, recherche.**
j) *faire honneur* ? **Honorer, louer, glorifier.**

2. Donnez l'antonyme ou le contraire de:

- a) *stopper* **Partir.**
b) *familier* **Étranger.**
c) *amour* **Haine.**
d) *apprendront* **Ignoreront.**
e) *aller* **Venir.**

3. De quel nom du texte vient l'adjectif donné ?

- a) *Long* **Longueur.**
b) *Souriant* **Sourire.**
c) *Lisible* **Lecture.**
d) *Mensuel* **Mois.**
e) *Humain* **Homme.**
f) *Réfléchi* **Réflexion.**
g) *Respectueux* **Respect.**
h) *Amoureux* **Amour.**
i) *Honorable* **Honneur.**
j) *Racial* **Race.**

4. Quel mot l'auteur emploie-t-il à la place du mot en italique ?

- a) Le train qui *m'emporte* de Toronto à Montréal **Me ramène.**
b) Un voyageur *pénètre* dans mon wagon **Monte.**
c) Vient *s'asseoir* sur la banquette **Prendre place.**
d) Le train *repart* **Se remet en marche.**
e) Mon nouveau compagnon *regarde* la revue **Jette un coup d'œil.**
f) J'aurais dû y *songer* **Penser.**
g) Sa dernière *pensée* **Réflexion.**
h) Je *garde* la conversation sur le sujet **J'entretiens.**
i) Comment faites-vous pour *garder* ainsi votre français ? **Conserver.**
j) Dites à vos élèves *d'apprendre* le français **D'étudier.**

Orthographe d'usage:

Exercice sur l'usage de la consonne double dans le corps du mot.

Relevez tous les mots du texte qui renferment une consonne double.

Stopper, banquette, jette, serviette, s'illumine, souffert, comment, maternelle, frappe, année, passe, famille, Assomption, comme, appliquer, rappeler, ap-

prendront, quittons, aller, honneur, homme.

Grammaire:

- Écrivez l'infinitif passé de:
 - être..... **Avoir été.**
 - ramener..... **Avoir ramené.**
 - prendre..... **Avoir pris.**
 - lire..... **Avoir lu.**
 - dire..... **Avoir dit.**
- A quel mode et à quel temps est le verbe *oubliant* dans *oubliant ma lecture*?.....
..... **Participe présent.**
- Écrivez chaque expression et soulignez les verbes à l'infinitif présent.
 - Le train vient de stopper à la gare...
..... **Stopper.**
 - Un voyageur vient prendre place à mes côtés..... **Prendre.**
 - Je me prépare à lire pour oublier la longueur de la route.....
..... **Lire et oublier.**
 - J'aurais dû y penser..... **Penser.**
 - Je m'excuse de retarder votre lecture...
..... **Retarder.**
- Comment nomme-t-on le mot qui remplace le nom?..... **Un pronom.**
 - Copiez la phrase et soulignez les pronoms: Je regarde aller mon compagnon et je me dis: « En voilà un qui sait faire honneur à sa race ».....
..... **Je, je, me, un, qui.**
 - Écrivez la personne et le nombre du pronom dans la parenthèse:
Moi (), je ()
vous () dis qu'il ()
faut s' () appliquer à bien parler.
 - Dans la parenthèse, écrivez le nom qui est remplacé par le pronom:
Pierre dit à Paul: « Je () déplore notre pauvre langage. Comment veux-tu () que notre langue soit respectée si elle () est mal parlée par ceux () à qui () elle () appartient? »
- Quelle idée chacun des adjectifs en italique ajoute-t-il au nom? « Pendant *huit* mois de l'année, je passe *mes* temps libres à lire du français et les *quatre autres* mois, je les vis dans *ma* famille, à L'Assomption. »
- Dans *Le monsieur parle un très bon français*, l'adjectif *bon* est-il au comparatif ou au superlatif?..... **Au superlatif.**
- Nommez les compléments que peut avoir le verbe.....
..... **Direct, indirect, circonstanciel.**
- Dites la sorte de complément dans chaque cas:
 - Je parle le français..... **Direct.**
 - Je parle français..... **Circonstanciel.**
 - Je parle du français..... **Indirect.**

Analyse:

« *Votre revue française est assez révélatrice.* »

- Combien y a-t-il de propositions dans cette phrase?..... **Une.**
- Quel en est le verbe?..... **Est.**
- A quel mot se rapporte *Votre*?..... **À revue.**
- Quelle est la nature de *revue*?..... **Nom.**
- Quelle est la fonction de *révélatrice*?.....
..... **Attribut de revue.**

« *Vous êtes le premier homme avec qui je peux parler ma langue.* »

- Combien y a-t-il de propositions dans cette phrase?..... **Deux.**
- Quelle espèce de pronom est *vous*?.....
..... **Personnel.**
- A quel mot se rapporte *premier*?... **Homme.**
- A quelle personne est écrit le verbe *êtes*?...
..... **2^e personne du pluriel.**
- Quelle est la fonction de *langue*?.....
..... **Complément direct de parler.**

1. La fête de la langue française

Dictées:

Dans l'école, tous les petits sont endimanchés. La salle bien éclairée a un air de fête. Des banderoles courent le long des poutres; les murs sont piqués de petits drapeaux de la province. Le pupitre de la maîtresse se pare d'un pot de fleurs et, sur le grand tableau noir, on peut lire en belles lettres blanches, hautes et droites: *Pour la belle langue française.* Monsieur le Commissaire, les papas et les mamans sont présents, car la langue française, c'est l'affaire des grands et des petits.

D'après l'abbé LIONEL GROULX

2. La langue française

(suite)

La fête commence. Au signal de la maîtresse, les petits saluent les invités, puis on chante *O Canada* avec entrain. Un autre signal et chacun va prendre place à son pupitre. C'est maintenant la correction d'une dictée française. Les bambins lisent l'un après l'autre leur bout de dictée, analysent, expliquent, corrigent, se font corriger les belles petites phrases qui font frémir l'âme des parents. C'est qu'elle est belle la langue française!

D'après l'abbé LIONEL GROULX

3. Le mot de la fin

(suite et fin)

Monsieur le Commissaire avait suivi la fête avec intérêt. A la fin, il prend la parole. Il félicite l'institutrice et les enfants. Il dit aux petits tout l'amour qu'il faut porter à la langue française et comme les enfants doivent être heureux de l'apprendre sans peine, dans notre province. Il leur raconte les épreuves de leurs petits camarades de l'Ontario et de l'Ouest incapables de bien apprendre le doux parler de

la race. Il leur demande de bien parler leur langue et de la défendre avec courage.

D'après l'abbé LIONEL GROULX

Ne dites pas

1. Je m'ai levé tard.
2. Y parle bin.
3. Je m'en souviens pu.
4. Viens icitte.
5. Parle-z-y pu.
6. Dis-lé au Frère.
7. Y veut pas pantoute.
8. Il est sujette au rhume.
9. P'tête bin.
10. Je m'êle pas de s't'affaire là.
11. Cé ti toé qui as dit ça ?
12. L'acheteux de guenilles est par icitte.
13. Y faut pas maganer les animaux.
14. Le chien liche le plat.
15. J'ai pas pu fére mes d'voirs parce qu'on a eu des veilleux hier soir.
16. J'orviens dré là.
17. Mets ton coat.
18. Y fait pas beau dehouars.
19. R'garde avant de traverser la track.
20. Y est safe.
21. C'est enne belle game.
22. Jean Béliveau a scoré trois buts.
23. Ote-moé ce sweater !
24. Attelle la Grise su la sled.
25. Chu allé chu toé.
26. Prend ton satchel.
27. Faut pas toujours se fier aux beaux parleux.
28. J'ai pris enne terre en bois deboute.
29. C'est in tough !
30. Les chemins sont roughs.
31. C'est un gros mangeux !
32. C'est assez pour astheure.
33. Y est allé s'échouer sur un arbre.
34. J'pense ben qu'on va l'avoir.
35. C'est toute !

RÉCITATION

La langue française

Langue française, enfin voici que l'on te fête !
Notre rêve et notre âme en tes mots vont
[chanter !
Oui, le temps est venu pour nous de t'exalter,
La plus fine, la plus claire, la plus parfaite !

De tes sons caressants l'oreille est satisfaite,
Ton harmonie est douce au cœur désenchanté;
En te parlant, la bouche a parlé de beauté !
Gloire éternellement aux hommes qui t'ont
[faite !

Dans la colonne intitulée *Dites*, écrivez correctement l'expression mauvaise qui figure dans la colonne intitulée *Ne dites pas*.

Dites

- Je me suis levé tard.**
Il parle bien.
Je ne m'en souviens plus.
Viens ici.
Ne lui parle plus.
Dis-le au Frère.
Il ne veut pas du tout.
Il est sujet au rhume.
Peut-être bien.
Je ne me mêle pas de cette affaire.
Est-ce toi qui as dit cela?
L'acheteur de guenilles est passé par ici.
Il ne faut pas maltraiter les animaux.
Le chien lèche le plat.
Je n'ai pas pu faire mes devoirs parce que nous avons eu des veilleurs hier soir.
Je reviens tout de suite.
Mets ton gilet.
Il ne fait pas une belle température.
Regarde avant de traverser la voie ferrée.
Il est sauf.
C'est une belle partie.
Jean Béliveau a compté trois points.
Ote-moi ce chandail.
Attelle la Grise sur le traîneau.
Je suis allé chez toi.
Prends ton porte-manteau.
Il ne faut pas toujours se fier aux beaux parleurs.
J'ai pris une terre en bois debout.
C'est un dur à cuire !
Les chemins sont rudes.
C'est un gros mangeur !
C'est assez pour cette heure.
Il est allé s'arrêter sur un arbre.
Je pense bien qu'on va l'avoir.
C'est tout.

Parfois, sans le vouloir, hélas, nous t'offensons !
Dans la vieille cité nous nous réunissons
Pour te jurer amour, respect et vigilance.

Pardonne à la faiblesse en faveur de la foi !
Et si, faute d'avoir su garder le silence,
Je t'ai blessée en te louangeant, absous-moi !

Rédaction:

Écrivez une petite lettre à un ami pour lui raconter une fête que vous avez organisée à l'école pour rendre hommage à la langue française. Parlez des décorations de la salle, des discours, des chants et des récitations qui auraient pu figurer au programme d'une telle fête.

SIXIÈME et SEPTIÈME ANNÉES

FIERTÉ ET CULTÉ DE NOTRE LANGUE

ÉVEIL DE L'INTÉRÊT

Note pédagogique. — *Éveillons l'intérêt de nos élèves en leur faisant prendre une part active à la leçon. Les plus habiles en dessin seront certainement très heureux de montrer leur savoir-faire soit en enjolivant les tableaux ou encore en préparant de jolies pancartes. Confions à d'autres le soin de collectionner quelques sentences sur notre belle langue française. Efforçons-nous de procurer à tous l'occasion de développer leur initiative personnelle. Ne manquons pas l'opportunité de placer bien en évidence notre drapeau provincial.*

PRÉSENTATION DU TEXTE

Bien chers élèves,

Nous avons reçu un héritage une des plus belles langues du monde; sous plusieurs rapports, la plus belle. Nous sommes-nous parfois arrêtés à cette pensée? Avons-nous déjà remercié la divine Providence pour ce « *joyau tombé des lèvres maternelles* » ?

Soyons, durant ce mois, des enfants vraiment reconnaissants. Ne perdons pas une seule occasion de montrer d'une manière tangible notre amour, notre respect et notre attachement envers notre belle langue française.

LECTURE PAR LE MAÎTRE

Texte

La langue française

Nous devons avoir la fierté et le culte de notre langue. De toutes celles qui vivent aujourd'hui sur les lèvres humaines, il n'en est peut-être pas une qui se soit mise avec plus de constance et de succès au service de la vérité et de la charité. Elle a été, dans la bouche des missionnaires qui l'ont parlée, un merveilleux instrument d'apostolat, une messagère active et féconde de la bonne nouvelle, une infatigable ouvrière de la civilisation. C'est elle, nous ne pouvons pas l'oublier, qui a promené l'Évangile d'un bout à l'autre de notre continent et c'est avec ses syllabes claires et limpides que nous avons épilé le symbole de notre foi.

Nous avons le droit et le devoir d'aimer, de cultiver et de défendre notre belle langue française, de prendre souci de cette *parlure*, qui s'adapte si bien à l'âme de notre race.

D'après Mgr PAUL-EUGÈNE ROY

QUESTIONS D'INTELLIGENCE

1. Trouvez quelques expressions qui définissent bien notre belle langue française.
« *Un patrimoine sacré, un joyau tombé des lèvres maternelles, un bien de*

famille, héréditaire et inamissible, verbe de France et verbe de Dieu, cher parler de France, le doux parler des aïeux, la langue la plus parfaite des temps modernes. »

2. Quels sentiments devons-nous avoir envers notre langue?
Sentiments d'honneur, de respect et d'amour.
3. Que signifie avoir le culte de sa langue?
Avoir de la vénération, de l'admiration.
4. Notre belle langue française peut-elle être mise en comparaison?
Certes oui, puisque l'on dit que c'est une des plus belles langues du monde et que sous plusieurs rapports, c'est la plus belle.
5. Dites ce qu'elle fut pour nos vaillants missionnaires?
Un merveilleux instrument d'apostolat, une messagère active et féconde de la bonne nouvelle, une infatigable ouvrière de la civilisation.
6. Qu'a-t-elle fait pour l'Église?
C'est elle qui depuis le noble pays d'Évangéline jusqu'aux points les plus reculés du territoire canadien et de la république américaine, a promené partout l'Évangile et jeté en d'innombrables âmes la semence du salut.

7. Quels sont nos principaux devoirs envers notre idiome maternel?
L'aimer, le parler avec son cœur autant qu'avec ses lèvres, le défendre contre toutes les invasions barbares, mettre une sorte de coquetterie à le parer, à l'embellir de tous les ornements qui lui conviennent enfin veiller avec un soin jaloux à ce qu'aucun de ses privilèges ne soit sacrifié.

LECTURE PAR LES ÉLÈVES

Lecture silencieuse.
 Lecture individuelle.

VOCABULAIRE

Noms	Adjectifs	Verbes
Le parler	français	issir (<i>est issu</i>)
droits	naturels	revendiquer
soin	jaloux	conserver
sacrifices	nécessaires	faire
héritage.	culturel.	survivre.

Exercices de vocabulaire:

- Par quel mot du texte peut-on remplacer l'expression:
 - Ce qui vient d'autrui en parlant des qualités, du talent, etc. . . . **héritage.**
 - Qui concerne le développement intellectuel. **culturel.**
 - Idiome, parler d'une nation. . . . **langue.**
 - Formulaire qui contient les principaux articles de notre foi. **symbole.**
 - Fermeté d'âme. **constance.**
 - Développement spirituel et matériel propre à un groupe humain. **civilisation.**
 - Lignée, tous ceux qui sont issue d'un même peuple. **race.**
- Formez:
 - un nom, un verbe, un adjectif avec le mot *humain*. **humanité, humaniser, humaine-ment.**
 - un nom, un verbe, un adjectif avec le mot *actif*. **activité, activer, activement.**
 - un adjectif, un verbe, un adjectif avec le mot *souci*. **soucieux, soucier, soucieusement.**
 - un verbe avec le mot *âme*. **animer.**
- Trouvez le contraire de:
 - constance. **inconstance.**
 - féconde. **stérile, inféconde.**
 - civilisation. **barbarie, sauvagerie.**
 - limpide. **obscur, confus.**
- Expliquez les locutions suivantes:
 - Langue maternelle. **La langue du pays où l'on est né.**
 - Langues mortes. **Celles qui ne se parlent plus.**
 - Langues vivantes. **Celles qui se parlent toujours.**

- Avoir le don des langues. **Avoir une facilité naturelle pour les apprendre.**
- La langue verte. **L'argot, le langage très populaire.**
- Professeur de langue. **Celui qui enseigne une langue vivante.**
- C'est la confusion des langues. **Tout le monde parle à la fois et personne ne s'entend.**

GRAMMAIRE

6^e et 7^e années:

Verbe pouvoir:

- Je puis* est-il plus usité que *je peux*? **Oui.**
 - Est-ce un verbe transitif ou intransitif? **Transitif.**
 - A quel groupe appartient-il? **3^e groupe.**
 - Son radical. **Pouv. (*pou, puiss, pui.*)**
 - Indicatif présent. **Je peux, ou je puis, tu peux, il peut, nous pouvons, vous pouvez, ils peuvent.**
 - Futur simple. **Je pourrai, tu pourras, il pourra, nous pourrons, vous pourrez, ils pourront.**
 - Impératif. **N'existe pas.**
- Relevez les participes passés.
 - Se soit mise
 - Ont parlé
 - A promené
 - Avons épilé
- Justifiez l'orthographe de *ont parlée*. **Part. pas. conj. avec l'auxiliaire avoir s'accorde avec l' mis pour langue, féminin singulier.**
- Faites une liste des pronoms relatifs et indiquez en regard l'antécédent.
 Complétez la phrase:
 - Les pronoms relatifs servent à (*relier*) les propositions qui suivent aux noms qui précèdent.
 - Le nom que le pronom relatif remplace est appelé (*antécédent*)
- Indiquez la nature de: *peut-être*. **Locution adverbiale.**
 - Composez une phrase renfermant une interjection.

ANALYSE

6^e et 7^e années:

- Quelle est la nature et la fonction de:
 - Fierté*. **nom comm., compl. dir. de devons avoir.**
 - Langue*. **nom comm., compl. dét. de culte.**

2. Composez une phrase renfermant une proposition principale et une subordonnée complément circonstanciel de temps.
3. *Elle a été, dans la bouche des missionnaires qui l'ont parlée, un merveilleux instrument d'apostolat, une messagère active et féconde de la bonne nouvelle, une infatigable ouvrière de la civilisation.*
 - a) Combien y a-t-il de propositions dans cette phrase ? Il y a deux propositions.
 - b) Écrivez la proposition principale. Elle a été dans la bouche des missionnaires un merveilleux instrument d'apostolat, une messagère active et féconde de la bonne nouvelle, une infatigable ouvrière de la civilisation.
 - c) Quel mot joue le rôle d'antécédent. Missionnaires.
4. Analysez grammaticalement :
 - a) *elle* pron. pers., 3^e pers. du fém. sing. sujet de *a été*.
 - b) *l'* pron. pers., 3^e pers. du fém. sing. compl. dir. de *ont parlée*.
 - c) *instrument* nom comm., masc. sing., attr. de *elle*.
 - d) *bonne* adj. qual., fém. sing., se rapp. à *nouvelle*.
 - e) *nouvelle* nom comm., fém. sing., compl. dét. de *messagère*.
5. Quelle est la nature et la fonction de :
 - a) *missionnaires* nom comm., compl. dét. de *bouche*.
 - b) *qui* pron. rel., suj. de *ont parlée*.

DICTÉE

Aimons et respectons notre langue française

Aimons et respectons notre langue française. Ne craignons pas de la parler en toute circonstance. La langue française, c'est notre drapeau national. C'est elle qui fait que nous sommes une nation distincte sur cette terre d'Amérique, et que l'hérésie a si peu de prise sur nous.

Ne mettons jamais notre drapeau en poche.

N'y a-t-il pas une tendance parmi nous à nous servir trop facilement, sans nécessité réelle de la langue anglaise ?

N'y a-t-il pas aussi une tendance à exagérer l'importance pour tous les Canadiens français de savoir parfaitement l'anglais ?

Que ceux des nôtres qui ont réellement besoin de savoir l'anglais l'apprennent; qu'ils l'apprennent bien. Mais qu'ils apprennent d'abord le

français, et que le français reste toujours leur langue maternelle, leur vraie langue.

D'après J.-P. TARDIVEL.

QUESTIONS D'INTELLIGENCE

1. D'après vous, pourquoi devons-nous aimer notre langue ? Parce qu'elle est nôtre et quelque chose de nous-mêmes.
2. Respecte-t-il sa langue celui qui émaille à tout propos son langage, ses conversations, ses écrits de locutions anglaises ? Non, et de plus il dévore la beauté pure de son idiome maternel.
3. Quelqu'un a dit: « Parler une seule langue à la fois, est la meilleure façon de prouver le respect que l'on a pour les deux ». En quelques lignes, commentez cette sentence (7^e année)
4. Que dit l'auteur au sujet de notre langue ? C'est notre drapeau national. C'est elle qui fait que nous sommes une nation distincte sur cette terre d'Amérique.
5. Comment expliquer que deux peuples voisins, parlent des langues différentes ? Cela tient précisément à ce que ces voisins n'ont ni même tempérament ni même esprit, ni même vouloir. Sur leurs sols aux inégales beautés, ils se sont faits des âmes non pareilles, un sang inégalement vif, des mœurs dissemblables et comme une pensée distincte, qui ne sauraient que par des mots différents, de sonorité toute spéciale, et d'une syntaxe propre, se traduire exactement, et se faire tout à fait comprendre. (Mgr C. Roy)
6. Pourquoi dit-on que l'hérésie a bien peu de prise sur nous ? Tant que restera debout la langue de nos mères, la langue de nos premiers martyrs et de nos glorieux ancêtres il sera impossible à nos adversaires de détruire la foi catholique.
7. A quoi sommes-nous facilement enclins ? 3^e et 4^e paragraphes.
8. Est-ce qu'on réprovoque l'étude de l'anglais ? Bien au contraire, dit l'auteur, que ceux qui ont besoin de l'apprendre, l'apprennent et l'apprennent bien, mais de grâce, commençons d'abord par bien apprendre le français.
9. Quelles sont les langues officielles chez nous ? Le français et l'anglais.

EXERCICES DE VOCABULAIRE

1. Trouvez :
 - a) un synonyme de: *chérir sa patrie* ? Aimer sa patrie.
 - b) quelques contraires de: *aimer* ? haïr, excrécr, détester, abhorrer.

- c) quelques mots de la même famille...
aimer, aimant, aimable, aimablement; amant, amante; amateur; amabilité, ami, amical, amicalement, amitié; amour, amoureux, amoureuxment, s'aimer.
- d) Corrigez s'il y a lieu: *cet enfant est aimé par tout le monde*.....
cet enfant est aimé de tout le monde.
2. Trouvez dans le texte un mot ou une expression ayant le même sens que:
- a) Morceau d'étoffe fixé à une hampe et servant de symbole à une nation ?...
Drapeau.
- b) Qui est de nature différente, impossible à confondre avec une autre.....
Distincte.
- c) Ne pas faire mystère de ses opinions ?
Ne pas mettre son drapeau dans sa poche.
- d) Amplifier les choses dont on parle, les présenter comme plus grandes, meilleures, pires ?
Exagérer.
- e) Avoir une inclination, un penchant, une propension ?
Avoir une tendance.
- f) Besoin
Nécessité.
3. Trouvez le contraire de:
- a) facilement
difficilement.
- b) trop
assez, suffisamment.
- c) réelle
irréelle, apparente.

GRAMMAIRE

1. a) Relevez les verbes au mode impératif et indiquez-en la personne ?.....
Aimons, respectons, craignons, mettons 1^{re} pers. du pluriel.
- b) Écrivez ces mêmes verbes à la 2^e personne du singulier
Aime, respecte, crains, mets.
2. a) Donnez un synonyme de: *savoir le français* ?
Connaitre le français.
- b) Donnez le contraire de: *ignorer*.....
Connaitre.
- c) Écrivez au futur simple: *Savoir lutter pour la survivance de notre langue française.*
- d) Donnez le participe passé masculin de: *savoir*
su.
3. Quelle est la nature et la fonction de:
- a) nation
nom comm., attr. de nous.
- b) distincte
adj. qual., se rapp. à nation.
- c) cette
adj. dém., se rapp. à terre.
4. Lisez le texte et relevez: deux compléments directs et deux compléments circonstanciels.

5. Conjuguez au présent de l'indicatif: *Ne jamais craindre de parler notre langue en toute circonstance.*

ANALYSE

1. Indiquez la nature des deux premières phrases
Deux propositions indépendantes.
2. Ajoutez une proposition, complément circonstanciel à la première phrase du texte.
3. a) Relevez les pronoms relatifs et les mots dont ils tiennent la place.
 b) Une proposition subordonnée complément du nom commence toujours par un pronom personnel ou par un pronom relatif ? ...
Pronom relatif.
4. Lisez le texte pour y découvrir:
- a) les petits mots invariables qui servent à lier.
 b) ceux qui servent à rattacher.
5. Dans la phrase: « *C'est notre doux parler qui nous conserve frères* » analysez grammaticalement:
- a) notre
adj. poss., masc. sing., se rapp. à parler.
- b) doux
adj. qual., masc. sing., qual. parler.
- c) qui
pron. rel. ayant pour antécédent parler, 3^e pers. du sing., sujet de conserve.
- d) nous
pron. pers., 1^{re} pers. du masc. plur., compl. dir. de conserve.
- e) frères
nom comm., masc. plur., attr. de qui.

RÉDACTION

La langue française

Je l'aime, c'est la langue de mes ancêtres. Je l'ai entendue dès mon berceau. C'est ma mère, mon père, mes frères, mes sœurs qui me l'ont apprise.

Elle est belle. Elle est claire. Elle a une histoire glorieuse. Je veux m'efforcer de la bien savoir.

RÉCITATION

Restons français

Restons Français, tenons tête à l'orage:
 Consolidons l'œuvre de nos aïeux
 En burinant une nouvelle page
 Au livre d'or d'un passé glorieux.

Aux préjugés opposons une digue
 Notre jeunesse, espoir du lendemain,

De la défense organise la Ligue:
Malheur à qui sur nous porte la main.

Nous voulons être de vrais patriotes,
Au champ d'honneur nous suivrons nos aînés
Les Canadiens ne sont pas des ilotes;
Nul ne saurait les tenir enchaînés.

Forts de nos droits, laissant l'intolérance
S'empoisonner du suc de ses ferments,

Nous resterons Français par la vaillance,
Français de cœur, Français de sentiments.

CHANT

Le baiser de la langue française

Album de *La Bonne Chanson*, No 5.

HUITIÈME et NEUVIÈME ANNÉES

NOS LUTTES PARLEMENTAIRES

ÉVEIL DE L'INTÉRÊT

Note pédagogique. — *Se procurer les photographies des différents personnages mentionnés dans le texte. A la collection, on pourra y joindre les portraits de Calixa Lavallée et d'Adolphe Routhier, les auteurs du chant O Canada. Les élèves seront conquis immédiatement par la vue de cette galerie de portraits d'hommes illustres qu'ils connaissent et qu'ils admirent.*

PRÉSENTATION DU TEXTE

Chers élèves,

Le texte que je vous lirai dans quelques instants vous fera revivre une des époques les plus palpitantes de notre histoire et mettra en vedette quelques noms bien connus de cette époque. Puisse cette lecture développer en vous des sentiments de fierté pour ceux qui, ont jadis, défendu si brillamment notre belle langue française.

LECTURE PAR LE MAÎTRE

Texte

Nos luttes parlementaires

Nous sommes en 1841. L'Angleterre vient de donner à notre pays une forme unique de gouvernement. C'est une injustice envers le Bas-Canada, qui de ce fait doit partager les dettes du Haut-Canada. Cet état de choses déclenche une de ces crises terribles qui font époque dans l'histoire du Canada français. Semblable à quelque grand cataclysme de la nature, elle précipite les Haut-Canadiens sur les Bas-Canadiens comme des avalanches qui écrasent tout.

La lutte pour les nôtres s'annonce ardente et colossale. Les Panet, les Papineau, les Cartier, les Lafontaine sont prêts à affronter la tourmente. La section parlementaire anglaise veut annihiler la foi et la langue des Bas-Canadiens, mais ces champions de l'arène politique les sauvegarderont. Bien plus, ils feront de nous une nation puissante et respectée. Autour de leur

religion, c'est leur vie publique qui, désormais gravite.

Que de courage il a fallu à ces hommes pour remplir la tâche qu'ils s'étaient assignée: mener de terribles luttes contre l'esprit factieux des Anglo-Canadiens. A plusieurs reprises, ils ont dû briser les conjurations dressées contre eux et abattre les uns après les autres différents préjugés politiques. Nos défenseurs furent des hommes magnifiques. L'effort les a faits grands, a donné du prix à leurs victoires et leurs noms méritent de passer à la postérité.

Quant à vous, écoliers du Canada français, soyez fiers de votre langue et de votre foi. Professez pour votre hymne national un véritable culte. Chantez-le toujours avec respect, avec fierté, la tête haute, le corps bien droit. Où que vous soyez, dès que vous entendez retentir les premières notes de ce chant, redressez-vous, décoiffez-vous, suspendez votre marche et ne la reprenez que lorsque l'hymne aura cessé.

En agissant ainsi, vous pratiquerez l'A.B.C. du patriotisme et vous rendrez hommage à ceux qui, jadis, ont lutté pour nous conserver notre héritage français.

QUESTIONS D'INTELLIGENCE

1. Comment appelle-t-on dans l'Histoire, la forme unique de gouvernement octroyé par l'Angleterre au Canada en 1841?
L'Acte d'Union.
2. A quoi mena cet état de choses?
Il déclencha une de ces crises terribles qui firent époque dans l'histoire du Canada français.
3. A quoi peut-on comparer cette crise?
A quelque grand cataclysme de la nature.
4. Comment s'annonçait cette lutte pour les nôtres?
Cette lutte s'annonçait ardente et colossale.
5. Nommez quelques personnages qui furent prêts à affronter la tourmente?
Les Panet, les Papineau, les Cartier, les Lafontaine.
6. Que voulait la section parlementaire anglaise?
Elle voulait annihiler la foi et la langue des Bas-Canadiens.
7. Que firent alors nos champions de l'arène politique?
Ils sauvagèrent notre foi et notre langue et firent de nous une nation vivante et respectée.
8. Autour de quoi gravitait leur vie publique?
Autour de leur religion.
9. Quelle était la tâche que ces hommes s'étaient assignée?
Celle de mener de terribles luttes contre l'esprit factieux des Anglo-Canadiens.
10. Qu'ont-ils dû faire à plusieurs reprises?
Ils ont dû briser les conjurations dressées contre eux et abattre les uns après les autres différents préjugés politiques.
11. Comment furent nos défenseurs?
Ils furent des hommes magnifiques.
12. Qu'est-ce qui les a faits grands et a donné du prix à leurs victoires?
L'effort.
13. Quel doit être notre comportement à nous, écoliers du Canada français?
Nous devons être fiers de notre langue et de notre foi.
14. Comment devons-nous chanter toujours notre hymne national?
Avec respect et fierté, la tête haute et le corps bien droit.
15. Où que nous soyons, que devons-nous faire dès que nous entendons retentir les premières notes de ce chant?
Nous devons nous redresser, nous décoiffer et suspendre notre marche pour ne la reprendre que lorsque l'hymne aura cessé.

16. Que prouverons-nous en agissant ainsi?
Que nous rendons hommage à ceux qui, jadis, ont lutté pour nous conserver notre héritage français.

LECTURE PAR LES ÉLÈVES

Lecture silencieuse.
Lecture individuelle.

GRAMMAIRE

1. Dans la 3^e phrase du texte le verbe *partager* est à l'infinitif, quelle en est la raison?
Deux verbes qui se suivent, le dernier se met à l'infinitif.
2. Dans la 2^e phrase du 2^e paragraphe, pourquoi les noms propres ne prennent-ils pas la marque du pluriel?
Parce que ces noms désignent les individus eux-mêmes.
3. Dans la 1^{re} phrase du 3^e paragraphe, il y a un verbe impersonnel, pouvez-vous le trouver et dire pourquoi on l'appelle ainsi?
Il a fallu.
On l'appelle ainsi parce qu'il ne se conjugue qu'à la 3^e personne du singulier.
4. Dans le 4^e paragraphe, pourquoi le mot *hymne* n'est-il pas du féminin?
Parce qu'il ne désigne pas un chant d'église.
5. Dans le dernier paragraphe, vous avez le verbe *agissant*; est-ce un verbe régulier ou irrégulier? Motivez votre réponse.
C'est un verbe régulier, parce qu'il fait au participe présent "issant".

ANALYSE GRAMMATICALE

Analyse du verbe à l'infinitif:

1. Le Bas-Canada doit *partager* les dettes.
V. trans. 1^{er} groupe, inf. prés. compl. dir. de doit.
2. Les Panet, les Papineau, les Cartier, les Lafontaine sont prêts à *affronter* la tourmente
V. trans. 1^{er} groupe, inf. prés. compl. ind. de sont prêts.
3. La section parlementaire anglaise, veut *annihiler* la foi et la langue des Bas-Canadiens.
V. trans. 1^{er} groupe, inf. prés. compl. dir. de veut.

Analyse du pronom LE et LA:

4. Chantez-le toujours avec respect
Pron. pers. 3^e pers. du masc. sing. compl. dir. de chantez.
5. Suspendez votre marche et ne la reprenez que lorsque l'hymne aura cessé.
Pron. pers. 3^e pers. du fém. sing. compl. dir. de reprenez.

ANALYSE LOGIQUE

En agissant ainsi, vous pratiquerez l'A.B.C. du patriotisme et vous rendrez hommage à ceux qui, jadis, ont lutté pour vous conserver votre héritage français

..... **Trois propositions dans cette phrase.**

1^{re} prop.: En agissant ainsi, vous protégerez l'A.B.C. du patriotisme

..... **Proposition principale.**

a) Sujet: **vous.**

b) Verbe
pratiquerez, compl. dir. l'A.B.C. et compl. circ. en agissant ainsi.

2^e prop.: Et vous rendrez hommage à ceux
Proposition principale coordonnée à la première par et.

a) Sujet: **vous.**

b) Verbe
rendrez, compl. dir. hommage, compl. ind. à ceux.

3^e prop.: qui, jadis, ont lutté pour nous conserver notre héritage français

Proposition complétive déterminative de ceux.

a) Sujet: **Qui.**

b) Verbe
ont lutté, compl. adv. jadis, compl. ind. pour nous conserver notre héritage français.

EXERCICES GRAMMATICaux

Hélène, toi qui parle le français, *as-tu réfléchi* aux peines qu'il a coûtées? Combien de savants *ont pâli* sur leurs livres d'études! Combien de défenseurs *se sont acharnés* à le défendre! Cette liberté parlementaire dont nous jouissons, *sais-tu* quelles inquiétudes, quels tourments, *elle a valu* à ses défenseurs? Ce qu'il en a fallu de patience pour faire triompher leurs idées. Mais leurs contradictions, leurs douleurs, leurs épreuves *seront pesées* au jugement de l'histoire contemporaine et la gloire qu'elles leur *auront valu* sera impérissable.

VOCABULAIRE

1. Ce qui appartient au parlement
..... **Parlementaire.**
2. D'une manière parlementaire
..... **parlementairement.**
3. Le régime parlementaire
..... **parlementarisme.**
4. Faire ou écouter des propositions pour la reddition d'une place, la conclusion d'un armistice **parlementer.**
5. De grandeur démesurée **colossal.**
6. D'une manière colossale . . . **colossalement.**
7. Homme, animal de très haute stature
..... **colosse.**

8. Réduire à rien, anéantir **annihiler.**
9. Qui peut s'annihiler **annihilable.**
10. Action d'annihiler **annihilation.**
11. Antonyme de annihiler
..... **consolider, maintenir.**
12. Tendre vers un point **graviter.**
13. Qui gravite **gravitant.**
14. Qui fait partie d'une faction **factieux.**
15. Parti de gens unis pour une action politique violente **faction.**

DICTÉE

Ce qui importe au point de vue national, c'est de comprendre notre histoire et de mettre à profit ses leçons. Songeons un peu aux difficultés que nos pères eurent à traverser pour conserver leurs biens, leur langue et leur foi; quelles luttes ils durent livrer pour défendre leurs droits et leur patrie, pour conquérir une à une les libertés dont nous jouissons aujourd'hui. Réfléchissons beaucoup sur ce qui a contribué à sauver notre peuple et à assurer sa marche progressive vers l'indépendance. Comprendons bien que nous, écoliers de 1954, avons des devoirs, des responsabilités à l'égard de notre famille, de notre école, de notre paroisse, de notre ville et plus tard à l'égard de notre province et du Canada.

Notre patriotisme se manifestera avant tout, par le souci de donner notre pleine mesure de travail, d'efforts, de dignité de vie et de foi vécue.

(Extraits du nouveau Programme d'études des Écoles élémentaires de la province de Québec.)

RÉDACTION

Votre correspondance d'outre-mer

Vous avez quelque part, de l'autre côté de l'Atlantique, un ami (*ou amie*) avec qui vous entretenez des relations culturelles.

Écrivez-lui aujourd'hui pour lui donner de vos nouvelles et en même temps, lui faire part du vigoureux plaidoyer qu'a prononcé un de vos amis communs en faveur de Sa Majesté la Langue française.

RÉCITATION

Notre histoire

de LOUIS FRÉCHETTE (*Lectures littéraires, page 177*).

CHANT

O Canada!

(*En entier*)

DIXIÈME, ONZIÈME et DOUZIÈME ANNÉES

EXPLICATION DE TEXTE

LA LANGUE DE CHATEAUBRIAND

INTRODUCTION

M. Charles Bruneau, professeur d'histoire de la langue française à la Faculté des lettres de l'Université de Paris, prononça à Québec en juin 1952, à la séance publique de la Société du Parler français, qui célébrait alors ses noces d'or, une magistrale conférence sur « *Les rapports entre les parlers provinciaux de la langue commune* ». L'extrait que nous allons analyser est emprunté à cette conférence, dont le texte intégral a paru dans le *Compte rendu du troisième Congrès de la langue française* (Québec, Les Éditions Ferland, 1953, pp. 266-290).

TEXTE

« *L'œuvre de Chateaubriand, aurore du romantisme inaugure une nouvelle époque dans l'histoire de la langue française. L'admirable langue créée par les salons et les académies du XVII^e siècle et du XVIII^e siècle, caractérisée par une remarquable clarté, une netteté parfaite et une incomparable précision, ne connaissait d'autre cadre que le palais et les jardins de Versailles. Encore, dans son souci de l'homme et de la psychologie humaine, s'interdisait-elle de décrire les palais ou les jardins où se passaient les péripéties des romans et des nouvelles, où se jouaient les actes et les scènes des comédies et des tragédies: Voltaire, comme Racine, pouvait se contenter de peu de mots, pourvu que leur sens fût bien précisé et que leur couleur — sublime, noble, médiocre ou basse — fût soigneusement déterminée. Cette langue ne trouvait dans les dialectes ou les patois rien qui pût l'enrichir. Pour Chateaubriand, toutes les langues sont bonnes pour exprimer des idées plus variées, et surtout pour décrire aussi bien les paysages du Nouveau Monde que ceux de la Bretagne. Non seulement le Breton qu'il se glorifiait d'être, use de mots de terroir, mais le grand voyageur, qui avait parcouru les solitudes du continent américain, sait enrichir des pages éclatantes, en y incrustant, si je puis dire, nombre de mots exotiques. La langue française avait recherché, au prix de sacrifices indiscutables, la clarté et la propriété des termes; la langue littéraire, désormais, fera appel à tous les vocabulaires possibles, acceptant tous les vocables techniques, ne reculant ni devant les termes de l'argot des malfaiteurs, ni devant les mots des patois les plus excentriques et des nations les plus lointaines.*

Bientôt d'ailleurs le chemin de fer, la bicyclette, l'automobile, puis l'avion allaient supprimer les distances. La Parisienne qui quitte Paris le matin en automobile et qui s'arrête vers midi pour un pique-nique ne trouve plus dans les boulangeries le pain bâtard ou la ficelle qu'elle a l'habitude d'acheter. On lui offre, en Normandie, du pain brié, en Lorraine du pain crané. Ce ne sont pas là des mots patois, mais des mots du français dialectal. Comme les mots patois, ils risquent, à la faveur d'un hasard heureux, de s'établir à Paris.

Dans la Vie de Rancé, Chateaubriand nous montre le célèbre abbé voyageant dans une banne (sorte de voiture). Au mot banal de colombier, il préfère celui, plus pittoresque, de fuie: « Rancé fit abattre une fuie, cellule de colombes, qui se trouvait dans la cour. » Barque, trop vulgaire, est remplacé par le mot local balandre. Dans les mémoires d'Outre-Tombe, il décrit ainsi le triste et pauvre paysage de Bretagne: « des bruyères en-guirlandées de bois, des friches à peine écrêtées et d'indigentes avénières. »

Mais Chateaubriand ne s'est pas borné au vocabulaire breton. Il a visité le Canada, il a publié *Atala* dans l'espoir que « par un dessein de la plus haute politique, le gouvernement français songerait un jour à redemander le Canada à l'Angleterre. » Chateaubriand eut le bonheur de voir à l'état de nature ce qu'on appelait alors le Saut de Niagara: « Des pins, des noyers sauvages, des rochers taillés en forme de fantômes décorent la scène. Des aigles entraînés par le courant d'air descendent en tournoyant au fond du gouffre, et des carcajous se suspendent par leurs queues flexibles au bout d'une branche abaissée pour saisir dans l'abîme les cadavres brisés des élans et des ours » (*Atala*). Les descendants de Philippe Le Cocq, ce soldat poitevin qui, après la fin de la guerre, s'était retiré dans les bois et y vivait solitaire, vivent-ils encore dans quelque village de l'Ontario ou du Québec ? »

CHARLES BRUNEAU.

L'AUTEUR

Né à Civet (Ardenne) en 1883, M. Bruneau est nommé en 1913 professeur d'histoire des Parlers lorrains à l'Université de Nancy. La même année, il a à peine 30 ans, il soutient sa thèse de doctorat ès lettres en Sorbonne. Vingt ans plus tard, en 1933, il devait y revenir pour y professer l'histoire de la langue française. Discipline qu'il enseigne encore, en 1954, à d'innombrables étudiants qui se pressent au pied de sa chaire. Il a été un an professeur invité à l'Université Harvard; son séjour sur notre continent lui inspira *Quelques considérations sur le français parlé aux Etats-Unis d'Amérique*. En 1939-1940, il prononça à l'Université de Montréal et à l'Université Laval une série de conférences publiques sous les auspices de l'Institut Scientifique franco-canadien. Il a publié les causeries radiophoniques qu'il prononça alors à Radio-Canada (*Grammaire et Linguistique*. Montréal Valiquette, 1940.) Il a aussi, durant l'automne de 1939, rédigé un rapport substantiel sur les grammaires françaises en usage dans notre enseignement. Parmi les nombreux ouvrages qu'il a écrits, mentionnons, entre autres: *Enquête linguistique sur les patois d'Ardenne*, *Etude Phonétique des Patois d'Ardenne*, *La chronique de Philippe de Vigneulles*, *Charles d'Orléans et la Poésie aristocratique*, *Précis de Grammaire Historique de la Langue française*. Les tomes XII et XIII de l'*Histoire de la Langue Française des Origines à nos jours* (les dix premiers tomes sont l'œuvre de ce maître incomparable que fut Ferdinand Brunot, dont M. Charles Bruneau est l'éminent disciple).

LE TEXTE: renseignements préliminaires

Pour comprendre ce texte sur « la langue de Chateaubriand », il conviendrait que le maître commence d'abord par rappeler la vie et la carrière de celui qui est considéré comme le plus grand initiateur de cette nouvelle renaissance que fut le romantisme. Chateaubriand (1768-1848), le maître du dix-neuvième siècle dans tous les genres littéraires, a laissé de nombreux ouvrages, dont voici les principaux: *L'Essai sur les Révolutions* (1797), *Atala* (1801), *Le Génie du Christianisme* (1802), *Les Martyrs* (1809), *Itinéraire de Paris à Jérusalem* (1811), *Les Natchez* (1826), *Le Voyage en Amérique* (1827), *Les Aventures du dernier abencérage* (1826), *Les Etudes Historiques* (1831), *Essai sur la littérature anglaise* (1836), *Vie de Rancé* (1844), *Les mémoires d'Outre-Tombe*, écrits de 1811 à 1846 (1848). Chateaubriand est venu en Amérique (avril-décembre 1791). Faute de temps, il ne semble pas, du moins au dire de Joseph Bédier (*Etudes critiques*, p. 125.—Chateaubriand en Amérique: vérité et fiction), avoir parcouru tous les endroits qu'il a décrits; il n'a probablement pas dépassé la région des Grands Lacs et, pour le reste, il s'est servi, sans trop de scrupule, des relations du Père Charlevoix et de Bartram. Quoiqu'il en soit, dans *Voyage en Amérique* (1827), nous avons comme un journal retouché après coup; c'est un magnifique album de croquis, qui nous révèle l'âme de Chateaubriand vibrant au contact de la nature sauvage du Canada.

Le maître devrait aussi, en second lieu, commenter brièvement tous les noms propres qui figurent dans le texte de M. Charles Bruneau. Le XVII^e siècle: Abbé de Rancé, réformateur de la Trappe, contemporain et ami de Bossuet;

Racine: les salons et les académies, les jardins et le palais de Versailles. Le XVIII^e siècle: Voltaire, qui ne voyait dans le Canada que « *Quelques arpents de neige* ». Provinces de France: la Bretagne, la Normandie, le Poitou (« *ce soldat poitevin* »), la Lorraine, l'Île-de-France (*Paris*). Le Nouveau Monde, le Canada, le Saut de Niagara.

Pour faciliter la compréhension du texte, le maître devrait enfin expliquer ou commenter des mots tels que les suivants (*et notre liste est incomplète*):

mots de terroir: particuliers à un pays ou à une région, qui a un goût tenant à la nature même de la terre.

mots exotiques: empruntés aux pays étrangers ou qui n'appartiennent pas au sol natal. Antonyme: indigène, national, local.

patois: idiome populaire propre à une localité, à une région à une province; langage du peuple ou des paysans qui n'a pas ou qui n'a plus de littérature écrite; en bien des régions de France ou d'Angleterre, on parle encore patois.

dialecte: nom donné aux formes particulières qu'une langue a prises dans une ville, une province. Ainsi Hérodote a écrit son *Histoire* dans le dialecte ionien, tandis que Platon a écrit ses *Dialogues* dans le dialecte attique. Quand un Normand parle du pain *brîé*, il emploie un mot du français dialectal; c'est un pain à pâte dense qui comprend plus de 8 p. 100 de farine.

ficelle: la ficelle, baguette de pain mince ou, dans l'argot militaire, galon d'officier.

pain crané (craner, cran, *crena* (lat.), entaille, comme d'après les angles des quais), terme de français dialectal employé en Lorraine.

banne (lat. *benna*), sorte de tombereau qui sert à transporter du charbon.

colombier: bâtiment où l'on élève les pigeons.

fuie: (lat. *fuga*), volière, petit colombier, volets ordinairement construits sur un pilier de bois ou de maçonnerie. Quand pendant la guerre 1914-1918, on a employé abusivement le mot *fuie*. C'est qu'on avait alors établi des *fuies* sur des autobus, d'où s'échappaient les pigeons voyageurs.

balandre (bélandre), f.; grand bateau plat en forme de chaland que l'on voit encore sur les canaux en Hollande, en Belgique et dans le nord de la France.

bruyères: lieux plantés de bruyères (lat. *brucus*), c'est-à-dire de plantes appartenant aux genres *erica*, *calluna*, de la famille des éricacées; elles sont solitaires ou en ombelles, à fleurs verticillées.

bruyères enquirlandées de bois: ornées, entourées. Mot imagé.

friches: terrains dépourvus de culture, où pousse souvent le chiendent.

écrêlées: (é, crête); couper, enlever la tête.

avénières (aveinières); terrains semés d'avoines.

carcajou: nom vulgaire du blaireau en Amérique.

C'est un mammifère au régime omnivore, qui fait le passage entre l'ours et la marte

Après avoir commenté ou expliqué les mots les plus importants, le maître ferait bien de relire le morceau puis d'en faire l'analyse et l'explication.

NATURE DU MORCEAU

« *La langue de Chateaubriand* » est une page didactique touchant l'histoire de la langue française et tout particulièrement un écrivain de génie qui a contribué à enrichir la langue française et qui a même donné le ton au dix-neuvième siècle. Chateaubriand a employé des mots de terroir et des mots exotiques. M. Bruneau illustre sa démonstration à l'aide de phrases empruntées à trois ouvrages de Chateaubriand: *Vie de Rancé*, *Mémoires d'Outre-Tombe*, *Atala*. C'est un passage dense, synthétique, fort limpide, où l'érudition, loin d'être lourde ou pédante, sait se rendre aimable et sage.

PLAN

L'auteur commence par souligner l'originalité de l'œuvre de Chateaubriand. Puis il compare la langue classique de Racine et de Voltaire à celle de Chateaubriand, et montre la contribution de l'écrivain romantique à la langue française. Telles sont les idées principales du premier paragraphe.

Dans le deuxième paragraphe, M. Bruneau illustre, à l'aide de mots populaires parisiens et de termes de dialecte de Normandie et de Lorraine, la différence entre les mots patois (*argots*) et les mots du français dialectal.

Dans les deux autres paragraphes, M. Bruneau montre que Chateaubriand s'est servi de termes bretons (3^e paragraphe) et de termes exotiques (4^e paragraphe).

DISCUSSION DES IDÉES

M. Bruneau insiste, dans le premier paragraphe, sur les traits distinctifs de la langue française classique, qui est avant tout une langue policée, oratoire, aristocratique, de bonne société. Elle est sortie des salons et des académies. C'est en effet au dix-septième siècle que Richelieu fonda l'Académie, et les écrivains se faisaient un devoir de fréquenter les salons, qui ont alors connu leur plus grande popularité. Corneille et Racine, Molière et LaFontaine. La Rochefoucauld et Boileau, Bossuet et La Bruyère ont fréquenté la cour et les salons. On pourrait en dire autant de la plupart des écrivains du dix-huitième siècle. Beaucoup d'entre eux y ont même lu une partie de leurs œuvres.

« *L'admirable langue créée par les salons et les académies du XVII^e siècle et du XVIII^e siècle, caractérisée par une admirable clarté, une netteté parfaite et une incomparable précision, ne connais-*

sait guère d'autre cadre que le palais et les jardins de Versailles. Encore, dans son souci de l'homme et de la psychologie humaine, s'interdisait-elle de décrire les palais ou les jardins où se passaient les péripéties des romans et des nouvelles, où se jouaient les actes et les scènes des comédies et des tragédies: Voltaire, comme Racine, pouvait se contenter de peu de mots pourvu que leur sens fût bien précisé et que leur couleur — sublime, noble, médiocre ou basse — fût soigneusement déterminée. Cette langue ne trouvait dans les dialectes ou les patois rien qui pût l'enrichir. »

La langue de Racine renferme en effet relativement peu de mots: mais il emploie ses mots avec une telle précision, une telle propriété et une telle richesse de nuances que sa langue est fort riche. Chateaubriand, lui, va tracer une nouvelle voie en introduisant dans ses ouvrages des termes de terroir et des termes exotiques, dont beaucoup font aujourd'hui partie de la langue courante. Son exemple sera suivi par une foule d'écrivains des XIX^e et XX^e siècles.

« Pour Chateaubriand, toutes les langues sont bonnes pour exprimer les idées plus variées, et surtout pour décrire aussi bien les paysages du Nouveau Monde que ceux de la Bretagne... La langue française avait recherché, au prix de sacrifices indiscutables, la clarté et la propriété des termes; la langue littéraire, désormais, fera appel à tous les vocabulaires possibles, acceptant tous les vocables techniques, ne reculant ni devant les termes de l'argot des malfaiteurs, ni devant les mots des patois les plus excentriques et des nations les plus lointaines. »

La langue française est aujourd'hui envahie d'une pléthore de mots, et même les dictionnaires les plus récents ne peuvent les contenir tous. M. Bruneau lui-même, dans *Le Figaro Littéraire* où il écrit régulièrement un article sur la langue, s'élève souvent avec raison contre l'intrusion de mots barbares dans la langue. Lancelot (*Abel Hermant*) et André Thérive ont naguère mené le bon combat dans le même sens. Quoiqu'il en soit, la langue de Chateaubriand, et à cet égard il est un grand novateur, fourmille de mots bretons et de mots exotiques. « Rancé fit abattre une *fuié*, cellule de colombes, qui se trouvait dans la cour. » Conscient d'employer un terme de peintre, *fuié*, au lieu du mot courant de *colombier*, Chateaubriand éprouve comme le besoin de le définir ou de l'éclaircir en ajoutant: « cellule de colombes ». Or, au cours de la guerre 1914-1918, le mot *fuié* FUT abusivement populaire. C'est surtout pour décrire — Chateaubriand est un peintre en prose — qu'il emploie des mots de terroir. Ils font souvent image. « Dans les *Mémoires d'Outre-Tombe*, il décrit ainsi le triste et pauvre paysage de Bretagne: « des bruyères *enquirlandées* de bois, des *friches* à peine *écrotées*, et d'*indigentes avénières*. »

Mais il ne faudrait pas voir seulement un admirable prosateur en Chateaubriand. On néglige trop souvent l'homme d'idées fécondes, l'historien de la civilisation, l'observateur péné-

trant, le grand voyageur et l'exilé politique. C'est probablement à Londres, où il a vécu en exil de 1793 à 1800, qu'il a écrit *Atala*, qui parut en 1801. Or, il a publié ce livre, fait significatif, et espéré par là que « par un dessein de la plus haute politique, le gouvernement français songerait un jour à redemander le Canada à l'Angleterre ». Rêve utopique, qui révèle bien cependant ses sympathies, son amour de la France et la vision qu'il se faisait de sa grandeur. Dans *Atala* ou les *Amours de deux sauvages dans le désert* (1801) il décrit ainsi le Saut de Niagara à l'état dénaturé:

« Des pins, des noyers sauvages, des rochers taillés en forme de fantômes, décorent la scène. Des aigles entraînés par le courant d'air descendent en tournoyant au fond du gouffre, et des carcajous se suspendent par leurs queues flexibles au bout d'une branche abaissée pour saisir dans l'abîme les cadavres brisés des élans et des ours » (*Atala*).

Atala est un épisode du *Génie du Christianisme* (1802), qui était alors en préparation. Ce roman indien, qui fait penser à *Paul et Virginie*, connut un immense succès, auprès du public, en dépit de la critique qui le tourna en ridicule. Il y eut une querelle d'*Atala*, en 1801, qui nous révèle la transformation du goût. Bien que l'intérêt de ce roman soit épuisé pour nous, il renferme cependant de fort belles scènes qui sont encore lisibles.

Chateaubriand avait parfaitement conscience d'apporter quelque chose de nouveau à la langue française. Il ne pouvait penser et décrire que la plume à la main. Il a créé un style romantique. « *Le style de Chateaubriand* », a écrit Albert Thiboutet, « tient aux entrailles de la belle prose française. C'est le style de Massillon, laïcisé et naturalisé par Rousseau, puis imagé et coloré par Bernardin, et auquel, en le portant à la perfection, Chateaubriand ajoute l'expression créée, la courbe finale et l'image détachée. »

Le texte de M. Bruneau, on le voit par ces remarques, renferme des idées fort instructives sur la langue de Chateaubriand, qui marque l'aurore de notre monde. Le romantisme n'est pas mort. Maurice Barrès ne fut-il pas un disciple de Chateaubriand? L'influence de ce grand écrivain romantique continue à s'exercer, comme les idées qu'il a répandues si généreusement sont loin d'être mortes.

Chateaubriand a, évidemment, fait beaucoup plus qu'introduire des mots de terroir et des mots exotiques dans la langue française. Mais tous ces mots, du temps de Chateaubriand comme aujourd'hui, sont pour ainsi dire filtrés, admis, reconnus, pratiqués ou rejetés par Paris, la capitale, avant d'être définitivement insérés dans les dictionnaires. Les uns tombent, les autres vivent. Ce n'est pas en vain que M. Bruneau cite l'exemple de la Parisienne ou de Paris.

« La Parisienne qui quitte Paris le matin en automobile et qui s'arrête vers midi pour un pique-nique ne trouve plus dans les boulangeries le pain bâtarde ou la ficelle qu'elle a l'habitude d'acheter. (Ce sont des mots d'argot parisien) On lui offre,

en Normandie du pain brié, en Lorraine du pain crané. (Ce sont des termes dialectaux.) Ce ne sont pas là des mots patois, mais des mots du français dialectal, comme les mots patois, ils risquent, à la faveur d'un hasard heureux, de s'établir à Paris. »

Tout ce passage est à retenir. Les nouveaux moyens de transport ont beau supprimer les distances, ils ne bousculent pas aussi vite les faits de langue. Les particularismes régionaux

et les traits fonciers de l'esprit ne sont pas modifiés rapidement dans notre siècle de vitesse.

CONCLUSION

Cette analyse sommaire que nous venons de présenter incitera le lecteur, nous l'espérons du moins, à lire le texte intégral de la magistrale conférence que prononça à Québec, en juin 1952, M. Charles Bruneau, professeur à la Sorbonne et autorité de réputation internationale en histoire de la langue française.

JE SUIS FIER DE MA LANGUE EST-ELLE FIÈRE DE MOI ?

BULLETIN N° 7.
Avril 1954.

A) Idée générale:

Les gens du peuple et les enfants hésitent à bien parler, car ils feraient figure d'originaux à côté de plusieurs intellectuels, professeurs, parents, chefs politiques, etc. L'élite devrait comprendre la valeur immense — positive ou négative — de son exemple. Que ceux de vous qui font partie de l'élite prennent conscience de leur responsabilité, dans le domaine du langage.

B) Conseil pratique général:

Faites polycopier d'avance vos huit tranches, vos huit bulletins qui constitueront huit circulaires mensuelles (oct. à mai). Vous en organiserez ensuite la distribution, comme il vous sera indiqué le mois prochain.

C) Détails à corriger:

- a) *Prononciation*: Attention à *i*, *u*, *ou*, devant une syllabe finale prononcée. *Vite*, *petite*, *arbitre*, ... non *vête*, *petête*, *arbêtre*. . . *chute*, *culbute*. . . non *cheute*, *culbeute*. . . *Route*, *poule*, non *rote*, *pole*. . .
- b) *Vocabulaire*: Mots français mal employés. *Machine* ou *char* pour *auto* ou *voiture*; *roue* pour *volant*; le *contrôle* pour la *direction*; les *vues* ou les *portraits* pour le *cinéma*; *engin* pour *locomotive*.
- c) *Construction* (syntaxe): *Pareil* et *comme* veulent dire la même chose. Il ne faut pas dire: « Il est *pareil comme* son père », mais « Il est *pareil à* son père » ou « Il est *comme* son père ».

LANGAGE INCORRECT: ESPRIT MAL CHAUSSÉ

N. B.— Conservez ce bulletin qui fait suite aux précédents. Seriez-vous incapable des légères corrections qu'il vous propose ?

Mathématiques

PREMIÈRE ANNÉE

ÉVEIL DE L'INTÉRÊT

Mes chers enfants,

Dans votre localité, vous avez une école bien organisée, où vous pouvez apprendre à aimer Dieu et à le servir, à lire, à écrire et à compter dans la langue que parlent vos parents. Dans chaque rang de la paroisse, c'est la même chose. Il en est ainsi dans les rangs des paroisses Saint-... (*Nommer ici les paroisses voisines*), comme dans toutes les paroisses de notre belle province française de Québec.

Les petits Canadiens français comme vous, qui vivent loin de notre province, ont bien peu d'écoles à leur disposition; celles qu'ils ont sont pauvrement meublées et cependant elles coûtent très cher d'entretien à leurs parents. Pourtant, comme vous le faites ici, ces enfants désirent apprendre et conserver leur langue et leur religion.

C'est pour aider ces petits frères des autres provinces que les écoliers de la province de Québec se font un devoir de verser au moins un cent par année, comme on vous demande de le faire cette semaine. N'est-ce pas que vous serez généreux?

Voulez-vous, nous allons calculer le bien que peut faire cette aumône?

LUNDI :

La distance

Jean et André Leblanc sont deux petits frères. Ils habitent une province anglaise. Leurs parents sont cultivateurs. N'étant que trois familles canadiennes-françaises, ils n'ont pas d'école catholique dans le rang où se trouve leur ferme. L'école française la plus rapprochée se trouve dans le troisième rang de la municipalité.

1. Ils font le trajet soir et matin: 2 milles à pied et 4 milles en autobus.
 - a) A combien de milles de leur demeure se trouve leur école? ... **6 milles.**
 - b) Font-ils plus de milles en autobus ou à pied? ... **Plus de milles en autobus.**
 - c) Combien de milles de plus? ... **2 milles.**
 - d) Combien marchent-ils de milles pour l'aller et le retour? ... **4 milles.**
 - e) Combien parcourent-ils de milles en autobus, aller et retour? ... **8 milles.**
2. Ils comptent deux heures pour le trajet, aller et retour, et passent 5 heures à l'école.
 - a) Combien d'heures sont-ils absents de la maison? ... **7 heures.**

- b) Passent-ils plus d'heures ou moins d'heures en chemin qu'à l'école? ... **Moins d'heures.**
- c) Combien d'heures de moins? ... **3 heures.**

MARDI :

La maison d'école

1. L'école est divisée comme suit: 1 salle de classe et 2 pièces pour la résidence de l'institutrice.
 - a) Combien l'école compte-t-elle de pièces? ... **3 pièces.**
 - b) Y a-t-il plus ou moins de pièces à la disposition de l'institutrice? ... **Plus de pièces.**
 - c) Combien de plus? ... **1 pièce de plus.**
2. La salle de classe a 3 fenêtres au sud et 4 à l'ouest.
 - a) Combien de fenêtres éclairent cette classe? ... **7 fenêtres.**
 - b) De quel côté y a-t-il plus de fenêtres? ... **Du côté ouest.**

MERCREDI :**Les années du cours**

1. Jean est en 4^e année et André, en 3^e. La 4^e année compte 7 élèves et la 3^e, 2 élèves.
 - a) Combien y a-t-il d'élèves de moins dans la division d'André ? **5 élèves de moins.**
 - b) Combien y a-t-il d'élèves dans les deux divisions réunies ? **9 élèves.**
2. Il y a 3 autres divisions dans la classe.
 - a) Combien cela fait-il d'années du cours dans la même classe ? **5 années du cours.**
 - b) Si la classe compte 19 élèves au total, combien reste-t-il d'élèves pour les trois autres divisions ? **10 élèves.**

JEUDI :**Le Sou de la Survivance**

Connaissant l'histoire de Jean et d'André Leblanc, les petits élèves de 1^{re} année, à l'école No 7, dans le 2^e rang de Saint-... veulent se montrer généreux à l'occasion de la collecte du Sou de la Survivance.

1. Pierre compte combien il a dans sa banque. Il constate qu'il possède 17 cents. Il décide de donner 2 cents pour aider ses petits compatriotes des provinces lointaines. Combien lui restera-t-il dans sa tirelire ? **15 cents.**
2. Marc, lui, donne 3 cents. Combien ont donné ces deux élèves ? **5 cents.**
3. Ils sont 6 élèves dans cette année du cours. Combien en reste-t-il qui n'ont pas encore fait leur part ? **Il reste 4 élèves.**

4. Les quatre autres élèves donnent chacun 1 cent. Combien les élèves de la 1^{re} division ont-ils donné en tout ? **9 cents.**
5. Combien leur eût-il fallu donner de plus pour que leur aumône se chiffât à 10 cents ? **1 cent de plus.**

VENDREDI :**On fête Dollard**

Dollard et ses compagnons avaient fait serment de donner leur vie pour sauver tous les Français de la Nouvelle-France. C'était généreux de leur part, n'est-ce pas?

1. Ils partirent 17 braves de Montréal. Non loin de là, ils rencontrèrent des canots chargés d'Iroquois. Ils combattirent ces sauvages, mais 3 Français moururent dans le combat. Combien triomphèrent de cette première rencontre ? . . . **14 braves.**
2. Les survivants revinrent à Montréal pour trouver des remplaçants aux 3 disparus; ce qui fut facile. Ils repartirent pour aller barrer la route aux Iroquois. Au Long-Sault, un premier groupe de 2 cents Iroquois attaquèrent le fort dans lequel Dollard et ses compagnons s'étaient enfermés; quelques jours après, 5 cents autres sauvages se joignirent aux premiers. Combien cela faisait-il de cents Iroquois contre les 17 Français ? **7 cents Iroquois.**
3. Quand les Iroquois vinrent à bout de pénétrer dans le fort, il ne restait plus que 4 Français vivants. Combien étaient déjà morts des 17 qu'ils étaient ? **13 étaient morts.**

DEUXIÈME ANNÉE**Exercices de calcul**

1. Monsieur Dupuis qui désire passer les mois de vacances à la campagne avec sa famille, loue une vieille maison française à \$50. par mois. Combien paiera M. Dupuis pour 2 mois de vacances ? **\$100.00**
2. Cette famille Dupuis qui vient habiter la vieille maison se compose du père âgé de 40 ans, de la mère âgée de 35 ans, de Paul âgé de 15 ans, de Marthe âgée de 10 ans et de Louis âgé de 8 ans. Quel est le total de leurs âges ? **108 ans.**
3. Paul va visiter son oncle qui demeure à 48 milles. Paul voyage en bicyclette; il parcourt 12 milles, le premier jour. Combien lui reste-t-il de milles à parcourir ? **36 milles.**

4. Le moulin où l'on moule le grain est situé près de la maison. Marc se rend au moulin en comptant ses pas; il en compte 60. Combien de pas fera Marc pour se rendre au moulin et en revenir ? **120 pas.**
5. Le cultivateur a récolté:
 - 126 minots d'orge,
 - 132 minots de blé.
 - 231 minots d'avoine.
 Dites combien de minots ont été récoltés ? **489 minots.**
6. Le cultivateur apporte ces 489 minots au moulin, pour les faire moudre. On lui en a moulu 225 minots. Combien en reste-t-il à moudre ? **264 minots.**
7. Le cultivateur donne à chacun des trois enfants de la famille Dupuis 2 carrés de

terre à ensemercer. Combien de carrés cultiveront les enfants? **6 carrés.**

8. Madame Dupuis demande au cultivateur de lui fournir $\frac{1}{2}$ douzaine d'œufs. Combien le cultivateur donnera-t-il d'œufs...
..... **6 œufs.**
9. Marthe a reçu 50 cents de son père. Elle

donne 20 cents pour les missions. Combien lui reste-t-il de cents? **30 cents.**

10. On a fait la collecte pour la Survivance française; chacun des membres de la famille donne \$1. Quel sera le montant de la souscription de la famille Dupuis? ..
..... **\$5.00**

TROISIÈME ANNÉE

ÉVEIL DE L'INTÉRÊT

Mes chers élèves,

Vous vous rappelez que, l'an passé, nous vous avons demandé une offrande d'au moins un cent, au cours de la semaine de la Survivance française. Vous aviez été généreux.

Vos offrandes devaient servir à aider nos petits Canadiens français des provinces anglaises. Vous vous rappelez, n'est-ce pas? Cette année, nous faisons encore appel à votre bon cœur.

L'an passé, les écoles du rang avaient, pour la plupart, répondu d'une façon surprenante. Calculons ce que l'une d'elles a donné.

LUNDI :

Le Sou de la Survivance

Il s'agit d'une école pas très éloignée d'ici.

- Cette école comptait 42 élèves répartis en 6 divisions. Les élèves avaient donné en moyenne 5 cents chacun.
 - Si les élèves avaient été classés également, dites combien ils auraient été par division? **7 élèves.**
 - Quel montant chaque division a-t-elle donné en moyenne? **35 cents.**
 - Quelle somme mademoiselle l'institutrice a-t-elle pu remettre à M. l'inspecteur? **\$2.10**
 - Ces élèves ont-ils donné 4 fois ou 5 fois plus qu'il ne leur était demandé? **5 fois plus.**
- 35 cents est précisément ce qui fut donné par les élèves de la 3^e année.
 - Combien leur eût-il fallu donner de plus pour faire \$1.00? **65 cents.**
 - Composez la somme donnée avec le moins de pièces de monnaie possible et dites quelles sont ces pièces
..... **10 c. et 25c.**

MARDI :

Les dispositions de la classe

- Dans votre école du rang, il y a 4 rangées de pupitres. Chaque rangée est formée de 6 pupitres doubles.
 - Combien y a-t-il de pupitres?
..... **24 pupitres.**

- Combien d'élèves l'école peut-elle accommoder? **48 élèves.**
 - Si la moitié des pupitres d'une rangée sont libres, dites combien il y a d'élèves dans l'école? **42 élèves.**
- Les garçons occupent une rangée et la moitié d'une autre.
 - Combien de garçons fréquentent cette école? **18 garçons.**
 - Combien y a-t-il de filles? ... **24 filles.**
 - Combien de pupitres sont occupés par les filles? **12 pupitres.**

MERCREDI :

Matériel scolaire

- La commission scolaire a acheté un globe terrestre pour chacune des classes de la paroisse.
 - Combien de globes terrestres a-t-elle acheté si, au couvent il y a 8 classes, 3 à l'école des garçons et 8 écoles dans les rangs, dont une de 2 classes et les autres de une classe?
..... **20 globes terrestres.**
 - Quelle a été la dépense si chaque globe coûte \$2.50? **\$50.00**
- De plus, à votre classe, il a fallu une série de grands tableaux d'histoire du Canada, 18 à .80 l'un, et 3 cartes géographiques à \$3.20 la carte.
 - Combien ont coûté les tableaux d'histoire? **\$14.40**
 - Combien ont coûté les cartes géographiques? **\$9.60**

- c) A combien se monte la dépense uniquement pour votre classe ?... **\$26.50**

JEUDI :

La classe

1. Votre salle de classe a 36 pieds de long, 24 pieds de large et 11 pieds de haut. Dites en verges:
 - a) la longueur ?..... **12 verges.**
 - b) la largeur ?..... **8 verges.**
 - c) la hauteur ?..... **3 verges 2 pieds.**
 - d) Dites la hauteur en pouces..... **132 pouces.**
2. La classe a deux tableaux noirs. Le grand mesure 16 pieds de long et le petit, mesure la moitié de la largeur de la classe.
 - a) Quelle est la longueur du petit tableau ?..... **12 pieds.**
 - b) Quelle est la longueur totale en tableaux ?..... **28 pieds.**
 - c) Quelle est la différence de longueur entre les deux tableaux ?... **4 pieds.**
 - d) De quel tableau cette différence est-elle:
 - 1° le 1/4 ?..... **Du grand.**
 - 2° le 1/3 ?..... **Du petit.**

VENDREDI :

A la gloire de Dollard

1. Nous sommes en 1954. C'est en 1660 que Dollard et ses compagnons donnèrent

leur vie pour sauver la colonie française.

- a) Depuis combien d'années ces héros sont-ils morts ? **294 ans.**
 - b) Dans combien d'années célébrera-t-on les 300 ans de l'accomplissement de cet acte héroïque ?... **Dans 16 ans.**
 - c) En quelle année serons-nous alors ?... **1960**
 - d) Combien de siècles se seront écoulés depuis ce geste généreux ? **3 siècles.**
2. En même temps, on célébrera le centenaire de votre école.
 - a) Depuis combien d'années y aura-t-il une école dans votre rang ?..... **100 ans.**
 - b) Cette année, quel est l'anniversaire de la fondation de votre école ? **94 ans.**
 - c) En quelle année l'école a-t-elle été fondée ? **1860**
 3. Vous avez décidé d'acheter un grand drapeau de la province de Québec pour votre école. La bénédiction du drapeau sera faite aujourd'hui. Il vous coûte \$18.72. Votre institutrice avait demandé à la commission scolaire de payer cet achat; mais la commission s'est engagée à payer la différence si les élèves ne fournissaient pas tout le montant. Or les élèves ont donné, de la 1^{re} à la 6^e année, les sommes suivantes: .62, .89, \$1.63, \$2.11, \$3.50, \$4.25.
 - a) Quel montant les élèves ont-ils fourni ? **\$13.00**
 - b) Combien la commission aura-t-elle à déboursier ?..... **\$5.72**

QUATRIÈME et CINQUIÈME ANNÉES

VOYAGE DANS L'AMÉRIQUE FRANÇAISE

N. B. — Mes chers enfants, nous partirons aujourd'hui pour un long voyage. Nous visiterons les centres français établis çà et là. Alors, faisons tous les calculs nécessaires.

1. Nous visitons Québec et nous apprenons que c'est la première ville française fondée par Champlain. Il y arriva en 1608, repartit en 1629 lors de la prise de Québec par les Anglais et y revint en 1632 pour y mourir en 1635. Calculons le nombre d'années que Champlain passa à Québec ?..... **(24 ans)**
2. Nous visitons la campagne. Le meunier est à moudre 2,640 minots de blé. Calculons le prix qu'il retirera de son travail s'il charge \$0.65 le minot ?... **(\$1,716.00)**
3. En visitant l'île d'Orléans, nous admirons une vieille maison française avec son toit à pignon. Nous entrons pour visiter. Le propriétaire veut nous la vendre \$3,600. payable en 24 mois. Combien donnerions-nous par mois si nous décidions de l'acheter ?..... **(\$150.00)**
4. (5^e année) Cette maison mesure 30 pieds de long sur 20 pieds et 5 pouces de large. Calculez son périmètre ?..... **(100 pi. et 10 po.)**
5. Nous filons vers le Manitoba visiter la belle cathédrale de Saint-Boniface. Ceci évoque le souvenir de La Vérendrye. Il naquit aux Trois-Rivières en 1685, se maria en 1712 et mourut en 1736. Cal-

- culez l'âge qu'il avait lors de son mariage et à sa mort?.....(27 ans, 51 ans)
6. Après l'Ouest, nous nous rendons dans les provinces maritimes. Nous avons hâte de voir la vieille église de Grand-Pré où les 4/5 de la population de la ville, qui était alors de 8,800 habitants furent déportés dans la Nouvelle-Angleterre. Combien de personnes restèrent à Grand-Pré?.....(1,760 habitants)
7. Nous traversons la frontière, afin d'aller visiter nos frères aux États-Unis. Nous apprenons qu'il y a au moins 3,000,000 de personnes d'ascendance française. Le Maine et le Vermont en groupent 1,300,000 il y en a 750,000 en Louisiane et 550,000 dans les États du centre. Combien y en a-t-il dans les États de l'extrême-Ouest?.....(400,000 habitants)
8. Nous dirigeons nos pas vers le Sud et nous pénétrons en Louisiane. Nous visitons la maison française de l'université française de la Louisiane. Cette maison loge 1/25 des étudiants choisis parmi les 1,200 qui suivent des cours de français. Combien d'étudiants logent dans cette maison française?.....(48 étudiants)
9. En revenant, nous voulons passer par Ottawa afin de voir le beau monument Champlain et nous prenons le train. Chaque billet coûte \$74.50 et la moitié du prix pour les enfants. Nous sommes 6 adultes et 8 enfants. Calculez combien coûteront tous les billets?.....(\$745.00)
10. Maintenant, calculons le prix total de notre voyage: billets de chemin de fer \$1,450., repas \$250., frais divers de voyage \$175.40 et pourboires \$55?.....(\$1,930.40)

SIXIÈME et SEPTIÈME ANNÉES

ÉVEIL DE L'INTÉRÊT

Mes chers amis,

Un groupe de Canadiens français de l'Alberta organisent un voyage dans la province de Québec. Lucien Laplante accompagne son père à qui il a demandé de visiter quelques écoles du rang. M. Laplante a promis à son fils de consacrer toute une semaine de classe à ces visites. Arrivés à Québec, Lucien ne manque pas de rappeler à son papa l'engagement pris.

Alors M. Laplante se rend chez M. le Surintendant de l'Instruction publique pour obtenir de ce dernier l'autorisation de pénétrer dans cinq écoles rurales. La faveur est facilement obtenue, car M. le Surintendant est un des principaux membres du Comité permanent de la Survivance française en Amérique. De plus M. le Surintendant donne aux visiteurs des détails intéressants qu'ils pourront vérifier sur place dans les écoles indiquées. Suivons ces compatriotes dans leur pèlerinage.

LUNDI :

Le Sou de la Survivance

— Aujourd'hui, Lucien, dit M. Laplante, nous allons visiter une des écoles dont la générosité exercée lors de la collecte du Sou de la Survivance nous a permis de vous acheter des livres de classe français, l'an dernier. Tu te rappelles que nous avons reçu \$135.00 du Comité de la Survivance. Or, les 35 élèves de cette école ont souscrit \$15.

A l'école, Lucien remercie ses petits compatriotes et loue leur générosité en leur faisant les calculs suivants:

1. Chacun de vous a donné en moyenne la jolie somme de.....\$0.42 6/7
2. Ce don représente, en fraction ordinaire..... de \$1.00..... Les 3/7
3. Le don de votre école égale, en fraction ordinaire, le..... du montant que votre

groupement a reçu du Comité de la Survivance..... 1/9

4. En pourcentage, n'oubliez pas que vous nous avez fourni les de l'aide que nous avons reçue..... 11 1/9%
5. Les livres que nous avons achetés nous ont coûté, l'un portant l'autre, 3/5 de dollar. Ceci veut dire que nous avons acheté livres..... 225 livres.

« Voilà, dans les grandes lignes, les précieux services que vous nous avez rendus et je viens de bien loin pour vous dire: « Merci! »

MARDI :

Un emplacement remarquable

Lucien admire l'emplacement de l'école qu'il visite aujourd'hui. L'institutrice, qu'il questionne,

l'informe que ce terrain mesure 224 pieds de long par 144 pieds de large.

Lucien se dit:

1. Le grillage qui entoure ce terrain mesure, en verges.....?..... **245 1/3 verges.**
2. A \$0.48 le pied, ce grillage coûte donc **\$353.28**
3. a) La surface en pieds carrés égale..... **32,256 pi. car.**
b) Cette surface en verges carrées..... **3,584 ver. car.**
4. Lucien apprend que, vendredi, jour de la fête de Dollard, on plantera une rangée d'érables en avant de l'école, d'un côté à l'autre du terrain. Les arbres seront espacés de 16 pieds. Il calcule que le nombre de ces érables sera de..... **10**
5. Au fond de la cour un jardin scolaire occupe une bande de terre longue de la largeur de l'emplacement et large de 6 verges. Ce jardin réduit donc l'espace réservé aux récréations des élèves de..... pieds carrés..... **2,592 pi. car.**

MERCREDI :

La maison d'école

Aujourd'hui, c'est la jolie maison d'école visitée qui intéresse Lucien. Il a appris que, dans la province de Québec, le Département de l'Instruction publique exige que la surface vitrée égale au moins le 1/6 de la surface du plancher de la classe. L'institutrice assure que son école est en tout conforme aux règlements du Département. Avec ces données, le visiteur continue ses calculs.

1. Le plancher a une surface de 525 pieds carrés. La longueur étant de 24 pieds, la largeur est donc de?..... **21 7/8 pieds.**
2. La surface vitrée représente donc.....?..... **87.5 pi. car.**
3. Si chaque fenêtre mesure 2 1/2 pi. par 5, il y a donc fenêtres ... **7 fenêtres.**
4. S'il faut 15 pieds carrés de plancher par élève, la classe peut recevoir..... **35 élèves.**
5. Comme il n'y a que 32 élèves d'inscrits cette année, chacun jouit d'un espace de..... pi. car..... **16 13/32 pi. car.**

JEUDI :

Le coût de l'école

Aujourd'hui, Lucien s'intéresse au coût de l'école visitée. Il puise ses renseignements auprès du commissaire de l'arrondissement qui accompagne les visiteurs. A chaque réponse du Commissaire, Lucien calcule:

1. a) M. le Commissaire, combien coûte cette école?
— \$7,860. avec le terrain dont le prix représente 8% du coût total.

- 1° Vous avez donc payé..... pour le terrain?..... **\$628.80**
- Exactement, M. Laplante.
- 2° La construction de l'école vous revient à..... **\$7,231.20**
- C'est cela.

2. — Comment, se fait-il, M. le Commissaire, que vous ayez le moyen de vous construire des écoles aussi dispendieuses?
— Dans la province de Québec, le gouvernement nous aide généreusement. Ainsi l'octroi que nous avons reçu pour cette école-ci représente 60% du coût de construction.
— Comme cela, le gouvernement vous a payé un montant de..... **\$4,338.72**
— Parfaitement!
— Vous, les contribuables, vous n'avez eu à payer que..... **\$2,892.48**
— Absolument!
— Avec le prix du terrain, la municipalité n'a déboursé que..... **\$3,521.28**
— C'est exact. Remarquez, mon jeune ami, que chez nous, les protestants ont les mêmes avantages.
— Je trouve cela merveilleux, M. le Commissaire. Chez nous, les catholiques se croiraient au ciel si le gouvernement en faisant autant.

VENDREDI :

Gloire à Dollard

On fête Dollard dans l'école visitée par les Laplante aujourd'hui. Lucien assiste à la démonstration patriotique avec un vif intérêt et il calcule toujours.

1. 17 garçons représentent les 17 braves du Long-Sault. Les acteurs font mine de quitter Montréal. 3 garçons de la classe sont restés sur les bancs; ils attendent, l'air triste. Pourquoi ceux-là n'ont-ils pas été choisis, se demande Lucien? En attendant la réponse, le jeune Laplante se fait les réflexions suivantes:
 - a) Il y a donc..... garçons dans cette classe..... **20 garçons.**
 - b) Les braves représentent..... % des garçons de la classe..... **85%**
 - c) En 1660, la population française du Canada était d'environ 3,000 âmes. Si les défenseurs du Long-Sault avaient été dans la même proportion que ceux de la classe qui les représentent ici aujourd'hui, ce n'est pas 17, mais..... qui se seraient opposés aux Iroquois.
..... **2,550 hommes.**
2. Tout à coup, les acteurs reviennent: 3 sont disparus: ils ont déjà payé de leur vie dans un premier engagement. Ils sont remplacés par ceux qui, au début, étaient restés sur leur banos.

Lucien se dit:

- a) Les 3/17 sont déjà morts, soit les..... % des premiers volontaires.... **17 11/17**

- b) Si, en 1660, le nombre des défenseurs eût été de 2,550 hommes et que, par impossible, cette armée eût perdu le même pourcentage de combattants dans le premier combat, ce n'est pas 3 qui fussent morts, mais ... 450 hommes.
- c) Il en serait donc revenu 2,100 hommes.
- d) Soit les % de la population totale d'alors 70%

HUITIÈME et NEUVIÈME ANNÉES

ÉVEIL DE L'INTÉRÊT

Mes chers élèves,

N'est-il pas consolant pour nous du Québec, de voir, dans les huit provinces anglaises de notre immense pays, des centres où nos compatriotes conservent, comme par miracle, la foi catholique, les traditions et le verbe français. Ils forment des groupes où les Québécois qui parcourent le pays se retrouvent avec joie, comme le voyageur, dans les oasis du désert.

Si les conditions de notre présente vie ne nous permettent pas de visiter ces frères éloignés, retrouvons-les au moins par la pensée et essayons de nous les représenter dans leur milieu en nous aidant du calcul.

LUNDI :

Le Sou de la Survivance

N. B.— Dans les provinces des Prairies, les Canadiens français, en plus de payer des taxes pour les écoles publiques, où l'enseignement est neutre et se donne en anglais, sont obligés d'entretenir des écoles conformes à leur croyance et à leur langue. La construction et l'entretien de telles écoles sont des charges auxquelles les pauvres Canadiens ne peuvent suffire. Aussi, font-ils souvent appel à la générosité de leurs compatriotes du Québec. C'est pour répondre à cet appel que le Comité permanent de la Survivance française a institué la collecte annuelle, dite: Le Sou de la Survivance.

- Dans une paroisse de la Saskatchewan, 25 familles canadiennes-françaises doivent construire une école de deux classes au coût de \$8,500. Le Comité permanent s'engage à payer 30% du coût de construction mais en 5 versements annuels égaux.
 - À combien s'élève le montant de la souscription du Comité? (\$2,550.00)
 - Quel sera le montant souscrit annuellement? (\$510.00)
 - Quel % du coût de construction représente le versement annuel? (6%)
 - À 5% l'an, la souscription totale représente l'intérêt de quel capital? (\$51,000.00)
 - Que reste-t-il à payer aux 25 familles en question? (\$5,950.00)
- Ces braves gens désirent payer leur part en une année. Cependant ils estiment qu'il leur faudra ajouter 2% du coût total de

construction pour l'entretien général et le chauffage, 13/17% pour le ménage des classes, 5% pour l'ameublement et le matériel scolaire et 33 9/17% pour le salaire des institutrices.

- Quelle somme ces familles devront-elles payer? (\$9,545.00)
- Si leurs biens sont évalués à \$381,000, quel taux devront-elles s'imposer par \$100 d'évaluation? (2.5%)
- Que paiera une famille qui a une évaluation de \$10,300? (\$257.50)
- Que serait, à un centième près, le taux d'évaluation, sans la souscription que le Comité permanent a pu faire, grâce à la collecte du « Sou de la Survivance »? (3.17%)
- En supposant que l'année suivante, les frais de cette école seront les mêmes, moins ce qui a été payé pour la construction et l'ameublement, de combien les familles pourront-elles réduire le taux d'évaluation par \$100 (Calculez à un centième près)? (1.67%)

MARDI :

La fenaison

- Nombreux sont les problèmes économiques que suscite la fenaison, malgré tout ce que ce travail a de traditionnel et de poétique. Un cultivateur engage un domestique pour le temps des foins. Il convient de le nourrir tous les jours qu'il sera à son service et de lui verser, en plus, \$4.25 les jours où la température sera favorable au travail des champs. Après trois semaines d'engagement, le fermier estime

que son employé lui a coûté \$111, mais, d'après les conventions établies, il ne lui versera que les 57 48/111% de cette somme.

- a) Quel montant déboursa-t-il? (**\$63.75**)
 - b) Combien de jours la température a-t-elle été favorable au travail des champs? (**15 jours**)
 - c) Combien de jours de travail a-t-il plu? (**3 jours.**)
 - d) Si le fermier calcule que le total des jours de chômage lui a coûté 21 3/17% de ce qu'il débourse, à combien se montent ses calculs? (**\$13.50**)
 - e) Que valait la nourriture journalière du domestique? (**\$1.87**)
2. Le fermier en question a engrangé 123 voyages de foin d'une grosseur moyenne de 75 bottes (une botte pèse 15 livres).
 - a) Quelle fut la pesanture d'un voyage? (**1,125 livres**)
 - b) Trouvez la valeur d'un voyage si le bon foin se vend actuellement \$27.50 la tonne (**\$15.47**)
 - c) Que vaut la récolte à ce prix? (**\$1,902.81**)
 - d) Si le foin qu'on engrange demande 500 pi. cu. à la tonne, quel espace occupera la récolte? (**34,593 3/4 pi. cu.**)
 - e) Si la masse de foin occupe un espace carré de 25 pi. de haut, trouvez la longueur du côté à un dixième près. (**37.2 pi.**)

MERCREDI :

Les ruines de Louisbourg

1. Les ruines de Louisbourg, dans l'île du Cap Breton, rappellent les sacrifices que la France s'imposa pour se conserver libre l'entrée du Canada. La forteresse, fondée en 1713, était protégée par un fossé de 80 pi. de large, du côté de la terre. Si les murailles de la forteresse atteignaient en moyenne 33 pi. de haut, calculez à un centième près, la longueur qui séparait le sommet des murailles de la rive opposée du fossé (**86.54 pi.**)
2. Ayant perdu Louisbourg aux mains de l'Angleterre en 1745, la France tenta de reprendre la forteresse en 1746. Mais son armée principale fut réduite à 20% de son effectif par les vents qui assaillirent la flotte et par la fièvre qui s'attaqua à ceux qui restaient. Si environ 2,400 hommes trouvèrent la mort dans cette expédition.
 - a) dites combien de soldats portait la flotte? (**3,000 soldats.**)
 - b) quel fut le % des survivants par rapport aux morts? (**25%**)
 - c) Des morts, 1,100 furent inhumés à Chibouctou, cela représente combien % des pertes? (**45 5/6%**)

JEUDI :

Paysage de la Colombie Canadienne

1. Au cours des prochaines vacances, j'ai l'intention de faire un voyage en Colombie Canadienne. Afin de pouvoir jouir du panorama, j'achète à Québec, un billet de chemin de fer du Pacifique Canadien, qui me permettra de ne voyager que de jour pour aller, mais sans arrêt au retour. Ce billet me donne droit aux courses suivantes:

Québec à Montréal, 178.3 milles; Montréal à Sudbury, 437.9 milles; Sudbury à Port Arthur, 547.1 milles; Port Arthur à Winnipeg, 423.5 milles; Winnipeg à Regina, 356.4 milles; Regina à Calgary, 475.2 milles; Calgary à Banff, 81.9 milles; Banff au Lac Louise, 34.7 milles; Lac Louise à Vancouver, 525 milles

 - a) Quelle distance aurai-je parcourue pour l'aller? (**3,060 milles**)
 - b) Calculez le prix du billet à 10c. du mille, moins 10% pour le retour. (**\$581.40**)
 - c) A combien me reviendra le lit que je louerai pour le retour à \$23.55, plus 15% de taxe? (**\$27.09**)
 - d) Combien aurai-je versé à la compagnie de transport, si, en cours de route, je dois me faire servir 18 repas au prix moyen de \$1.60, taxe comprise? (**\$637.29**)
2.
 - a) Combien de temps durera mon voyage, si chaque course de l'aller représente une journée et si, en plus, je dois demeurer 1 jour à Montréal, 1 1/2 jour à Sudbury, 1 1/4 jour à Port Arthur, 2 1/3 jours à Winnipeg, 3 1/6 jours à Regina, 1 3/4 jour à Calgary, 4 5/6 jours à Banff et au Lac Louise, 5 jours à Vancouver et si le retour s'effectue en 86 heures et 55 minutes? (*Réponse en nombres complexes*) (**33 jours, 10 heures, 55 minutes**)
 - b) A quelle date reviendrai-je si je quitte Québec le 4 juillet? (**Le 6 août**)
3. Le retour de Vancouver à Montréal durera 83 heures 5 minutes.
 - a) Exprimez ce temps en nombre complexes (**3 jours, 11 heures, 5 minutes**)
 - b) Sans arrêt, dites à quelle date et à quelle heure arriverait à Montréal le train qui quitte Vancouver le 2 août à 10 heures 30 minutes du matin? (**Le 5 août à 9 heures 35 minutes p.m.**)
 - c) Si ce train arrive à Montréal le 6 août à 6 heures 45 minutes a.m., trouvez combien de temps ont duré les arrêts? ... (**9 heures 10 minutes**)

VENDREDI :

Dollard

1. On estime que, grâce au dévouement de Dollard et ses compagnons, 93 1/3% de la population française du Canada à cette période, furent épargnés du massacre dont les Iroquois avaient arrêté le plan à l'automne de 1659.

a) Quelle fraction de 1% de la population représente les sacrifiés volontaires? (2/3%)

b) Combien de Français habitaient alors le Canada? (3,000 Français.)

c) Quel fut le nombre des sauvés? (2,980 sauvés.)

d) S'il n'y eut que 17 braves au Long-Sault, prouvez que 20 donnèrent leur vie pour sauver la colonie et dites combien % des héros furent victimes de leur dévouement ailleurs qu'au Long-Sault! 3 moururent près de l'île Saint-Paul. (15%)

2. Vous venez de vous acheter une voiture automobile et vous en profitez pour faire un pèlerinage au lieu même où Dollard et ses compagnons trouvèrent la mort.

a) Si vous franchissez les 56 milles qui séparent le Long-Sault de Montréal en 1 heure 30 minutes, quelle a été votre vitesse moyenne à l'heure (37 1/3 milles)

b) Vous passez 3 heures 5/12 à méditer cet héroïque dévouement sur le lieu du sacrifice et vous revenez à votre domicile en 1 heure 3/4. Dombien d'heures et de minutes avez-vous été absent? (6 heures 40 minutes)

c) Afin de vérifier la dépense de votre voiture, vous aviez fait remplir le réservoir d'essence avant de partir et vous le faites remplir de nouveau au retour. Or, il ne manquait que 5.6 gallons. Combien avez-vous fait de milles au gallon? (20 milles)

d) Combien avez-vous déboursé pour ce voyage si vous payez l'essence \$0.40 le gallon, si vous calculez une chopine d'huile à \$0.44 la pinte, 12.5% des dépenses de la voiture pour sa dépréciation et \$1.23 pour un repas au restaurant? (\$6.76 1/2)

e) Votre voyage vous revient à combien du mille? (\$0.06 1/28)

— “*Que tous s'appliquent à faire disparaître chez nous le respect humain qui empêche nos jeunes de bien parler leur langue et de révéler leur vraie personnalité.*”

— “*Pratiquons le bon langage — Créons une atmosphère favorable à l'épanouissement du patriotisme*”.

— “*Déterminons les moyens à prendre pour améliorer progressivement et efficacement la qualité de notre langue*”.

(Dans *Vie française*, Vol. 8, no 5, janvier-février 1954, p. 297)

Histoire du Canada et Géographie

Thème: « LE LANGAGE PARLÉ »

PREMIÈRE, DEUXIÈME et TROISIÈME ANNÉES

Le langage parlé, chez les tout-petits, est peut-être un thème un peu abstrait voilà pourquoi nous avons pensé le traiter sous une forme qui leur est familière: la comparaison avec autrefois pour l'histoire, avec les accidents géographiques que l'enfant voit autour de lui, pour la géographie. Nous vous présentons d'abord la leçon d'histoire qui servira à tout le monde. Par des questions plus ou moins difficiles on s'assurera si elle a été comprise en chacune de ces années.

HISTOIRE DU CANADA

Mes petits enfants, quand vous parlez à votre papa ou à votre maman, quand vous dites votre prière, vous parlez en français. Si je vous parle, c'est aussi en français. Il y a pourtant autour de nous beaucoup de gens qui parlent anglais. Pourquoi donc, vous, parlez-vous le français? Il faut pour cela, vous dire une histoire, une belle histoire à nous, puisque c'est l'histoire de notre pays. Après cela, vous aurez plus de respect pour notre langue, parce que vous saurez qu'elle est pour nous quelque chose de bien précieux.

Autrefois, il y a longtemps, longtemps, il n'y avait pas de collèges, pas de couvents, pas d'écoles, pas d'églises ni de maisons dans notre pays; il n'y avait que des arbres; il y en avait partout, et ils formaient de grandes forêts. Dans ces forêts il y avait des loups, des ours, des orignaux et de tous les autres animaux que l'on trouve dans les bois. De temps en temps, aussi, sur les bords des lacs ou des rivières, on pouvait voir tout un groupe de petites tentes d'écorces. Qui demeuraient dans ces tentes? C'étaient des hommes avec une peau toute rouge-brun. Ils s'habillaient de peaux de bêtes, car il n'y avait pas de magasins, et mangeaient les animaux qu'ils tuaient à la chasse, ou les poissons qu'ils pêchaient. Ils étaient ignorants, n'allaient pas à l'école puisqu'il n'y en avait pas, et ne savaient pas lire. Ce qui était plus grave, c'est qu'ils ne connaissaient pas le bon Dieu, et comme ils sentaient dans leur âme le besoin d'adorer Celui qui a fait les arbres, les fleuves et les rivières, les lacs, les montagnes et toutes les belles choses de la nature, ils adoraient ce qu'ils trouvaient le plus grand: un beau fruit, un très beau légume ou un arbre qui leur semblait plus fort que les autres. D'autres fois, c'était le soleil, la lune ou les étoiles qui étaient traités comme des dieux. Les Indiens étaient aussi cruels, méchants, et c'est bien excusable puisque c'est la connaissance de Dieu qui nous rend meilleurs et qui nous fait faire du bien à ceux qui nous font du mal. Ils aimaient la guerre, et se plaisaient à se montrer braves et courageux. Ils méprisaient les femmes, les enfants, les infirmes et tous ceux qui leur semblaient faibles. Or, un jour, d'autres hommes, avec une peau blanche cette fois, vinrent dans notre pays où ils n'étaient jamais venus auparavant. Ils venaient d'un beau pays qui se nomme « la France » et voulaient prendre possession de ces terres nouvelles pour leur roi de France. Comme ils étaient de bons chrétiens, ils voulaient

aussi faire connaître le bon Dieu aux Indiens. Pour cela, il fallait demeurer au pays, il fallait qu'il vint d'autres Français avec leur famille. C'est ce qui arriva: la première famille qui vint demeurer à Québec que M. de Champlain venait de fonder, c'est-à-dire de commencer, fut celle de Louis Hébert. D'autres familles suivirent. Plus tard, des Français voulurent consacrer un endroit à la sainte Vierge: ils commencèrent une ville qu'ils appelèrent Ville-Marie: c'est aujourd'hui la grande ville de Montréal. Des missionnaires vinrent travailler d'abord à la conversion des Indiens, puis à donner les secours de la religion aux colons. La première nation indienne à être convertie fut celle des Hurons. Mais les Iroquois haïssaient les Français et la religion chrétienne et massacrèrent plusieurs missionnaires. C'est en français que nos martyrs disaient leur dernière prière. Vous avez entendu nommer de ces martyrs dont nous célébrons la fête le 26 septembre. Parmi eux, vous connaissez les pères Jean de Brébeuf, Gabriel Lallemand, Charles Garnier, Isaac Jogues, et les autres. Ce sont des Français qui ont aussi ouvert les premières écoles: le premier collège des Jésuites à Québec pour les garçons, l'école des Ursulines à Québec pour les filles. A Montréal ce fut encore une Française, que depuis le 12 novembre 1950 nous appelons la « bienheureuse Mère Bourgeoys », qui a fondé la première école pour les enfants de Ville-Marie. Et plus tard, quand les Français perdirent la guerre, et que les Anglais prirent possession du Canada, les 60,000 Canadiens étaient assez forts pour réclamer et obtenir le libre usage de leurs lois, de leur langue, et la conservation de leur religion et de leurs propriétés. Nous apprendrons plus tard qu'ils eurent beaucoup de peine à conserver cet héritage; voilà pourquoi il nous est si cher, et voilà pourquoi nous tenons tant à le conserver aussi beau et aussi grand que nous l'avons reçu.

QUESTIONS DE CONTRÔLE

1^{re} année:

1. Quel pays habitez-vous ?
2. Quelle langue parlez-vous ?
3. Qui habitaient notre pays autrefois ?
4. Dans quelles sortes de maisons demeuraient-ils ?
5. De quoi vivaient-ils ?

2^e année:

1. Quelle était la religion des Indiens, autrefois ?
2. De quoi les Indiens vivaient-ils ?
3. De quel pays venaient les premiers blancs installés au pays ?

4. Pourquoi parlez-vous le français ?

5. Quelle fondatrice de la première école de Montréal (Ville-Marie) notre saint Père a-t-il béatifiée au mois de novembre 1950 ?

3^e année:

1. Quelle fut la première nation indienne à être convertie au catholicisme ?
2. Quelle nation détestait les Français et leur religion et martyrisa des missionnaires ? Nommez deux de ces martyrs ?
3. Comment appelait-on Montréal, autrefois ?
4. Qui fonda le premier collège à Québec ? La première école pour filles ?
5. Qu'a fondé la Bienheureuse Mère Marguerite Bourgeoys ?

GÉOGRAPHIE

Vous habitez un pays qu'on nomme le Canada. Un pays, c'est très, très grand; aussi est-il composé de plusieurs villes. Vous savez tous que la première ville fondée dans notre pays, fut une ville française, puisque nos Pères venaient de la France et parlaient français. Vous connaissez les villes de Québec, de Montréal, de Trois-Rivières pour avoir au moins entendu leurs noms. Il y en a encore beaucoup d'autres, et ce sont autant de villes qui rappellent fièrement le nom de nos aïeux. Mais vous savez qu'autrefois il n'y avait pas de villes dans notre pays... Comment donc peut-on faire une ville ? Je vais vous dire très vite comment on a fait Québec et Montréal, et vous saurez ensuite comment se sont faites toutes les autres villes.

Le roi de France voulait qu'il y eut un établissement français dans notre pays, c'est-à-dire un endroit, une sorte de petit village d'abord, où des Français pourraient demeurer.

Il chargea Samuel de Champlain de choisir l'endroit convenable. Champlain choisit au pied du cap Diamant, à l'entrée de la rivière Saint-Charles, le site de Québec, et le 3 juillet 1608, il commença à faire construire une maison entourée d'une sorte de clôture appelée palissade, pour se protéger contre les Indiens. Il vint d'autres familles de France et l'on construisit d'autres maisons autour du fort. Les colons catholiques désiraient une église: on en construisit une, puis ce furent des magasins, une école, un hôpital... Pour réunir les maisons les unes aux autres, il faut des chemins, et la population augmentant, cela devient une ville. A Montréal, un groupe de colons arrivèrent conduits par M. de Maisonneuve. Ils voulaient commencer une ville qui serait consacrée à la sainte Vierge. On commença d'abord par la construction d'un fort, puis tout alentour, des maisons pour la soixantaine de colons. La Bienheureuse Mère Bourgeoys travailla elle-même à la construction de la première chapelle: l'église de Notre-Dame de Bonsecours. Mlle Jeanne Mance fit construire un premier hôpital, on fit des rues pour permettre aux maisons de communiquer entre elles, et la ville de Montréal était fondée. Elle est bâtie sur une île, entourée d'un beau fleuve qui passe aussi par Québec: le fleuve Saint-Laurent. Presque tout le long du fleuve, il y a au fond, à l'horizon, une belle bordure de montagnes qu'on appelle les Laurentides. Vous voyez-là la naissance de presque toutes les villes canadiennes.

Soyons fiers de parler français, d'habiter un beau et grand pays et soyons fiers de nos aïeux qui l'ont découvert.

QUESTIONS DE CONTRÔLE

1^{re} année:

1. Nommez un pays que vous connaissez ?
2. Est-ce qu'il fait toujours froid ou chaud dans notre pays ?
3. Pouvez-vous me nommer un autre pays d'où nos grands-parents venaient ?
4. Pouvez-vous nommer une ville de votre pays ? un village ?
5. Connaissez-vous le nom d'un grand fleuve qui passe par Québec et baigne l'île de Montréal ?

2^e année:

1. Comment appelez-vous les chemins qui relient les maisons les unes aux autres ?

2. Y a-t-il plus de maisons dans une ville ou dans un village ?
3. Comment peut-on aller de Québec à Montréal de nos jours ? autrefois ?
4. Connaissez-vous le nom d'un fleuve de notre province ?
5. Au pied de quel cap Québec a-t-il été bâti ?

3^e année:

1. Quelles sont les deux plus grandes villes de notre province ?
2. Sur quoi Montréal est-elle bâtie ?
3. Qu'est-ce qu'une île ? Nommez une île du fleuve Saint-Laurent ?
4. Comment peut-on se rendre de Montréal sur le continent ?
5. Comment appelez-vous la chaîne de montagnes qui suit le fleuve Saint-Laurent ?

QUATRIÈME, CINQUIÈME et SIXIÈME ANNÉES

HISTOIRE DU CANADA

Mes chers enfants, nous parlons le français, langue que nous avons reçue de nos ancêtres qui venaient de France. Cette semaine nous devons réfléchir et essayer de comprendre pourquoi nous devons être fiers de notre langue parlée et ce que nous devons faire pour la mieux parler. L'histoire du Canada nous fera comprendre ce que nous devons à nos aïeux et la Géographie nous montrera d'autres frères qui sont dans des provinces ou des pays voisins, qui travaillent à la grandeur de ces provinces ou pays, en voulant conserver leur héritage français. Repassons donc ensemble l'Histoire de notre pays. Cela contribuera à nous faire aimer davantage « *le doux parler de France* », et désormais nous

le parlerons mieux, évitant les fautes que nous connaissons et les négligences. *Parlons le français avec respect: nous le devons à la langue elle-même et à ceux qui nous l'ont léguée.*

Pour revoir tout ce que nous devons à nos aïeux, il nous faudrait revoir l'Histoire en entier. Nous nous contenterons de repasser ensemble les principales fondations et les grandes découvertes.

D'abord les fondateurs de villes: Champlain en 1608 fonde Québec, Maisonneuve en 1642, fonde Montréal. Des familles françaises viennent vivre soit dans l'une soit dans l'autre de ces deux villes qui se développent régulièrement. Les missionnaires font connaître et aimer notre religion au prix du sacrifice de leur vie parfois. En même temps qu'ils gagnent des âmes à Dieu, ils gagnent des cœurs à la France. En 1672-73 après de longues et pénibles explorations le Père Marquette et Louis Jolliet découvrent le Mississipi; Cavelier de la Salle continue ses recherches, découvre les bouches du Mississipi et fonde la Louisiane. D'Iberville, après avoir conquis l'Acadie et Terre-Neuve à la France s'en va attaquer les postes de la baie d'Hudson: Monsoni, Rupert et Sainte-Anne, se dirigeant en raquettes de Montréal à la Baie d'Hudson. Enfin La Vérendrye et ses fils découvrent tout l'Ouest Canadien offrant d'immenses domaines et de nombreuses richesses à la France. En 1743, ses fils découvrent les Montagnes Rocheuses.

Rappelons en quelques mots les noms des forts dont il a jalonné sa route: Saint-Pierre (1731), Saint-Charles (1732), Maurepas (1734), Rouge (1738), La Reine (1738), Dauphin (1741) et Bourbon en 1748.

Nous avons parlé de la Louisiane: D'Iberville en fut nommé gouverneur. Après sa mort, ce fut son frère Le Moyne de Bienville qui en fut l'administrateur. Il fonda en 1718 la ville de Nouvelle-Orléans.

Nous avons maintenant de nombreuses et magnifiques maisons d'éducation: il n'en fut pas toujours ainsi. Le premier collège fut celui des Jésuites à Québec, fondé juste quelques mois avant la mort de Champlain et dont Louis Jolliet fut l'élève. A Québec encore, la Mère Marie de l'Incarnation, religieuse Ursuline, ouvrit la première école pour filles. Les religieuses Hospitalières qui avaient accompagné les Ursulines dans leur voyage fondèrent le premier hôpital. A Montréal, ce fut la Bienheureuse Marguerite Bourgeoys fondatrice de la Congrégation de Notre-Dame qui ouvrit la première école. Jeanne Mance, première infirmière laïque en notre pays, fonda l'Hôtel-Dieu de Montréal.

QUESTIONS DE CONTRÔLE

4^e année:

1. Qui a fondé Québec? Montréal?
2. Pouvez-vous nommer des missionnaires martyrisés par les Iroquois?
3. Comment d'Iberville se rendit-il à la Baie d'Hudson en 1686 alors qu'il s'empara des forts Monsoni, Rupert et Sainte-Anne?
4. Qui découvrit le Mississipi?
5. Nommez le fondateur de la Louisiane?

5^e année:

1. Qui a fondé la première école de Ville-Marie?
2. Nommez les deux héros qui découvrirent le Mississipi.

3. De quels forts d'Iberville s'est-il emparé à la Baie d'Hudson?

4. Quelle fondation Cavelier de La Salle a-t-il faite?

5. Qui découvrirent les Montagnes Rocheuses?

6^e année:

1. Qui a découvert l'embouchure du Mississipi?

2. Qui prenait soin des malades à Québec à Montréal?

3. Quelles découvertes firent La Vérendrye et ses fils?

4. De quelles contrées d'Iberville s'empara-t-il?

5. Qui a fondé Nouvelle-Orléans en Louisiane?

GÉOGRAPHIE

Aux États-Unis et dans la Louisiane, il y a de nombreux citoyens qui parlent français. Ils tiennent à garder leur langue. Ils ont des journaux de langue française et des associa-

tions paroissiales comme celles de la province de Québec. Ils aiment les États-Unis et sont de loyaux sujets, mais ils conservent leur langue, gardienne de leur foi. Parmi les principaux centres canadiens-français on peut citer: *Fall-River, Lowell, Manchester, Springfield*, etc. Colonisée par des Français, puis vendue aux États-Unis par Napoléon en 1803, la Louisiane compte de nombreux descendants d'Acadiens qui s'y sont réfugiés après 1755. Il y a aussi des descendants des Français d'autrefois qui sont fortement attachés à la langue de leurs ancêtres. Comme « *l'Union fait la force* », ils ont pensé se réunir aux Français du Québec pour s'aider mutuellement à conserver la culture française.

QUESTIONS DE CONTRÔLE

4^e année:

1. Quel pays appelons-nous la Nouvelle-Angleterre? Pourquoi?
2. Dans quel pays sont situées les villes de Fall-River, de Lowell, de Nouvelle-Orléans?
3. Qu'est-ce que l'embouchure d'une rivière?
4. Qui a vendu la Louisiane aux États-Unis?
5. Quel grand fleuve américain prend sa source dans le Mississippi?

5^e année:

1. Dites la source de l'embouchure du Mississippi.

2. Qu'est-ce que la source d'une rivière?

3. Qui a colonisé la Louisiane?

4. Quelle partie du territoire français fait, aujourd'hui, partie des États-Unis?

5. Nommez des centres de la Nouvelle-Angleterre où il y a des associations canadiennes-françaises?

6^e année:

1. Quelle ville est située tout près de l'embouchure du Mississippi?

2. Où sont situés les États-Unis?

3. Quelle partie des États-Unis fut achetée de la France?

SEPTIÈME, HUITIÈME et NEUVIÈME ANNÉES

HISTOIRE DU CANADA

Son Excellence, Mgr Maurice Roy, archevêque de Québec, prononçait à peu près les paroles suivantes au Congrès des Éducateurs de Langue Française tenu à Québec, en 1949: « *Notre langue et notre Religion ne sont pas des biens dont il faille demander pardon...* » Ces quelques mots disent toute notre fierté de parler le français, d'être de culture française. Oui, nous parlons français, nous en sommes fiers, mais nous devons être francs, et nous dire que nous sommes parfois négligents pour ne pas dire coupables... Pourtant, nous n'aimons pas à ce qu'on nous dise que notre langage n'est pas très, très correct... Car, comme dit Cyrano dans *Rostand*:

*« Je me les sers moi-même avec assez de verve,
Mais je ne permets pas qu'un autre me les serve ».*

Nous rencontrons des adversaires de notre culture française: nous sommes habitués depuis près de deux siècles que nous appartenons à l'Angleterre, et le fait de rencontrer des adversaires chez certains fanatiques anglophones qui brillent souvent par leur parfaite ignorance du français, n'a rien qui puisse nous surprendre. Cela nous blesse davantage lorsque nous trouvons des critiques injustifiées chez des gens de même culture et de même langue... Dans ce cas, c'est faire le jeu des ignorants, qui croient alors avoir raison... C'est dire qu'il nous faut quelquefois lutter contre ceux qui devraient le plus nous aider. Comment faire alors? Il semble qu'il n'y ait qu'un moyen: *exceller*. Évitions de donner prise à la calomnie comme à la médisance; étudions notre langue avec plus d'application, et parlons-la bien, sans nous soucier parfois d'un petit sourire mo-

queur... Laissons l'amour-propre de côté et mettons en avant la « *Fierté de Race* ». Pour nous donner du courage, revoyons à quel prix nos ancêtres nous ont conservé intact le précieux héritage qu'ils nous ont légué: *Notre Foi, notre Langue*.

D'abord au Parlement: Le traité de Paris (1763) ne confirmait pas les articles de la Capitulation de Montréal (1760). Il ne contenait qu'un article qui regardait le Canada, et cet article concernait la liberté de professer la religion « *selon le rite de l'Église Romaine, en tant que le permettent les lois de la Grande-Bretagne* ». Aucune mention n'était faite des lois, des coutumes du pays, rien ne garantissait les droits de la langue française. (Farley et Lamarche, *Histoire du Canada*, page 223.)

Les 60,000 Français, à peu près abandonnés de la mère-patrie, continuent de parler français. Il y a bien des petits chocs de temps à autre, mais il n'y a pas de lutte réelle, sauf pour conserver leurs droits, et surtout leur religion. Ils rencontrent chez certains gouverneurs comme Murray, Carleton, une sympathie précieuse. L'Angleterre qui ne veut pas voir le pays s'unir aux Américains accorde, en 1774, une forme de gouvernement qui semble, à première vue, acceptable; du moins c'est ce que pensèrent nos ancêtres. Ce n'est qu'un peu plus tard, lors de l'augmentation de la population anglaise que les frictions se font sentir. L'Acte Constitutionnel de 1791 souligne que l'anglais est la seule langue légale, mais permet qu'on traduise en français les documents officiels. Cela ne fait pas l'affaire des Canadiens français, qui se débattent courageusement pendant trois jours pour obtenir à la fin que chaque projet de loi soit d'abord présenté dans une langue, puis dans l'autre. C'est la première vraie lutte... et nous commençons à entendre mentionner: Joseph Papineau, Pierre Bédard. Ils sont les champions de la langue française au Parlement. Leur exemple est suivi... En 1806, le Canadien est fondé pour la défense des intérêts canadiens-français. Là, s'illustrent les Bédard, Blanchet, Taschereau. Durant les campagnes de 1812-13-14, les Canadiens français savent montrer leur loyauté. La victoire de Chateauguay contre les Américains, par Salaberry, en 1813, fait voir que les descendants des Français de 1760 ne sont pas moins courageux que leurs pères.

En attendant, nos ancêtres veulent l'éducation de leurs enfants, mais pourtant ils refusent de les envoyer aux écoles protestantes fondées par l'Institution Royale. Il leur faut attendre jusqu'à 1846 pour obtenir l'organisation d'écoles confessionnelles, c'est-à-dire le bill permettant d'enseigner le français et la religion catholique dans les écoles primaires. Pendant ce temps, le gouvernement avait changé de forme: depuis 1840, c'était l'Union. Il contenait plusieurs injustices à l'égard des Canadiens français, mais comme le pensait Lafontaine: *le mieux était de tirer parti de la situation*. Le but de l'Union était d'angliciser les Canadiens français, mais il échoua complètement et cela, grâce à ceux qui, suivirent les traces de Lafontaine. D'abord, Lafontaine se fit le champion de la langue française: son discours à la Chambre, il le prononça en français et dit à ses confrères: « *L'Acte d'Union a été passé pour nous écraser, mais il n'aura pas ce résultat: vous ne pouvez gouverner sans nous* ». Et lorsqu'en 1849, Lord Elgin prononça son discours du Trône en anglais et en français, quelle joie pour les Canadiens français, il y avait plus de 50 ans qu'ils luttaient pour atteindre ce but! Cependant nos pères ne se reposent pas encore sur leurs lauriers; ils doivent travailler à sauvegarder les droits acquis, et à acquérir d'autres libertés pour nos frères des autres provinces.

Dans les autres provinces du Canada, il y a de nombreux Canadiens d'origine française qui sont allés y demeurer, poussés par le désir de gagner plus facilement leur vie, d'abord, puis, l'âme des ancêtres existant encore, par le désir de voir s'établir dans cette partie du pays des villages et des villes peuplés de Canadiens français. Nous reviendrons dans la leçon de géographie sur les institutions et les maisons d'éducation qu'ils ont établies dans l'Ouest canadien, dans la Nouvelle-Écosse et les autres provinces maritimes. Soulignons plutôt qu'ils ont aussi émigré en grand nombre dans la Nouvelle-Angleterre, qu'ils ont fondé des centres importants, qu'il y a des paroisses canadiennes-françaises dans les villes de Fall-River, de Lowell, de Manchester, etc. Ils ont des organisations paroissiales dans le genre de celles de la province de Québec, il paraît qu'ils ont même leurs journaux.

Nous disions tout à l'heure que nous n'avons pas à dormir sur les lauriers que nos ancêtres nous ont mérités: voyons un peu les luttes contemporaines, celles qui ont eu lieu depuis la confédération. En 1867, la nouvelle constitution accordait à chaque province son gouvernement propre, tout en donnant un gouvernement central (*fédéral*) pour ce qui concernait le pays. Chaque province était libre ou non de faire partie de la Confédération. Tout de même on fit bien quelques petites avances . . . Lorsque le Manitoba entra dans la grande famille canadienne, on lui accorda de faire inscrire une clause garantissant l'enseignement du français et de la religion dans les écoles. En 1890 l'élément français étant devenu la minorité, le gouvernement de la province abolit les écoles séparées (*Farley & Lamarche, p. 409*). Aussitôt les catholiques firent des réclamations en se basant sur l'article 93 de l'acte fédéral. Il fallut aller devant les tribunaux. Le Conseil Privé, en dernier ressort donna raison à la législature du Manitoba, mais donna au gouvernement fédéral la « *permission* » de passer un bill rémédiateur. On était alors à la veille d'élections et il fallait ménager la chèvre et le chou . . . On finit tout de même par faire un amendement à la loi de 1890 pour permettre d'enseigner la religion une demi-heure par jour. Faute de mieux, on dut l'accepter, mais ce problème manitobain devint bientôt celui des nouvelles provinces d'Alberta et de Saskatchewan, créées en 1905. Dans ces provinces on ne permit malgré la demande des parents, l'enseignement du français qu'une heure par jour. Ce projet de loi fut voté, malgré l'opposition des députés Canadiens français. Plus tard, on permit la construction d'écoles séparées, mais aux frais des parents qui auraient déjà contribué à l'érection des écoles anglaises. Comme vous voyez, la lutte encore se continue . . . Si dans la « *réserve du Québec* », comme disent nos adversaires, tout va bien, nos frères de l'Ouest ont les yeux fixés sur nous, ceux des provinces maritimes, également, et ils veulent trouver en nous, non seulement de la sympathie, mais l'aide pécuniaire dont ils ont besoin. Nous avons déjà aidé à l'installation de postes de radio où l'on parle en français, nous avons aussi aidé des établissements qui auraient fermé leurs portes si le petit *Sou de la Survivance* n'était pas venu à leur aide. Continuons donc à travailler pour le maintien de notre langue. Conservons, et aidons aux autres à conserver notre « *Héritage Français* ». Soyons fiers de ce qui est fait dans ce domaine, mais plus nos efforts seront grands, plus nous aurons collaboré, et plus nous serons persuadés que « *notre langue et notre religion ne sont pas un héritage dont il faille demander pardon* ».

N. P. — *Nous avons groupé les questions toutes ensemble, parce que nous avons pensé qu'elles pouvaient être adressées à tous les cours, les élèves ayant vu à peu près toutes ces questions.*

QUESTIONS DE CONTRÔLE

1. Quand eut lieu le traité de Paris? Confirmait-il les articles de la Capitulation de Montréal?
2. Combien de Français restèrent au pays après 1763?
3. Quel journal fut fondé à Québec pour défendre les droits des Canadiens français?
4. Quand fut promulgué le bill qui donnait droit chez-nous à l'existence des écoles confessionnelles?
5. Quel gouvernement fut donné au pays en 1774?
6. Quelle langue était officielle d'après l'Acte Constitutionnel? (1791)
7. Nommez deux défenseurs de nos droits au Parlement, après 1791?
8. Qu'était l'Institution Royale?
9. Qui remporta la victoire de Châteauguay en 1813?
10. Quel gouverneur prononça son discours du Trône en anglais et en français?
11. Quel ministre défendit les droits des Canadiens français sous l'Union?
12. Quand eut lieu la Confédération?
13. Nommez deux villes américaines qui sont des centres canadiens-français?
14. Dans quelle province, les Canadiens français eurent-ils d'abord à se plaindre sous la Confédération?
15. Comment fut réglée la question des écoles du Manitoba?

SEPTIÈME, HUITIÈME et NEUVIÈME ANNÉES

GÉOGRAPHIE

Nous habitons un pays immense: notre devise « *A mari usque ad mare* » nous dit qu'il est situé entre deux océans: Atlantique à l'est et Pacifique à l'ouest. Nous nous rappelons que presque tout l'Ouest canadien fut découvert par nos explorateurs. Nous sommes donc chez-nous d'un océan à l'autre. Mais les droits de la minorité ne sont pas toujours aussi respectés qu'ils le sont dans la province de Québec. Pourtant, beaucoup de Canadiens français ont émigré dans l'Ouest et veulent donner à leurs enfants l'instruction dans leur religion et dans leur langue. Il a fallu des luttes très pénibles pour arriver à un résultat: *avoir des maisons d'éducation où les enfants apprendront leur religion librement, et où on leur donnera une culture française.* Dans la plupart des autres provinces, les écoles sont subventionnées par l'État, et sont neutres au point de vue religieux. Nos compatriotes de langue française, quand ils peuvent bâtir des écoles, le font à leurs frais et ne reçoivent aucune aide du gouvernement. Bien plus, ils doivent contribuer de leur argent à l'entretien des écoles neutres... Or, nos compatriotes des autres provinces n'ont pas tous les moyens de payer pour deux systèmes scolaires. Comme ils sont catholiques, ils ne veulent pas des écoles neutres où leurs enfants n'entendraient jamais parler de religion. Ils font donc des revendications, l'une après l'autre, sans jamais se laisser abattre par les échecs. Nous leur avons aidé de nos deniers et surtout, ils ont senti en nous une grande sympathie. Depuis quelques années il y a des postes de Radio française, et cette année, le journal annonçait l'ouverture de deux postes d'expression française en Saskatchewan et celle d'une station bilingue à Timmins, Ontario.

Voyons maintenant un peu de statistiques qui nous diront combien de maisons d'éducation, de professeurs de langue française, de professeurs bilingues il y a dans l'Ouest canadien, d'abord, dans les Maritimes, ensuite.

Il y a dans la partie du pays à l'ouest de notre province, plus de 733 commissions scolaires bilingues réparties comme suit: 500 dans l'Ontario, 145 dans le Manitoba, 87 dans l'Alberta, et une dans la Saskatchewan; mais il n'y en a aucune dans la Colombie Canadienne. Il y a 1617 instituteurs et institutrices de langue française dans l'Ontario, plus 7 professeurs de langue française à l'École Normale de l'Université d'Ottawa. Il y a encore 42 professeurs de notre langue dans les 23 High Schools bilingues de cette province. Les Oblats de Marie Immaculée, les Frères des Écoles Chrétiennes, les Frères du Sacré-Cœur chez les garçons, les religieuses de la Congrégation de Notre-Dame, les Filles de la Sagesse, les Sœurs de Saint-Joseph, les Sœurs de Sainte-Marie, chez les filles, y dispensent l'enseignement.

Le Manitoba compte environ 300 professeurs et institutrices de langue française dans les écoles élémentaires et intermédiaires. Le collège Saint-Boniface, pour garçons a un personnel de 25 personnes. Il y a aussi le collège Saint-Joseph pour filles. Les religieuses enseignantes sont: les Sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie, de Saint-Joseph, les Oblates de Marie Immaculée, les Filles de la Croix de Saint-André, les Ursulines (Belgique). Pour les garçons, ce sont les Pères Jésuites, les Clercs Saint-Viateur, les Frères de Marie (Marianistes).

Dans l'Alberta, il y a 87 commissions scolaires bilingues, 4 professeurs de français au collège Saint-Jean. On enseigne le français dans presque tous les High Schools. Au pensionnat de l'Assomption d'Edmonton, il y a 5 professeurs de français. Les Pères Oblats y ont un collège français, les Pères Franciscains 2 High Schools. Les religieuses de Sainte-Croix de Saint-Laurent (Montréal) les Filles de Jésus, les Sœurs de la Providence (Montréal) y donnent l'enseignement. Le R. P. Adélarde Berthold, o.f.m. est visiteur des écoles et compte parmi les plus ardents défenseurs de la langue française.

La Saskatchewan compte 30 professeurs de langue française dans les High Schools, et 285 instituteurs et institutrices de langue française dans les écoles élémentaires canadiennes-françaises, et environ 25 dans les écoles anglaises. Il y a une association des commissaires d'écoles Franco-Canadiens. Elle possède en plus des collèges et des pensionnats nombreux. Il n'y a malheureusement pas d'université française. Les Pères Oblats dirigent le collège de Gravelbourg, les Sœurs de l'Assomption, les Sœurs de la Charité de Saint-Louis, les Filles de la Providence de Saint-Brieuc, les Sœurs de Jésus-Marie (Sillery), les Oblates du Sacré-Cœur et de Marie Immaculée, les Sœurs de Notre-Dame de Sion, et les Sœurs de la Présentation de Marie y donnent l'enseignement.

La Colombie Canadienne est la plus anglaise du Dominion: il n'y a aucune commission scolaire française ou bilingue. Le français est au programme, et environ 14,000 élèves s'inscrivent pour ces cours, chaque année. Malheureusement, ils abandonnent presque tous dès la 2^e année: les professeurs n'ont souvent qu'une connaissance grammaticale de notre langue, et cette connaissance est très élémentaire. Les étudiants arrivent très difficilement à passer les examens, et comme résultat, ils détestent le français, sans même le comprendre ni le connaître. Dans les écoles privées, le programme varie beaucoup, selon que les professeurs aiment ou non le français. Les Sœurs de l'Enfant-Jésus, à Maillardville, ont deux écoles élémentaires jusqu'au grade 8. Il y a donc un très grand travail à accomplir dans la Colombie Canadienne, pour en faire une province bilingue.

Nos frères acadiens attendent beaucoup de nous; nous voulons leur aider de toutes nos forces, et nous sommes fiers du travail qu'ils ont accompli !

Dans les provinces Maritimes, il y a une association de commissaires d'écoles bilingues dans la Nouvelle-Écosse, 45 commissions scolaires qui comprennent exclusivement des gens de langue française dans l'Île du Prince-Édouard, et 400 commissions scolaires bilingues dans le Nouveau-Brunswick. Il y a, en plus, dans cette dernière province 80 professeurs de langue française dans les High Schools. Dans les écoles élémentaires, 900 instituteurs et institutrices dispensent l'enseignement du français. Dans l'École Normale anglaise de cette province, il y a deux professeurs de langue française. Il y a deux universités françaises ou bilingues: l'Université Saint-Joseph, l'Université du Sacré-Cœur à Bathurst-Ouest, N.B. Les religieuses de la Congrégation de Notre-Dame, les Sœurs de la Charité, les Ursulines, les Filles de Jésus, et les Sœurs de Sainte-Marthe donnent l'enseignement français dans ces provinces. Les Acadiens tiennent à parler la langue de leurs pères, et ils veulent la bien parler !

Ces statistiques datent de 1948. Il peut y avoir des erreurs... ne dit-on pas « *Menteur comme des statistiques* ». Mais ils donnent une belle idée d'ensemble, et nous permettent de voir où nous en sommes dans la question primordiale pour nous: *notre Survivance*. Nous n'avons aucun renseignement sur Terre-Neuve, cette province n'est devenue canadienne qu'en 1949.

Ces chiffres nous semblent considérables au premier abord, mais eu égard à la population de langue française, ils ne sont pas ce qu'ils devraient être ! Beaucoup d'Acadiens possédant un nom bien français, parlent uniquement l'anglais, et cela parce qu'ils n'ont pas eu la chance de fréquenter une école de leur langue ! Dans l'Ouest c'est la même chose: nos compatriotes réclament de l'aide pour que leurs fils restent français... et n'oublions pas que *notre langue est la gardienne de notre foi, et travaillons pour que les nôtres apprennent à prier en français !*

QUESTIONS DE CONTRÔLE

1. Combien de provinces y a-t-il dans notre pays ?
2. En quelle année la province de Terre-Neuve est-elle entrée dans la Confédération ?
3. Pouvez-vous citer quelques maisons d'enseignement dans l'Ontario, le Manitoba, la Saskatchewan, l'Alberta ?
4. Quelle province est la plus anglaise du Canada ?
5. Quelle province maritime possède deux universités bilingues ?
6. De qui les Acadiens sont-ils descendants ?
7. Nommez un endroit où il y a un poste de radio français dans l'Ouest ? un poste bilingue ?

Renseignements et Directives

COURS de VACANCES POUR LE PERSONNEL ENSEIGNANT

organisés par le Département de l'Instruction publique

Le Département de l'Instruction publique est heureux d'annoncer l'organisation, en faveur du personnel enseignant, des cours de perfectionnement ci-dessous mentionnés, qui auront lieu pendant les prochaines vacances.

Partout, sauf à l'Université Queen's, l'enseignement est gratuit. Les frais de logement et de pension, lorsqu'ils ne sont pas payés par le Département, sont compensés par de généreuses allocations.

FORMATION PROFESSIONNELLE

Ces cours sont destinés aux instituteurs et institutrices, religieux et laïques, qui désirent obtenir un brevet d'un degré supérieur.

* * *

Endroits et dates

Pour les instituteurs religieux et laïques:

A l'École normale Jacques-Cartier, 1301 est, rue Sherbrooke, Montréal,
du 6 au 27 juillet.

A l'École normale Laval, 14, chemin Ste-Foy, Québec,
du 5 au 24 juillet.

Pour les institutrices religieuses et laïques:

A l'École normale d'Amos, du 5 au 24 juillet.

A l'Institut pédagogique,
4873, avenue Westmount, Montréal, du 28 juillet au 17 août.

A l'École normale des Filles de la Charité
du Sacré-Cœur de Jésus, Sherbrooke-Est, du 5 au 24 juillet.

A l'École normale du Cap-de-la-Madeleine, du 5 au 24 juillet.

A l'École normale de Mérici, Chemin St-Louis, Québec, du 5 au 24 juillet.

A l'École normale de Carleton, du 5 au 24 juillet.

Inscription

Toute demande d'inscription doit être adressée au Principal ou à la Directrice de chaque institution.

Logement et pension

Le prix de la pension a été fixé à \$3.00 par jour par personne. Le Département versera \$1.50 et l'élève \$1.50. Il en coûtera par conséquent environ \$30.00 à l'instituteur ou à l'institutrice pour la durée des cours. *Cette somme sera exigée dès l'ouverture des cours.*

A l'École normale Jacques-Cartier, une allocation de \$2.00 pour le logement et la pension sera accordée aux laïques qui ne demeurent pas dans la ville de Montréal ou dans la banlieue. Dans les mêmes circonstances, les religieux recevront une allocation de \$1.50 par jour.

Voyage

Les frais de voyages des stagiaires seront remboursés à \$0.05 du mille pour un passage aller et retour, par la voie la plus courte, du domicile régulier à l'endroit des cours.

Programme

Le programme détaillé des cours sera publié dans la prochaine édition de l'Enseignement primaire.

* * *

LANGUE ANGLAISE

Pour les religieux et les religieuses:

A l'Université Laval, Québec, du 5 juillet au 7 août.

Pour les instituteurs et les institutrices:

A Trois-Pistoles, cours de 7 semaines, du 1^{er} juillet au 18 août.
cours de 4 semaines, du 22 juillet au 18 août.

A l'Université Queen's, Kingston, du 15 juillet au 6 août.

(Un nombre restreint de bourses seront accordées aux titulaires de classe qui s'inscriront à l'Université Queen's.)

* * *

TRAVAUX MANUELS

A Québec — École Saint-Charles de Limoilou,
du 11 au 31 juillet.

A l'intention des instituteurs religieux et laïques. On accordera la préférence aux titulaires d'une classe de travaux manuels ainsi qu'à ceux qui doivent les enseigner en septembre prochain.

N. P.— Quiconque désire s'inscrire aux cours de langue anglaise et de travaux manuels devra formuler sans tarder sa demande au Département de l'Instruction publique, car le nombre des admissions est limité. Les demandes d'inscription reçues moins d'un mois avant la date d'ouverture des cours ne seront pas considérées.

* * *

MUSIQUE SACRÉE

Pour les membres du personnel enseignant du diocèse de Trois-Rivières:

A l'École normale de Val-Marie, Cap-de-la-Madeleine: du 24 au 31 juillet.

Ceux qui veulent participer à ces cours doivent adresser leur demande d'admission au principal de l'École normale de Val-Marie, 88 chemin du Passage, Cap-de-la-Madeleine.

Le Surintendant de l'Instruction publique,

O. J. DÉSAULNIERS.

COMMUNIQUÉ DU SERVICE DES EXAMENS OFFICIELS

J'ai le plaisir, avec l'approbation de M. le Surintendant de l'Instruction publique, d'annoncer au personnel enseignant des écoles normales de filles et de garçons, des scolasticats-écoles normales de religieuses et de religieux, des instituts familiaux et des écoles moyennes familiales, les dates des examens et de la correction dans ces diverses institutions pour l'année scolaire 1953-54.

ÉCOLES NORMALES DE FILLES ET DE RELIGIEUSES :

Dates des examens: 11-12-14-15-16 juin
16-17-18-19-20 août

Dates des corrections: du 28 juin au 3 juillet
du 23 au 27 août

ÉCOLES NORMALES D'HOMMES :

Dates des examens: 11-12-14-15-16 juin
16-17-18-19-20 août

Dates des corrections: du 28 juin au 3 juillet
du 23 au 27 août

INSTITUTS FAMILIAUX :

Dates des examens: 24-25-26 mai
Dates des corrections: du 31 mai au 3 juin

ÉCOLES MOYENNES FAMILIALES :

Dates des examens: 21-22-23 juin
Dates des corrections: du 25 juin au 30 juin

N. B. — Seuls seront admis aux examens des 11 et 12 juin et des 16 et 17 août, les institutrices et les instituteurs religieux et laïcs déjà en possession d'un brevet d'enseignement et qui désirent obtenir un brevet d'un degré plus élevé.

Le chef du Service des Examens officiels,
ANDRÉ RAYMOND.

EXAMENS DE PROMOTION

3^e, 4^e, 5^e, 6^e et 8^e ANNÉES

JUIN 1954

De nouveau, le Département de l'Instruction publique est heureux de mettre à la disposition des Commissions scolaires des questionnaires d'examens pour les élèves de 3^e, 4^e, 5^e, 6^e et 8^e année inclusivement.

Ces examens auront lieu cette année les 22 et 23 juin et la correction pourra se faire le 25 ou le 26 juin.

Comme pour les années précédentes, l'organisation de l'examen, aussi bien que de la correction, sera sous le contrôle absolu de l'inspecteur d'écoles de chaque district.

Le chef du Service des Examens officiels.

ANDRÉ RAYMOND,

ATTENTION . . .

Rectification concernant les Examens du C. E. P.

Voir pages 423 et 425 de L'Enseignement primaire de février 1954

(Page 423)

10^e et 11^e ANNÉES — GARÇONS C. COMM. SPÉC.

Horaire du 18 juin

Heures
3.15 Récréation
5.30 Départ

Horaire du 21 juin

11.45 Départ

Horaire du 22 juin

5.30 Départ

Horaire du 23 juin

11.30 Départ

(Page 425)

12^e ANNÉE — FILLES

Horaire du 31 mai

5.30 Départ

Horaire du 2 juin

5.30 Départ

Le chef du Service des Examens officiels,

ANDRÉ RAYMOND.

CANADIAN PASSENGER ASSOCIATION

1520 MOUNTAIN STREET

MONTRÉAL 25

VACANCES SCOLAIRES, PÂQUES, 1954 (Dimanche de Pâques, le 18 avril)

Au nom des compagnies de chemin de fer du Canada, j'ai le plaisir de vous annoncer qu'à l'occasion des vacances de Pâques, il sera délivré des billets à prix réduit **aux professeurs et aux étudiants des écoles et des collèges canadiens**, comme suit:

TERRITOIRE : a) Entre la plupart des stations au Canada.
b) Des stations au Canada à certaines stations de frontière aux États-Unis.

N. B. — Il ne sera pas vendu de billets de points de départ au Canada à destination aux États-Unis sauf selon les termes de l'article b) ci-dessus.

CONDITIONS : Sur remise au préposé à la vente des billets d'un certificat de la Canadian Passenger Association, formule 18 (en anglais) ou 18F (en français).

PRIX : Le prix d'un billet simple-course plus un demi pour le voyage aller-et-retour; minimum 30c., pour enfants comme pour adultes.

VALIDITÉ : Billets valables pour l'aller depuis le mardi 30 mars jusqu'au lundi 19 avril 1954 inclusivement, et pour commencer le trajet de retour jusqu'au lundi 3 mai 1954, à minuit (heure normale).

Les directeurs des écoles et des collèges sont priés de faire connaître ces concessions au moyen des publications scolaires, pourvu que cet avis ne paraisse pas avant le 15 mars. S'ils désirent obtenir des certificats (formule 18 ou 18F) tels que mentionnés ci-dessus, ils peuvent se les procurer en s'adressant au soussigné; ils sont priés de **spécifier la quantité requise**, et de donner le nom et l'adresse de leur collège ou école.

Nous désirons attirer tout particulièrement votre attention sur une condition essentielle, — à savoir, que cette formule n'est destinée qu'à l'usage **personnel des directeurs, des membres du corps enseignant** (voués exclusivement à l'enseignement), et des **élèves** (enrôlés pour un cours scolaire complet) des écoles et des collèges du Canada. Elle ne peut servir ni aux membres de leurs familles, comme tels, ni à d'autres personnes; elle ne doit pas non plus être distribuée aux personnes qui ont un emploi rémunéré et suivent des cours du soir dans des écoles ou autres établissements de spécialisation.

Votre bien dévoué,

Le Président,

J. A. BRASS.

Chronique de pédagogie

par
Maurice Lebel.

PUBLICATIONS DU CONSEIL DE LA VIE FRANÇAISE EN AMÉRIQUE

Il est tout à fait à propos d'insister à cette place, dans ce numéro qui est un hommage à la langue française, sur les plus récentes publications du Conseil de la Vie française en Amérique: l'histoire de la Louisiane et de l'Acadie, les travaux du Congrès de la langue française.

HISTOIRE DE L'ACADIE ET DE LA LOUISIANE

Le révérend Frère Antoine Bernard, *c.s.v.*, licencié ès lettres (*Paris*), docteur ès lettres, est sans doute, de tous nos écrivains canadiens, celui qui a écrit les ouvrages les plus marqués sur l'Acadie et son histoire. Acadien lui-même d'origine, il s'intéresse depuis trente ans à l'Acadie française, que celle-ci appartienne au Canada ou à la Louisiane. Il vient en effet de publier une *histoire de la Louisiane de ses origines à nos jours* (Québec, Université Laval, Le Conseil de la Vie française en Amérique, 446 pages). Cet ouvrage de vulgarisation, cette synthèse intéressante, est fort agréable à lire. Son auteur a visé à atteindre un vaste public. Il fait plus que compléter les histoires générales de la Louisiane par Charles Gayané et Alcée Fortier, dont le récit s'achève aux environs de 1900, car le Frère Bernard pousse son étude de la Louisiane jusqu'à nos jours; il fournit aussi aux Louisianais et aux nôtres des motifs de croire et d'espérer, des leçons de fierté et de ténacité. Cette *Histoire de la Louisiane*, la première du genre au Canada français, mériterait d'être connue de nos jeunes et de nos éducateurs. Nous, du Québec, connaissons mal nos frères d'exil, du Canada et des États-Unis; nous nourrissons trop souvent une vague sentimentalité à leur égard. Ne devrions-nous pas commencer par les connaître ?

Ce que le Frère Bernard vient de faire pour ses frères de la Louisiane française — c'est un service immense qu'il vient de rendre à la cause française sur ce continent — n'est que le prolongement, si l'on peut dire, des livres qu'il a déjà consacrés à l'Acadie. Grâce en effet à ses ouvrages sur l'Acadie (*Histoire de l'Acadie*, *Le Drame acadien*, *Histoire de la Survivance acadienne*, *L'Acadie vivante*, *La Renaissance acadienne*) qui ont paru à l'Université Laval sous les auspices du Conseil de la Vie française, il a contribué à faire connaître l'histoire de l'Acadie à nos compatriotes, de sorte que nous n'avons plus d'excuse de l'ignorer. Ardent patriote, débordant d'affection pour ses frères d'exil et désireux de servir la cause franco-acadienne, le Frère Bernard a écrit une œuvre historique que nos instituteurs et nos institutrices se doivent de connaître et de faire connaître à leurs élèves. Ces derniers, mieux renseignés sur l'Acadie et la Louisiane françaises, seront encore plus fiers de leur héritage français en cette terre d'Amérique.

LE TROISIÈME CONGRÈS DE LA LANGUE FRANÇAISE

Grâce à l'activité infatigable de M. l'abbé Paul-Émile Gosselin, secrétaire du Conseil de la Vie française et directeur général de *L'Action Catholique*, les deux tomes du troisième Congrès de la Langue française au Canada, qui fut tenu à Québec en juin 1952, ont déjà paru en 1953 même. Le premier, un fort volume de 476 pages, contient le compte rendu du Congrès. On y trouvera, outre le programme officiel, le texte de la plupart des discours, des conférences, des allocutions et des messages, sans oublier les échos du Congrès, entre autres, l'article de M. le comte Robert d'Harcourt dans *la Croix de Paris* et le bilan du congrès, qui fut un succès même au point de vue financier. On pourra y lire, par

exemple, les discours de M. le chanoine Lionel Groulx, de M. le comte Robert d'Harcourt, délégué de l'Académie française et de M. Charles Bruneau, professeur à la Sorbonne. Autant de textes qui pourraient faire l'objet d'une étude attentive sur la langue française, dont nous ne serons jamais trop fiers. Avec Oscar Dunn (*Vade-mecum de l'Employé de Bureau*, p. 6) il faut répéter: « *La langue française, c'est un diamant d'un prix inestimable; c'est une œuvre d'art travaillée par les siècles, d'une beauté à nulle autre pareille* ». Il ne faut pas défigurer cette œuvre d'art. M. le comte d'Harcourt déclarait en juin 1952:

« Chez vous la langue française a joué un rôle plus important encore. La fidélité à la langue a été le principe d'une fidélité plus haute: la fidélité à cette personne morale, la France. User des mêmes mots, c'est un peu sentir de même. Des liens se créent profonds, se nouent jusque dans l'inconscient entre ceux qui se servent du même idiome.

L'attachement au génie de la France a trouvé son point d'appui principal dans l'attachement à notre langue. Laissez-moi vous dire avec quelle émotion le Français qui a l'honneur de vous parler voit réaliser par vous les magnifiques mots d'ordre: fidélité française, survivance française. » (pp. 196-197)

Le tome deux renferme presque tous les mémoires qui furent lus aux nombreuses séances des différentes sections du Congrès. Ces dernières étaient au nombre de six: section de la survivance française au Canada et aux États-Unis; section du parler français ou séances de la Société du Parler français qui célébra les noces d'or de sa fondation en 1952; section des pays de langue française, où l'on put entendre des messages de France, du Luxembourg et de l'Île Maurice; section de l'éducation patriotique, avec ses 17 travaux, si instructifs et si éclairés; section de la jeunesse et du patriotisme; section de la refrancisation. Quelle moisson d'idées et de suggestions, de faits et d'observations ce volume ne renferme-t-il pas! Les nombreux collaborateurs ont évidemment tenu à présenter leur communication avec beaucoup d'objectivité, de franchise et de pondération. Presque tous les travaux sont courts et soignés. Nos éducateurs feront bien de lire, entre autres, tout ce qui a trait à la langue et au style: « *La langue parlée* », « *Notre langue écrite à l'école* », « *Les ligues du bon parler français* », « *L'écrivain canadien-français et la langue française* », « *La formation française des enfants* », « *La langue française et le tourisme* ».

Les deux volumes relatifs au troisième Congrès de la Langue française au Canada renferment des idées et des faits, des témoignages et des leçons susceptibles de rendre de précieux services aux maîtres dans l'exercice de leur noble métier. Nous espérons que tous se feront un devoir de les lire, puis de s'en inspirer dans leur enseignement.

MAURICE LABEL.